

ALLIED

Rapport sur les questions
environnementales,
sociales et de gouvernance

20

23

Table des matières

1 Notre fondement

- 2 Un message de notre PDG
- 3 À propos d'Allied
- 4 Points forts de 2023
- 5 Stratégie concernant l'ESG

6 Environnemental

- 7 Décarbonation
- 8 Résilience climatique
- 10 Rendement des bâtiments

16 Social

- 17 Impact communautaire
- 21 Personnes et culture

26 Gouvernance

- 27 Gouvernance intégrée

29 Annexe

- 30 Méthodologie d'établissement de rapport et données sur le rendement
 - 31 Évaluation de la pertinence
 - 32 Tableau SASB
 - 36 Tableau GRI
 - 52 Tableau TCFD
 - 54 ODD de l'ONU
 - 55 Déclarations d'assurance
-



Notre fondement

- 2 Un message de notre PDG
- 2 Notre rapport
- 3 À propos d'Allied
- 4 Points forts de 2023
- 5 Stratégie concernant l'ESG

Un message de notre PDG

Le dernier rapport ESG d'Allied souligne notre engagement indéfectible envers les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Alors que nous composons avec le climat macroéconomique actuel, notre dévouement à l'égard des facteurs ESG demeure inébranlable.

Nous croyons qu'un solide programme ESG fait partie intégrante de notre stratégie commerciale, car il favorise l'amélioration continue et renforce l'efficacité opérationnelle afin de générer de la valeur à long terme. En intégrant les facteurs ESG dans nos pratiques commerciales de base, nous protégeons l'environnement, contribuons positivement à nos communautés et améliorons l'expérience utilisateur, ce qui, à son tour, soutient la résilience et la compétitivité de notre entreprise.

En 2023, nous avons été reconnus comme l'un des « meilleurs employeurs » au Canada par Kincentric, nous avons amélioré nos résultats d'évaluation de l'expérience utilisateur dans tous les domaines notés, nous avons augmenté notre indice de recommandation net de 47 % à partir de 2022 et nous avons fourni un espace de travail abordable à plus de 1 500 artistes. Nous avons également fait progresser notre engagement en faveur de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion (ÉDI) en complétant notre première feuille de route de l'ÉDI. Les commentaires recueillis dans le cadre de notre évaluation de l'expérience de l'utilisateur indiquent que 91 %

des usagers d'immeubles sont satisfaits de notre engagement en matière d'ÉDI, confirmant ainsi que nos usagers voient les avantages et la valeur de notre programme ESG.

Nous nous efforçons d'améliorer la performance opérationnelle de nos actifs en dépassant nos objectifs de réduction de 2024 dans trois des quatre catégories environnementales et en augmentant le pourcentage de notre portefeuille certifié LEED et/ou BOMA BEST de 27 % en 2022 à 41 % en 2023.

Nous sommes déterminés à faire évoluer continuellement notre programme ESG et notre rendement d'une manière qui reflète les valeurs d'Allied et les besoins de nos membres. Cet engagement s'harmonise avec notre approche à mesure que nous progressons, en demeurant prudents sur le plan financier tout en étant dynamiques sur le plan opérationnel. Nous tirerons parti de notre portefeuille, de notre situation financière et, surtout, de notre équipe exceptionnelle.

Vous pouvez en apprendre davantage sur nos engagements et notre rendement dans ce rapport.



CECILIA C. WILLIAMS
Présidente et directrice générale

Notre rapport

Il s'agit du rapport ESG annuel d'Allied pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023. Ce rapport présente la stratégie concernant l'ESG d'Allied, notre rendement et nos réalisations notables lors de l'année civile 2023. Il comprend des comparaisons avec les données de référence de 2019 et les progrès réalisés par rapport à nos cibles de réduction pour 2024 concernant les mesures environnementales clés. Chaque année, nous essayons d'accroître la couverture de nos données et d'améliorer la divulgation de nos mesures de rendement ESG.

CADRES DE RAPPORT

Nous avons préparé notre rapport ESG 2023 conformément aux normes universelles de 2021 de la Global Reporting Initiative (GRI), à la norme immobilière de la Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et aux objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD ONU).

En outre, nous avons divulgué nos activités de gestion des risques liés au climat fondées sur les recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD).

ASSURANCE EXTERNE

Dans le cadre de notre engagement à fournir des données cohérentes et précises, nous avons soumis toutes les données de 2023 sur l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'eau et les déchets qui sont incluses dans ce rapport pour qu'elles soient vérifiées par un tiers.

ANNEXE

Veuillez consulter les annexes pour obtenir des détails sur notre méthodologie d'établissement du rapport, les divulgations et l'harmonisation avec les cadres de déclaration et nos déclarations d'assurance de tiers.

À propos d'Allied

Allied est un important propriétaire exploitant d'espaces de travail urbains distinctifs dans les grandes villes du Canada.

VISION

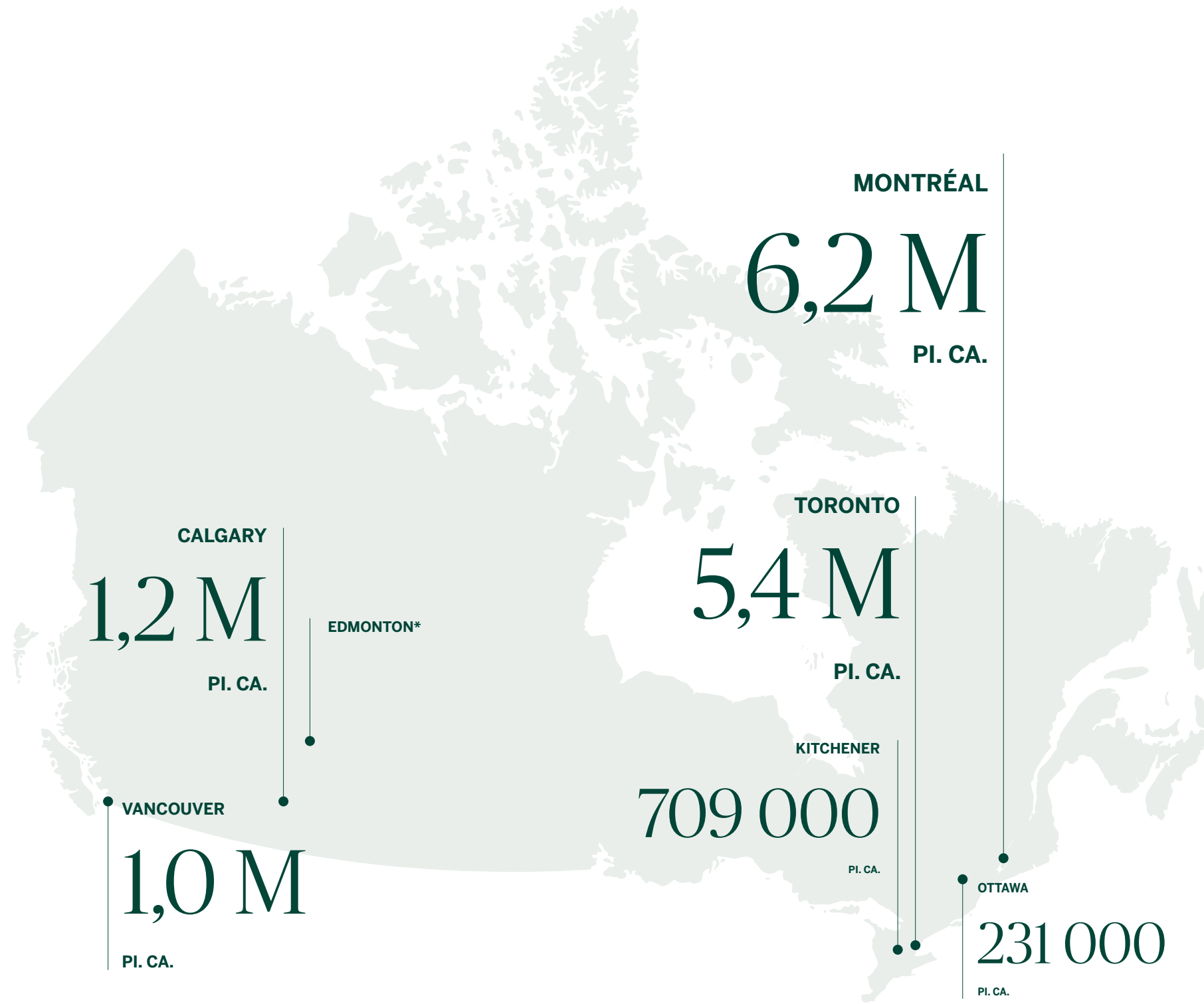
Apporter une contribution continue aux villes et aux cultures qui élèvent et inspirent l'humanité en chacun de nous.

MISSION

Fournir aux entreprises du savoir des espaces de travail urbains distinctifs d'une manière durable et propice au bien-être humain, à la créativité, à la connectivité et à la diversité.

VALEURS FONDAMENTALES

- Le respect
- Le travail d'équipe
- La créativité
- La cible
- L'enthousiasme
- La communauté



BUREAU
SUPERFICIE TOTALE EN PIEDS CARRÉS

13,3 M\$

COMMERCE DE DÉTAIL
SUPERFICIE TOTALE EN PIEDS CARRÉS

1,3 M

	PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE (20 février 2003)	STATUT ACTUEL (31 mars 2024)
EMPLOYÉS	55	345
PROPRIÉTÉS	14 (à Toronto)	198** (dans sept villes)
SUPERFICIE LOCATIVE BRUTE (SLB)	820 000 (pi. ca.)	14,6 M** (pi. ca.)
VALEUR BRUTE DES ACTIFS	120 M \$	8,3 G \$**
CAPITALISATION BOURSIÈRE	62 M \$	3,1 G \$

Les chiffres de cette page sont rapportés en superficie locative brute (SLB). La surface de plancher brute (SPB) est utilisée dans le reste du rapport.





* Notre portefeuille d'Edmonton est en cours de développement et, par conséquent, il est exclu des chiffres susmentionnés.

**À l'exclusion des propriétés en développement d'une valeur de 1,0 G \$ et des propriétés de placement en vente d'une valeur de 0,1 G \$

Points forts de 2023

Mesures de rendement

Notre performance environnementale de 2023 s'est améliorée par rapport à 2022 et a dépassé nos objectifs de réduction de 2024 dans trois catégories, malgré l'augmentation de la demande de services publics et de la production de déchets des utilisateurs qui retournent au travail. Notre succès est le résultat d'un effort de l'équipe nationale visant à améliorer le rendement des bâtiments.

	D'UNE ANNÉE À L'AUTRE	PAR RAPPORT À LA BASE DE RÉFÉRENCE DE 2019	CIBLE POUR 2024 DÉPASSÉE
 INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE (IE)	7 % ↓	19 % ↓	✓
 INTENSITÉ DES GAZ À EFFET DE SERRE (IGES)	7 % ↓	17 % ↓	✓
 INTENSITÉ DE L'UTILISATION DE L'EAU (IUE)	2 % ↑	30 % ↓	✓
 RÉACHEMINEMENT DES DÉCHETS	8 % ↑	10 % ↑	—

Amélioration du score GRESB

Nous avons obtenu un score GRESB de 85 pour nos placements permanents et de 87 pour nos développements, ce qui représente une amélioration continue dans l'ensemble.

Augmentation de la certification de portefeuille de 27 % à 41 %

Notre portefeuille total certifié est passé de 27 %, en 2022, à 41 %, en 2023, et nous visons une certification LEED ou BOMA BEST pour 70 % de notre portefeuille d'ici 2028.

Engagement envers le financement vert

Nous avons obtenu une facilité de prêt à la construction liée au développement durable de 75 millions de dollars, en 2022. Nous avons dépassé l'un de nos objectifs de rendement en matière de développement durable pour 2023, car plus de 10 % des personnes travaillant dans la construction et les secteurs connexes se sont identifiées comme faisant partie de groupes méritant l'égalité*.

Engagements renforcés en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion (ÉDI)

Nous avons mené à bien les actions prévues dans notre première feuille de route de l'ÉDI. Les commentaires recueillis dans le cadre de notre évaluation de l'expérience de l'utilisateur indiquent que 91 % des usagers d'immeubles sont satisfaits de notre engagement en matière d'ÉDI.

*Les groupes méritant l'égalité comprennent les Autochtones, les communautés racisées, les nouveaux immigrants et les réfugiés, les personnes handicapées, les membres de la communauté 2ELGBTQIA+, les anciens combattants, les jeunes de 29 ans et moins et les personnes qui font face à des obstacles en matière de participation et de possibilités économiques.

**L'indice de recommandation net est une mesure utilisée pour évaluer la satisfaction. Son calcul est fondé sur la réponse à « Sur une échelle de 0 à 10, quelle est la probabilité que vous recommandiez cette propriété à d'autres personnes? »

Soutien de plus de 1 500 artistes

Partenariat avec des organismes de Calgary, Toronto et Montréal pour offrir un espace de travail abordable à plus de 1 500 artistes.

Cote supérieure à celle des pairs dans l'expérience de l'utilisateur

Nous avons dépassé nos pairs dans notre sondage d'évaluation de l'expérience de l'utilisateur de 2023 en améliorant les résultats dans tous les domaines.

Augmentation de l'indice de recommandation net

L'accent soutenu mis sur l'expérience de l'utilisateur a entraîné une augmentation de 47 % de notre indice de recommandation net** par rapport à 2022, soit 250 % de plus que la moyenne de l'industrie en 2023.

Notre entreprise reconnue comme l'un des « meilleurs employeurs » au Canada

Notre entreprise a été reconnue comme l'un des « meilleurs employeurs » au Canada par Kincentric en 2020, 2021 et 2023.

Stratégie concernant l'ESG

Notre stratégie concernant l'ESG est conçue pour stimuler le rendement et l'impact de nos sujets les plus importants. Les sujets importants d'Allied ont été déterminés en 2021 à partir d'une évaluation de la pertinence et sont examinés chaque année pour en assurer la pertinence et l'exactitude.

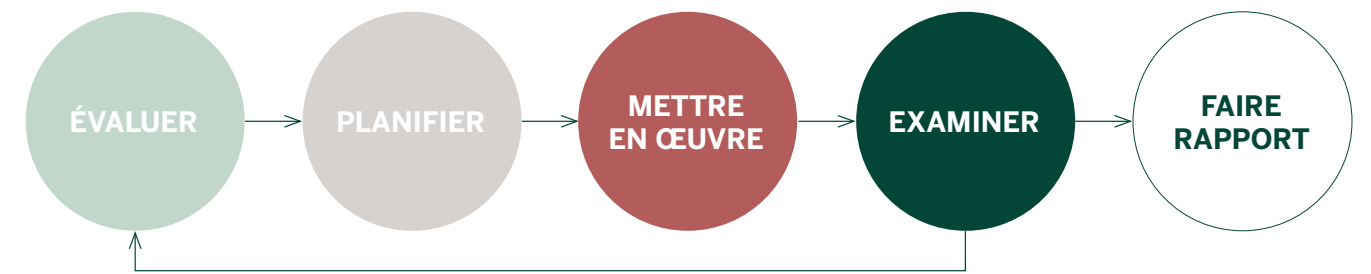
Depuis 2021, nous avons intégré d'autres sujets importants à notre stratégie concernant l'ESG, conformément à l'évolution des attentes des intervenants, à notre stratégie commerciale de base et aux nouvelles tendances ESG. Nous présentons ci-dessous

les sujets liés aux facteurs ESG les plus importants pour Allied. Ce rapport décrit également notre travail dans plusieurs autres domaines ESG, notamment la biodiversité, la gestion responsable de l'approvisionnement et la cybersécurité.

Nous mettrons à jour notre évaluation de la pertinence et notre stratégie concernant l'ESG en 2024 en utilisant un processus de double pertinence. Pour en savoir plus sur notre approche en matière de pertinence, consultez la page 31.

	DOMAINES D'INTÉRÊT	SUJETS IMPORTANTS
ENVIRONNEMENTAL Réduire l'impact environnemental de nos activités commerciales en améliorant l'efficacité et la résilience de nos actifs.	DÉCARBONATION	Neutralité carbone
	RÉSILIENCE CLIMATIQUE	Gestion des risques liés au climat Adaptation au changement climatique
	RENDEMENT DES BÂTIMENTS	Gestion de l'énergie Réduction des émissions de GES Gestion de l'eau Gestion des déchets Normes de conception durable
SOCIAL Améliorer l'expérience des employés et des usagers et soutenir les communautés dans lesquelles nous sommes implantés.	IMPACT COMMUNAUTAIRE	Développement communautaire Expérience de l'utilisateur
	PERSONNES ET CULTURE	Engagement des employés Égalité, diversité et inclusion Égalité, diversité et inclusion
GOVERNANCE Assurer que notre infrastructure de gouvernance liée aux facteurs ESG favorise une conduite des affaires équitable, transparente et responsable.	GOVERNANCE INTÉGRÉE	Divulgence et transparence

Notre processus



ÉVALUER

- **Surveiller** les tendances du marché, les pratiques exemplaires et les événements actuels.
- **Évaluer** et comparer les rendements de référence.
- **Comprendre** les besoins et les désirs de nos intervenants.
- **Cerner** les priorités ESG avec lesquelles nous pouvons avoir le plus d'impact sur les problèmes qui affectent notre entreprise, nos intervenants et nos communautés.

PLANIFIER

- **Établir** des objectifs, des cibles et des mesures pour nos priorités ESG.
- **Concevoir** des plans, des trousseaux d'outils et des ressources nécessaires à l'exécution.

METTRE EN ŒUVRE

- **Éduquer**, former et mobiliser les employés et les utilisateurs pour assurer la réussite de la mise en œuvre.
- **Surveiller** la mise en œuvre et le rendement.
- **Consigner** les succès et les domaines d'amélioration.

EXAMINER

- **Analyser** le rendement et le comparer aux analyses comparatives.
- **Réviser** les processus et les programmes pour améliorer les résultats de l'ESG.

FAIRE RAPPORT

- **Communiquer** chaque année pour maintenir la transparence et la responsabilité.

Environnemental

Réduire l'impact environnemental de nos activités commerciales en améliorant l'efficacité et la résilience de nos actifs.

7 Décarbonation

7 Plan de neutralité carbone

8 Résilience climatique

8 Gestion des risques liés au climat

9 Adaptation au changement climatique

9 Biodiversité

10 Rendement des bâtiments

10 Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES

12 Gestion de l'eau

13 Gestion des déchets

14 Normes de conception durable



Décarbonation

Plan de neutralité carbone

En 2023, nous avons continué de faire progresser notre plan de neutralité carbone, conformément au nouveau document d'orientation sur le secteur des bâtiments de l'initiative Science Based Targets (SBTi). Notre plan de neutralité carbone est axé sur quatre piliers : les projets d'aménagement et de réaménagement, la vérification diligente avant la prise de contrôle, la décarbonation des actifs opérationnels et l'approvisionnement en énergies renouvelables. Chaque pilier est associé à des objectifs pour stimuler la réduction des émissions de GES et le rendement global. Le comité exécutif ESG d'Allied supervise le plan de neutralité carbone et est appuyé par une équipe de projet multidisciplinaire interne spécialisée dans la neutralité carbone et des experts de l'industrie, au besoin.

Notre approche pour atteindre la neutralité carbone est itérative, axée sur les données et harmonisée avec nos stratégies commerciales et nos besoins en évolution. Les voies de décarbonation des bâtiments sont élaborées en fonction de notre plan de renouvellement des immobilisations, de nos projets d'aménagement et de réaménagement, ainsi que des activités d'acquisition et de cession.

En 2023, nous avons mis au point un outil de modélisation des émissions qui évalue les voies possibles à suivre pour atteindre une réduction des émissions conforme aux données scientifiques. Notre outil de modélisation a la capacité de refondre nos émissions de référence en réponse aux changements des activités commerciales et d'adapter nos plans de transition au niveau des actifs en fonction de données en temps réel.

PLAN DE NEUTRALITÉ CARBONE EN PRATIQUE

L'une des priorités de notre plan de neutralité carbone consiste à adopter une approche fondée sur les coûts différentiels afin de cerner les possibilités de décarbonation dans l'ensemble du portefeuille en fonction de nos projets de remplacement d'immobilisations. Lorsqu'il y a un besoin commercial sous-jacent de remplacer les biens d'équipement, le coût de la décarbonation devient différentiel et rentable. 5455, avenue De Gaspé, à Montréal, démontre comment nous avons appliqué cette approche pour intégrer les objectifs de décarbonation dans un projet de renouvellement des immobilisations.

La centrale de refroidissement du bâtiment a dû être remplacée en fin de vie utile et sa capacité a dû être accrue pour répondre aux besoins du bâtiment. Une approche habituelle de remplacement comparable des immobilisations aurait eu un impact minime sur les émissions de carbone du bâtiment. Nous avons plutôt choisi d'installer un refroidisseur à récupération de chaleur pour capter l'énergie des charges de serveur du bâtiment et assurer le chauffage des locaux. Le refroidisseur à récupération de chaleur a appuyé les objectifs initiaux du projet, soit le renouvellement et l'agrandissement de l'installation de refroidissement du bâtiment, tout en réduisant la consommation de gaz naturel du bâtiment pour le chauffage des locaux. Le coût de la décarbonation était différentiel puisque nous avons déjà prévu le remplacement des immobilisations dans le bâtiment.

Au début du projet, nous avons prévu que l'investissement permettrait de réduire de 70 % les émissions de GES. Les données de septembre 2023 à avril 2024 indiquent que le bâtiment a réduit ses émissions de 95 % par rapport à la même période l'année précédente. L'option de remplacement à faible émission de carbone supporte maintenant la majeure partie de la charge de chauffage du bâtiment, éliminant presque la nécessité de faire fonctionner des chaudières au gaz naturel.

95 %

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES SUR UNE PÉRIODE DE HUIT MOIS, DÉPASSANT NOTRE PRÉVISION INITIALE DE 70 %

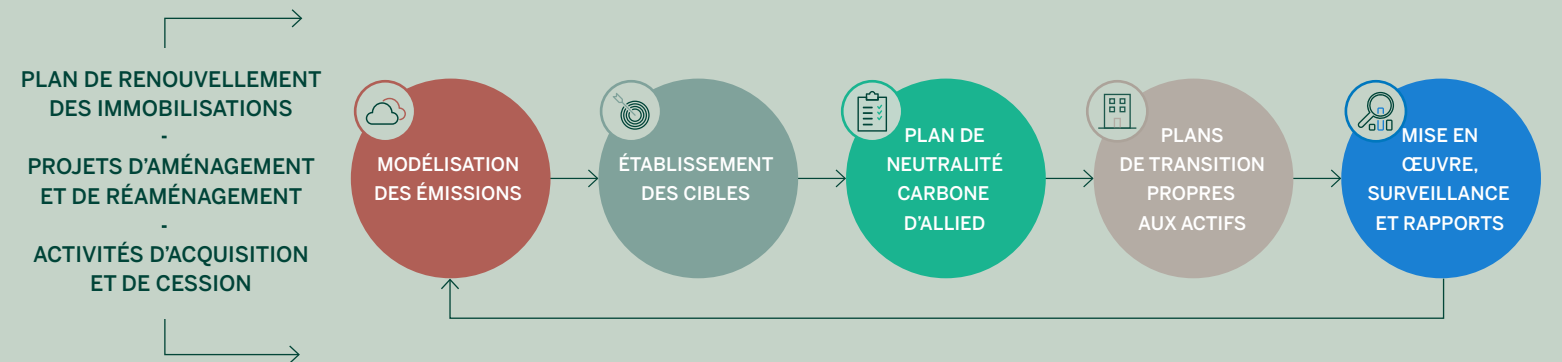
67 %

DU COÛT DU PROJET GARANTI ET FINANCÉ PAR DES SUBVENTIONS LIÉES AUX FAIBLES ÉMISSIONS DE CARBONE

400 tCO₂e

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES SUR UNE PÉRIODE DE HUIT MOIS

APPROCHE D'ALLIED POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ CARBONE



MODÉLISATION DES ÉMISSIONS

- Modéliser les émissions de carbone futures de notre portefeuille, y compris les bâtiments existants et les projets d'aménagement prévus, les acquisitions et les cessions.

ÉTABLISSEMENT DES CIBLES

- Établir des cibles neutralité carbone fondées sur le document d'orientation de la SBTi et notre modélisation des émissions.
- Définir nos limites d'émissions de portée 1, 2 et 3.

PLAN DE NEUTRALITÉ CARBONE D'ALLIED

- Formuler des voies possibles pour atteindre nos cibles de neutralité carbone en évaluant les stratégies commerciales (plan d'immobilisations décennal et réserve de projets de réaménagement et de modernisation) afin de cerner les possibilités harmonisées.

PLANS DE TRANSITION PROPRES AUX ACTIFS

- Préparer des plans de transition vers la neutralité carbone au niveau des actifs, qui comprendront la mise à jour des concepts de conception technique, des estimations des coûts de construction et des échéanciers.
- Utiliser notre prix fictif du carbone en interne pour évaluer les différentes options de décarbonation.

MISE EN ŒUVRE, SURVEILLANCE ET RAPPORTS

- Acheter les modernisations et, par la suite, mesurer le rendement énergétique et carbone.
- Mettre à jour la modélisation des émissions et les voies de décarbonation en fonction des données.
- Obtenir des incitatifs gouvernementaux et des possibilités de financement.

PROCHAINES ÉTAPES

- Mettre la dernière main à notre objectif à court terme de neutralité carbone et aux voies vers la neutralité carbone en harmonie avec la SBTi.
- Élaborer et commencer à mettre en œuvre des plans de transition au niveau des actifs.
- Continuer à exécuter les projets de décarbonation des bâtiments conformément à notre plan de renouvellement des immobilisations.
- Continuer à explorer les possibilités d'accéder au financement public pour les efforts de décarbonation.
- Continuer à surveiller les politiques et les règlements du gouvernement pour raffiner notre prix fictif du carbone en interne.
- Établir des lignes directrices sur l'approvisionnement en énergie renouvelable.
- Établir un inventaire des émissions de carbone intrinsèque pour nos nouveaux projets d'aménagement et, lorsque c'est possible, pour d'autres activités de construction, comme des modernisations ou des améliorations locatives.

Résilience climatique

Gestion des risques liés au climat

Allied vise à intégrer les risques liés aux facteurs ESG, en commençant par les risques climatiques physiques et de transition, dans notre processus actuel de gestion des risques et nos fonctions opérationnelles. Le conseil d'administration est chargé de surveiller la détermination des risques climatiques et a reconnu que le changement climatique représente un risque pour les activités d'Allied en raison de l'augmentation des catastrophes naturelles et du passage à une économie à faibles émissions de carbone qui a une incidence sur les investissements immobiliers. Allied reconnaît l'importance d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ou avant afin d'atténuer les effets néfastes du changement climatique et de réduire l'exposition de l'entreprise aux risques physiques et de transition.

En 2021, Allied a lancé la mise en œuvre des recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD) afin de faire progresser notre processus de gestion des risques liés au climat. Nous avons organisé une série d'ateliers pour évaluer la préparation aux impacts climatiques en utilisant deux scénarios climatiques à court (avant 2030) et à long terme (après 2030). Cet exercice nous a aidés à concentrer nos efforts et à accorder la priorité aux mesures pour la résilience de l'entreprise. Consultez la page 52 pour nos résultats détaillés du tableau et de l'atelier de la TCFD

Dans le cadre de la réponse d'Allied au risque de transition lié au climat, nous élaborons le plan de neutralité carbone d'Allied. Nos activités actuelles comprennent la mise au point de nos cibles à court terme de neutralité carbone en harmonie avec la SBTi et l'intégration de nos voies de décarbonation à des stratégies commerciales clés. Consultez la page 7 pour plus de détails.

En 2024, nous avons entrepris une évaluation de double pertinence pour nous conformer aux Normes internationales d'information financière (NIIF) sur la durabilité (NIIF S1 et NIIF S2) et aux Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID), une fois qu'elles seront finalisées.

Les membres de l'équipe Allied et les experts tiers présentent au conseil d'administration au moins une fois par année sur les questions liées au climat. En décembre 2023, Allied a tenu une séance d'information à l'intention de la direction et des administrateurs sur les risques et les possibilités liés au climat, la double pertinence, le plan neutralité carbone d'Allied et notre stratégie de résilience physique au climat.



Adaptation au changement climatique

En 2023, nous avons fait progresser la stratégie de résilience physique au climat d'Allied en optimisant notre approche des risques physiques liés au climat dans le cadre de nos activités d'acquisition, de développement et d'exploitation.

En 2022, Allied s'est associée à des experts du climat pour examiner les risques et les impacts potentiels des sites de futurs phénomènes météorologiques extrêmes afin de déterminer et d'accorder la priorité aux stratégies d'atténuation propres aux bâtiments. Nous avons élaboré un cadre d'évaluation des bâtiments guidé par les normes ISO 14091, ISO 31000 et le protocole du Comité sur la vulnérabilité de l'ingénierie des infrastructures publiques (CVIIP) afin d'examiner les vulnérabilités de nos bâtiments aux phénomènes météorologiques extrêmes dans sept catastrophes naturelles, soit le stress thermique, les feux de forêt, les stress hydrique, les inondations, les tornades, les tremblements de terre et l'élévation du niveau de la mer.

En se fondant sur ces constatations, en 2023, Allied a cerné des possibilités d'amélioration de la résilience physique au climat grâce à des investissements en capital et à la mise à jour de nos plans d'intervention d'urgence. Nous avons également examiné nos polices d'assurance pour assurer la couverture des dommages matériels découlant d'événements climatiques à court terme. Nous continuons à travailler en partenariat avec des experts du climat et de la technologie afin d'élargir notre cadre d'évaluation des bâtiments à l'échelle nationale, à travers une amélioration de la sensibilisation propre au site aux risques liés au climat physique, et de fournir des mesures d'atténuation exhaustives.

PROCHAINES ÉTAPES

- Réaliser une analyse des lacunes afin de s'assurer que l'analyse des scénarios liés au climat d'Allied est conforme aux prochaines divulgations NCID.
- Continuer à aborder les risques et les occasions liés au climat identifiés dans les activités quotidiennes et les processus de prévision futurs.
- Effectuer des évaluations des risques climatiques physiques conformément au cadre d'évaluation des bâtiments afin de déterminer les risques et les répercussions liés au climat et les mesures d'adaptation, ainsi que de préparer les plans d'intervention d'urgence.
- Élaborer une cote de risque climatique pour toutes les propriétés de notre portefeuille.



Biodiversité

Bien que la biodiversité n'ait pas été identifiée comme l'une de nos priorités concernant l'ESG en 2021, nous reconnaissons son importance cruciale pour la résilience climatique et l'humanité tout entière. Allied a déployé des efforts concertés pour faire progresser la biodiversité au profit de nos usagers et des quartiers où nous exerçons nos activités. Nous avons plusieurs initiatives en cours qui contribuent à la biodiversité locale.

HABITATS DES ABEILLES MELLIFÈRES

Depuis 2017, nous transformons les espaces inutilisés sur les toits en habitats pour les abeilles. En 2023, nous avons 30 ruches au Canada qui produisaient 3 000 pots de miel et abritaient environ 1,5 million d'abeilles. Dans le cadre de notre partenariat avec Alvéole et Honey Meadows, nous proposons

à nos usagers des séminaires gratuits et des séances de formation pour en apprendre davantage sur les ruches urbaines.

FERMES URBAINES

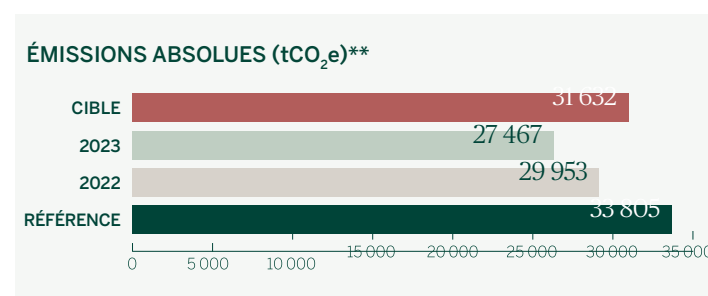
Nous avons trois fermes urbaines sur le toit de nos bâtiments à Toronto, quatre à Montréal et cinq à Vancouver. Ces fermes cultivent des plantes comestibles, qui offrent également un abri aux pollinisateurs et à d'autres insectes. En 2023, les jardins ont produit 3 600 livres de légumes frais, de fleurs comestibles et d'herbes aromatiques qui ont été donnés à plusieurs banques alimentaires locales. Dans le cadre du programme, nous avons fait don de 700 repas au Club des petits déjeuners du Canada, afin d'aider les enfants à accéder à des aliments sains.

Rendement des bâtiments

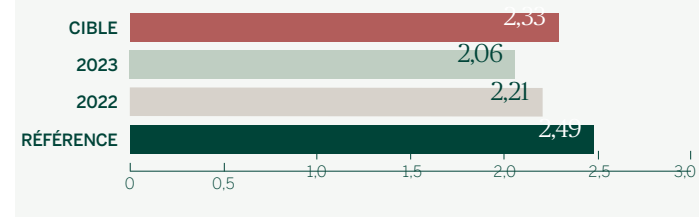
Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES

Pour appuyer l'amélioration continue de notre rendement environnemental, nous avons établi en 2021 des cibles quinquennales de réduction de l'énergie et des émissions de GES par rapport à la base de référence de 2019. Notre référence a été établie avant la fermeture des bureaux à la suite de la pandémie. Les fermetures ont contribué à réduire la consommation d'énergie et les émissions de GES au cours des deux années suivantes. Notre consommation d'énergie et nos émissions de GES en 2022 ont augmenté d'une année à l'autre à mesure que les utilisateurs revenaient au bureau, mais notre rendement en 2023 s'est amélioré d'une année à l'autre et continue à dépasser nos cibles de 2024. En 2023, l'intensité énergétique (IE) et l'intensité de GES (IGES) ont diminué de 7 % par rapport à l'année précédente, respectivement. Notre IE de 2023 et notre IGES représentent une amélioration respective de 19 % et de 17 % par rapport à notre année de référence de 2019. Nous attribuons l'amélioration du rendement à notre investissement continu dans les projets d'efficacité énergétique et de réduction des émissions de carbone, ainsi qu'à la poursuite continue de l'excellence opérationnelle de l'équipe.

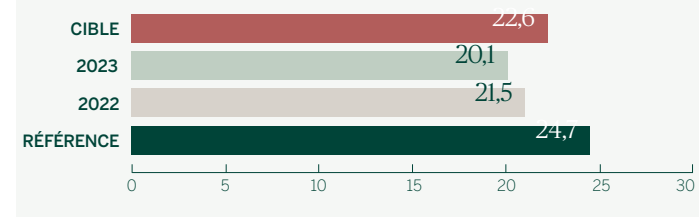
RENDEMENT DU PORTEFEUILLE CIBLE*



INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE GES (kgCO₂e/pi. ca.)***



INTENSITÉ ÉNERGÉTIQUE (kWh/pi. ca.)



*Le portefeuille cible d'Allied a été établi en 2021, en fonction de la disponibilité des données à ce moment-là et des types de bâtiments représentatifs pour une comparaison de rendement comparable. Les détails de nos limites d'établissement de rapport sont présentés dans notre Méthodologie d'établissement de rapport à la page 30. Nous faisons rapport de notre rendement en 2023 par rapport à notre base de référence de 2019 et à nos cibles de 2024. Le rendement d'une année à l'autre de notre portefeuille à long terme est inclus dans l'annexe et dans les tableaux GRI et SASB supplémentaires.

INITIATIVES 2023

Notre programme de gestion de l'énergie repose sur quatre piliers fondamentaux : la collecte de données, les outils et les systèmes, les audits et les modernisations et la formation et l'engagement. En 2023, nous avons accordé la priorité aux projets de modernisation énergétique à retour sur investissement rapide, comme la modernisation de l'éclairage et les projets de compteurs secondaires. Nous avons fourni une formation technique à notre équipe des opérations et élaboré des projets de modernisation en profondeur en collaboration avec des projets de remplacement d'immobilisations et de réaménagement. Nous avons également développé de nouveaux outils et processus pour optimiser continuellement les rendements, la détection et le diagnostic des défaillances et la mise en service continue. Les activités comprennent notamment ce qui suit :

- Amélioration de la couverture des données de notre portefeuille à long terme, passant de 95 % en 2022 à 97 % en 2023.
- Modernisation de 30 éclairages pour une surface de bâtiments de plus de 2,3 millions de pieds carrés. Depuis 2019, nous avons réalisé 108 projets de modernisation de l'éclairage couvrant plus de 10,2 millions de pieds carrés, ce qui a réduit nos coûts d'éclairage de plus de 40 %.
- Établissement d'une norme nationale sur les luminaires DEL, qui a été déployée dans 30 projets de construction en 2023. La norme offre une plus grande uniformité, une meilleure efficacité énergétique et une meilleure qualité des matériaux à un coût inférieur à celui de l'approche conventionnelle. L'uniformité accrue offre également une plus grande souplesse de réutilisation des luminaires dans les bâtiments, ce qui réduit davantage les coûts d'investissement et les déchets de construction.
- Mise à l'essai d'un nouveau système d'automatisation des bâtiments pour les bâtiments de petite et moyenne taille qui permet le rendement, la détection et le diagnostic des défaillances et les commentaires sur le rendement pour appuyer la mise en service continue à l'échelle du portefeuille.
- Mise en œuvre d'un programme de réponse à la demande dans l'une de nos propriétés montréalaises afin d'optimiser l'exploitation des chaudières électriques et à gaz, ce qui a permis de réduire de plus de 40 % les émissions de carbone sans augmenter le coût de l'énergie.
- Lancement de deux projets de remise en service dans deux grands bâtiments, le Centre QRC Ouest et le Centre King Portland situé au 620, rue King Ouest, afin de déterminer les mesures de

conservation d'énergie à faible coût ou sans coût, ce qui permettra de réduire la consommation d'énergie de 5 % et de 11 % et les émissions de carbone de 7 % et de 15 % respectivement.

- Investissement de plus de 8,8 millions de dollars sur quatre ans dans des projets d'immobilisation pour la conservation de l'énergie et de l'eau.
- Tenue de 19 séances de formation technique pour notre équipe des opérations sur les technologies émergentes, les pratiques exemplaires en matière d'exploitation et l'efficacité énergétique des bâtiments.
- Suite du remplacement stratégique de l'équipement en fin de vie utile alimenté au combustible fossile pour réaliser une transition vers des bâtiments à faibles émissions de carbone en collaboration avec nos projets de remplacement d'immobilisations et de réaménagement.

PROCHAINES ÉTAPES

- Continuer à améliorer notre processus de remise en service et à étendre notre programme de remise en service à d'autres actifs en 2024.
- Continuer de déployer des mesures d'économie d'énergie avec un délai de remboursement inférieur à cinq ans, y compris 12 projets de modernisation de l'éclairage DEL en 2024, couvrant plus de 1 million de pieds carrés.
- Moderniser les systèmes de compteurs d'eau et d'énergie secondaires dans 20 bâtiments en 2024.
- Élaborer des plans de gestion de l'énergie, établir des cibles propres aux bâtiments et des protocoles de surveillance du rendement pour tous les actifs opérationnels.
- Continuer de cerner les possibilités de décarbonation dans le cadre des projets de renouvellement des immobilisations en fin de vie utile.
- Élaborer des plans de transition vers la neutralité carbone propres au bâtiment.
- Continuer d'améliorer notre plateforme opérationnelle en déployant des outils, des technologies et des formations pour optimiser le rendement et le diagnostic et la détection des défaillances.

ÉTUDE DE CAS

Mise en œuvre d'un programme de réponse à la demande à Nordelec

Construit à l'origine en 1913, Nordelec a été remis en service avec un programme de réponse à la demande en 2023 afin d'optimiser le système de chauffage du bâtiment qui comprend des chaudières électriques et à gaz. Le programme de réponse à la demande maximise l'utilisation des chaudières électriques pour le chauffage et atténue notre demande grâce aux chaudières à gaz et à l'abaissement de la température de consigne pendant les périodes de pointe. Cela aide le bâtiment à maintenir un tarif d'électricité plus faible semblable à l'utilisation du gaz naturel pour le chauffage. Cette solution a été mise en œuvre sans modernisation majeure des installations et nous permet de maintenir la flexibilité opérationnelle et la résilience en passant du gaz naturel à l'électricité en réponse à des facteurs imprévus comme les signaux de tension sur le réseau ou les prix de l'énergie.

40 %

RÉDUCTION DU COÛT DE L'ÉLECTRICITÉ
PAR UNITÉ PAR RAPPORT À DES
BÂTIMENTS SEMBLABLES

44 %

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION
DE GAZ NATUREL DE 2022 À 2023

357 tCO₂e

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS ABSOLUES
DE CARBONE EN 2023



Nordelec, 1751, rue Richardson, Montréal

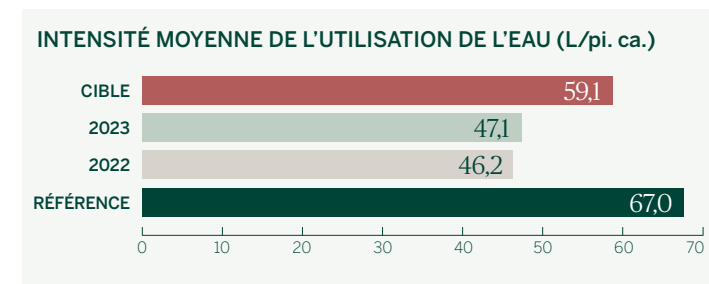


Nordelec, 1751, rue Richardson, Montréal

Gestion de l'eau

Allied vise à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et réduire la consommation dans l'ensemble de notre portefeuille. En 2023, nous avons continué à dépasser de 20 % notre cible de réduction de 2024.

RENDEMENT DU PORTEFEUILLE CIBLE*



INITIATIVES 2023

L'utilisation de l'eau de nos usagers restaurateurs représente une part importante de la consommation d'eau de notre portefeuille. En 2023, nous avons élargi notre programme de compteurs d'eau intelligents secondaires afin d'assurer un suivi plus précis de la consommation de nos bâtiments. Les compteurs secondaires nous fournissent des alertes de détection de fuites en temps réel pour traiter les fuites d'eau et/ou les habitudes de consommation d'eau anormalement élevées. Les autres activités comprennent ce qui suit :

- Amélioration de la couverture des données de notre portefeuille à long terme, passant de 89 % en 2022 à 91 % en 2023.
- Réalisation d'audits pour l'eau couvrant 12 bâtiments et 3,2 millions de pieds carrés.
- Expansion de notre programme de compteurs d'eau secondaires à données d'intervalle à 10 bâtiments pour la détection et le diagnostic des défaillances.

*Le portefeuille cible d'Allied a été établi en 2021, en fonction de la disponibilité des données à ce moment-là et des types de bâtiments représentatifs pour une comparaison de rendement comparable. Les détails de nos limites d'établissement de rapport sont présentés dans notre Méthodologie d'établissement de rapport à la page 30. Nous faisons rapport de notre rendement en 2023 par rapport à notre base de référence de 2019 et à nos cibles de 2024. Le rendement d'une année à l'autre de notre portefeuille à long terme est inclus dans l'annexe et dans les tableaux GRI et SASB supplémentaires.

- Établissement d'une formation et d'études de cas à partir de notre programme de compteurs secondaires et de détection des fuites pour notre équipe des opérations et les usagers de nos bâtiments.
- Examen de quatre grands bâtiments à Toronto et de leurs tours de refroidissement en circuit ouvert pour déterminer les mesures de conservation visant à réduire la consommation d'eau associée à l'évaporation et à la purge.
- Installation d'appareils sanitaires à faible débit dans le cadre de nos projets de réaménagement et d'améliorations locatives.

PROGRAMME DE COMPTEURS D'EAU INTELLIGENTS SECONDAIRES EN PRATIQUE

En Ontario, nous avons lancé un programme de remplacement des compteurs d'eau intelligents secondaires pour éliminer progressivement les anciens compteurs secondaires manuels dans nos bâtiments. Les nouveaux systèmes de compteurs secondaires engendrent un coût d'exploitation plus faible et peuvent fournir des données de rendement en temps réel pour la détection des fuites et le diagnostic du rendement. Au 49, rue Front Est, nous avons réduit notre consommation d'eau de 35 % par rapport à 2022.

PROCHAINES ÉTAPES

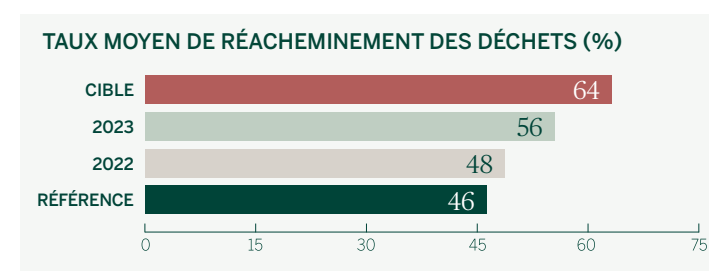
- Continuer à élargir notre programme de compteurs d'eau intelligents secondaires afin d'améliorer la détection des fuites et le diagnostic du rendement, en mettant l'accent sur 20 bâtiments en 2024.
- Examiner nos tours de refroidissement en circuit ouvert pour déterminer les mesures de conservation visant à réduire la consommation d'eau associée à l'évaporation et à la purge.
- Élaborer une liste d'audit interne de l'eau et continuer d'effectuer des audits de l'eau au niveau du bâtiment dans l'ensemble de notre portefeuille à long terme.



Gestion des déchets

L'objectif d'Allied est de réduire les déchets générés par nos activités d'aménagement et d'exploitation grâce à un traitement, un tri, une manutention, un entreposage et une élimination responsables.

RENDEMENT DU PORTEFEUILLE CIBLE*



STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS

En 2023, notre taux national de réacheminement des déchets a augmenté de 8 %, passant de 48 % à 56 %, grâce à la mise en œuvre réussie de notre nouvelle stratégie de gestion des déchets. La stratégie met l'accent sur la réduction des déchets au niveau des bâtiments et des usagers afin d'atteindre notre objectif de réacheminement des déchets de 2024. Les principales tactiques comprennent ce qui suit :

- Mise à jour de la signalisation du bâtiment de base pour qu'elle corresponde aux critères d'acceptation des transporteurs de déchets régionaux.
- Amélioration de l'infrastructure du bâtiment, comme des bacs à déchets multimatière, au besoin.

- Collaboration avec les transporteurs de déchets pour effectuer des vérifications de la qualité des données afin d'en assurer l'exactitude.
- Formation de notre équipe interne, du personnel de conciergerie et des usagers de bureaux et de locaux commerciaux sur les stratégies et les pratiques exemplaires du Mois de la Terre et de la Semaine de réduction des déchets.

Nous avons lancé la mise en œuvre de notre stratégie de gestion des déchets au moyen d'une campagne interne d'affichage sur les déchets et d'un concours pour favoriser l'adoption interne d'une nouvelle signalisation et de nouveaux bacs dans l'ensemble de notre portefeuille national. Nous avons offert une formation et des trousseaux d'outils à nos équipes des opérations et des services techniques, ainsi qu'au personnel de conciergerie, pour veiller à ce que l'infrastructure de base du bâtiment soit améliorée, que des bacs à déchets multimatière soient installés et que la signalisation des aires communes soit mise à jour. À la suite de l'installation, l'équipe des opérations a communiqué avec les usagers du bâtiment pour harmoniser leur signalisation et leurs bacs de collecte des déchets dans les locaux afin de prévenir la contamination des flux de déchets.

Au début de 2024, Allied a lancé une campagne de mobilisation nationale pour cibler les bâtiments qui produisent le plus de déchets. Nous avons créé le guide de réduction des déchets à l'intention de tous les usagers des bâtiments et nous prévoyons de collaborer à des séances de partage des connaissances sur les déchets afin d'encourager le changement de comportement et de promouvoir les pratiques exemplaires en matière de gestion des déchets.



Nouvelle signalisation sur les déchets d'Allied

INITIATIVES 2023

- Amélioration de la couverture des données de notre portefeuille à long terme pour la troisième année consécutive, passant de 80 % en 2020 à 91 % en 2023.
- Réalisation de 51 audits de déchets sur une superficie de 6,6 millions de pieds carrés. Nous avons élargi notre portée d'audit de déchets pour recueillir les échantillons de déchets des principaux usagers dans un seul bâtiment. Cette portée élargie nous permet de cerner plus précisément les possibilités d'amélioration du rendement dans chaque bâtiment.
- Collaboration avec les transporteurs régionaux de déchets sur les principales lacunes de rendement et détermination d'autres possibilités d'amélioration du réacheminement des déchets.
- Tenue de collectes de déchets électroniques dans 24 bâtiments en avril et en mai dans le cadre de notre programme du Mois de la Terre, réacheminant 7 656 lb de déchets électroniques des centres d'enfouissement.
- Tenue de trois ateliers virtuels sur les déchets et le recyclage, en partenariat avec CD Sonter.
- Célébration de la Semaine des déchets avec une campagne d'éducation nationale pour les usagers sur la réduction des

déchets et les bonnes pratiques de recyclage. Nous avons partagé des ressources et publié un jeu-questionnaire sur les habitudes courantes de gestion des déchets et de recyclage au Canada qui a attiré plus de 750 participants.

PROCHAINES ÉTAPES

- Identifier les bâtiments prioritaires ayant la plus grande production de déchets et le plus faible taux de réacheminement, en vue d'initiatives pour l'engagement des usagers.
- Déployer nos trousseaux d'outils pédagogiques axées sur l'utilisateur qui fournissent des mesures de mise en œuvre pratiques et des exemples de pratiques exemplaires afin d'appuyer le changement de comportement pour la réduction des déchets.
- Continuer d'explorer des façons d'accroître la couverture des données sur les déchets dans l'ensemble de notre portefeuille à long terme, y compris l'utilisation de technologies et d'évaluations techniques courantes au lieu de rapports sur le transport des déchets, le cas échéant.

*Le portefeuille cible d'Allied a été établi en 2021, en fonction de la disponibilité des données à ce moment-là et des types de bâtiments représentatifs pour une comparaison de rendement comparable. Les détails de nos limites d'établissement de rapport sont présentés dans notre Méthodologie d'établissement de rapport à la page 30. Nous faisons rapport de notre rendement en 2023 par rapport à notre base de référence de 2019 et à nos cibles de 2024. Le rendement d'une année à l'autre de notre portefeuille à long terme est inclus dans l'annexe et dans les tableaux GRI et SASB supplémentaires.



Normes de conception durable

Allied voit l'immobilier commercial comme une partie intégrante d'un écosystème beaucoup plus vaste d'infrastructures, de bâtiments et de personnes. Pour résister à l'épreuve du temps, les villes doivent être durables et propices au bien-être humain, à la diversité, à la connectivité et à la créativité. Elles doivent élever et inspirer l'humanité en chacun d'entre nous. Les principes de conception d'Allied sont appliqués à tous les nouveaux projets d'aménagement et reflètent nos valeurs et nos aspirations pour les villes où nous sommes présents.

Les principes de conception d'Allied sont à la base de nos exigences de projet du propriétaire (EPP). Les EPP d'Allied définissent les objectifs et les critères du projet pour éclairer la conception, établissent des lignes directrices à l'intention des consultants et des partenaires de coentreprise et décrivent comment nous évaluerons des conceptions afin de nous assurer que les besoins de nos intervenants sont satisfaits. Notre équipe est en train d'améliorer nos EPP dans le but de réduire notre empreinte carbone et l'objectif à long terme d'atteindre la neutralité carbone pour tous les nouveaux projets d'aménagement en phase avec notre plan de neutralité carbone.

PRINCIPES DE CONCEPTION D'ALLIED

DISTINCTIVE

Accorder la priorité à la conception pour créer des actifs uniques et des espaces formidables qui favorisent un sentiment de bien-être, de créativité, de connectivité et de diversité.

ADAPTABLE

Tenir compte des besoins spatiaux en constante évolution, des progrès technologiques et des différents types d'utilisation.

DURABLE

Réduire au minimum les impacts environnementaux en optimisant les activités de conception, de construction et d'exploitation.

HUMANISTE

Répondre aux besoins des usagers des bâtiments en établissant des priorités en matière d'expérience, de fonctionnalité et d'établissement de liens humains.

ÉTUDE DE CAS

Application de nos principes de conception au Centre Queen Richmond (QRC) Ouest

QRC Ouest est un exemple de développement urbain avant-gardiste qui intègre la préservation historique, l'efficacité énergétique et la réutilisation adaptative au cœur de Toronto. QRC Ouest comprend trois bâtiments distincts : 364, rue Richmond Ouest, construit à l'origine en 1920, 134, rue Peter, construit en 2015 et 375, rue Queen Ouest, achevé à la fin de 2023. Le projet de raccordement de ces bâtiments a commencé en 2007 et était motivé par la volonté de créer un espace de travail urbain dynamique qui pourrait évoluer au fil du temps.

DISTINCTIVE

La conception unique de QRC Ouest a été reconnue pour son excellence, son innovation structurelle et sa préservation du patrimoine. Les « cadres delta » sont trois supports de sept étages qui créent un hall d'entrée d'atrium de 75 pieds de hauteur, servant de base à onze étages d'espace de travail urbain au-dessus. La conception met également en œuvre les trois types de conservation du patrimoine recommandés dans les lignes directrices du district de conservation du patrimoine de la rue Queen Ouest (DCP). Toute la structure en bois et la façade extérieure du 364, rue Richmond ont été entretenues, deux façades du 134, rue Peter ont été conservées in situ, deux façades du 134, rue Peter ont été reconstruites et la façade du 381, rue Queen a été conservée pour préserver l'échelle et le design uniques du quartier Queen Ouest.

ADAPTABLE

Un élément central de la philosophie de conception technique de QRC Ouest consistait à construire un système d'installation centrale capable de répondre aux besoins futurs en matière d'expansion et de demande. Pour réaliser cette vision, la conception initiale, à partir de 2007, comprenait un système d'installation unique qui pourrait éventuellement être utilisé pour chauffer et refroidir tout le complexe. Le rendement opérationnel du bâtiment après cinq ans a démontré une grande efficacité et il n'a fallu des pompes que pour ajouter une toute nouvelle structure, le 375, rue Queen Ouest. Toutes les décisions de conception prises à QRC Ouest ont été prises en tenant compte de la connectivité et de l'utilisation future, y compris l'infrastructure de télécommunications, les raccordements de ponts entre les bâtiments, les allées partagées et les quais de chargement, les revêtements de sol souples pour l'expansion locative et les revêtements de sol surélevés pour l'adaptabilité dans les locaux.

QRC Ouest accueille divers types d'utilisation, y compris l'éducation et la vente au détail, en plus d'une variété d'usagers de bureau comme la technologie, le multimédia, la mode, l'épicerie, les jeux vidéo et les films.

DURABLE

L'intégration de l'exploitation de trois propriétés dans une installation centrale a entraîné une plus grande efficacité que trois systèmes distincts et a également réduit l'espace au sol requis, les matériaux de construction et les exigences d'entretien. En conservant la structure et la façade du 364, rue Richmond, nous avons évité le carbone intrinsèque associé aux nouveaux matériaux de construction, tout en fournissant tous les éléments d'un espace de travail urbain moderne. Le 134, rue Peter a obtenu la certification LEED pour la Conception et la Construction de Bâtiments (BD+C) Or en 2017 et a reçu une nouvelle certification LEED Platine en vertu de la certification LEED pour l'Exploitation et l'Entretien de Bâtiments (O+M) en 2022. Nous visons actuellement la certification LEED BD+C Or pour le 375, rue Queen Ouest, qui comprend des éléments de conception durable comme des toits verts et réfléchissants solaires, la collecte de l'eau de pluie pour la chasse d'eau des toilettes, un système avancé de compteurs d'énergie, des matériaux à faibles émissions pour améliorer la qualité de l'air intérieur, des vues panoramiques avec contrôle de la lumière du jour pour les occupants et le réacheminement de plus de 80 % des déchets de construction.

HUMANISTE

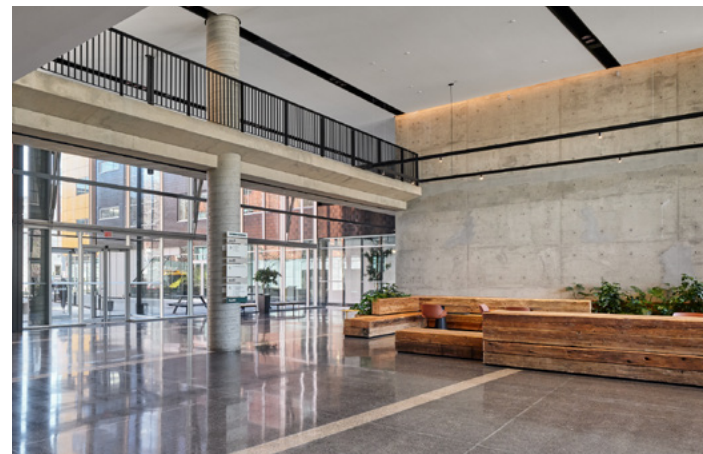
Le QR Ouest relie les rues Peter et Richmond par son atrium vitré, prolongeant le domaine public dans l'espace entre les bâtiments comme lieu de rassemblement et de connexion tout au long de l'année. L'atrium sert à la fois de hall d'entrée et d'espace pour les événements communautaires, les événements d'entreprise, les galas, les mariages et les expositions d'art. En créant des espaces pour divers usages, QRC Ouest accorde la priorité à l'expérience de l'utilisateur, ce qui enrichit encore davantage le dynamisme du quartier Queen Ouest.

En appliquant une approche distinctive, adaptable, durable et humaniste à la conception, le QRC Ouest non seulement revitalise son environnement immédiat, mais aussi établit un précédent pour les futurs développements urbains.

OPTIMISATION DES AMÉNAGEMENTS

En 2023, Allied a mis l'accent sur la réalisation de développements, de modernisations et d'aménagements actifs pour répondre aux besoins changeants des utilisateurs de l'espace de travail moderne. Nous avons tiré parti des leçons tirées de la rénovation sans déchets de notre bureau de Calgary pour optimiser les aménagements de bureaux afin de réduire la demande de matériaux de construction bruts, démontrant ainsi notre capacité à créer de la valeur sans sacrifier nos engagements environnementaux. Les lignes directrices pour la création d'espaces personnalisés et à faible impact comprennent ce qui suit :

- Utilisation de l'aménagement existant pour entretenir l'infrastructure clé comme le CVCA, les cuisines et l'éclairage, réduisant ainsi au minimum les besoins en plomberie et en électricité supplémentaires.
- Réattribution du mobilier de bureau et réutilisation des matériaux dans un bâtiment ou dans plusieurs bâtiments.
- Rénovation du bois dur comme les planchers, les portes et les armoires de menuiserie au lieu de les remplacer par de nouveaux matériaux.
- Modernisation de l'éclairage à notre norme nationale d'éclairage à DEL pour réduire la consommation d'électricité, assurer l'uniformité et maintenir la souplesse nécessaire pour réutiliser les luminaires dans l'ensemble de notre portefeuille.
- Entreposage des matériaux de construction et des luminaires inutiles, comme les portes, les cadres, les poutres en bois récupéré et les revêtements de sol, pour utilisation future.



LA CITÉ REÇOIT LE PRIX BOMA BEST

Six bâtiments du complexe La Cité, situé à Montréal, ont reçu le prix BOMA BEST Platine en 2023. Deux des bâtiments, 700, rue Wellington et 75, rue Queen, ont remporté le prix BOMA BEST et ont obtenu la meilleure note dans la catégorie des immeubles de bureaux.

FAIRE PROGRESSER LA STRATÉGIE DE CERTIFICATION DES BÂTIMENTS D'ALLIED

En 2021, nous avons mis sur pied un comité interne multidisciplinaire pour évaluer les principales certifications de bâtiments et déterminer une approche uniforme dans l'ensemble de notre portefeuille. En 2023, le Comité a finalisé la Stratégie nationale de certification des bâtiments. Voici les principaux engagements :

- Obtention, au minimum, de la certification LEED v4 pour la Conception et la Construction de Bâtiments (BD+C) or.
- Réalisation d'une analyse du cycle de vie pour tous les nouveaux projets d'aménagement.
- Évaluation de la possibilité d'obtenir la certification LEED v4 BD+C Platinum et la certification CaGBC Bâtiment à carbone zéro – Design à l'aide d'une analyse du coût du cycle de vie et de notre prix fictif du carbone en interne.
- Certification de 8,1 millions de pieds carrés de plus selon la norme LEED et/ou BOMA BEST d'ici 2028, ce qui fera passer notre pourcentage de certification à 70 %.

52 % AMÉLIORATION DE LA COUVERTURE DE LA CERTIFICATION DE NOTRE PORTEFEUILLE À LONG TERME, PASSANT DE 27 % EN 2022 À 41 % EN 2023

PROCHAINES ÉTAPES

- Mettre la dernière main à nos exigences de projet du propriétaire (EPP) pour les futurs projets d'aménagement.
- Améliorer nos processus de suivi et d'entreposage des matériaux de construction et du mobilier en vue d'une réutilisation future.
- Tirer parti des leçons tirées des projets pilotes neutres en carbone, comprenant le 365, Railway à Vancouver, pour soutenir les plans de transition vers la neutralité carbone de notre portefeuille à long terme.
- Évaluer les fournisseurs afin de déterminer ceux qui sont alignés sur les ambitions de notre PNC et de nos EPP.
- Certifier à 70 % notre portefeuille à long terme selon la norme LEED et/ou BOMA BEST d'ici 2028.



Social

Améliorer l'expérience des employés et des usagers et soutenir les communautés dans lesquelles nous sommes implantés.

17	Impact communautaire
17	Développement communautaire
19	L'expérience de l'utilisateur
21	Personnes et culture
21	Engagement des employés
23	Égalité, diversité et inclusion (ÉDI)
25	Santé, bien-être et sécurité



Impact communautaire

Développement communautaire

L'immobilier est une industrie profondément humaine qui doit suivre le rythme des changements démographiques et technologiques, ainsi que des attitudes et des expériences humaines en constante évolution. Elle doit être gérée en tenant compte des générations futures afin de favoriser le bien-être humain, la créativité, la connectivité et la diversité. Les principes directeurs de nos initiatives de développement communautaire comprennent la préservation du patrimoine, la sensibilité de fonctionnement et l'investissement dans les arts et la culture.

FAIRE PLACE À L'ART

Allied reconnaît le rôle que joue le développement dans l'embourgeoisement et le déplacement des artistes locaux. Nous sommes persuadés que nos quartiers, nos bâtiments et nos usagers sont mieux desservis lorsque les artistes demeurent des membres viables de la communauté. Nous avons commandé plus de 50 œuvres d'artistes et installations permanentes dans l'ensemble de notre portefeuille et soutenu de nombreuses installations temporaires dans le cadre de festivals et d'autres célébrations artistiques et culturelles. En 2023, nous nous sommes associés à des organismes de trois villes pour offrir un espace de travail abordable à plus de 1 500 artistes, organismes culturels et petites entreprises de création.

COMMÉMORATION DE L'HISTOIRE DE L'ÉDITION À TORONTO

The Well, à Toronto, a une riche histoire d'édition et de médias. Le site comptait trois éditeurs importants au Canada. Le nouveau hall d'entrée du bureau du 8, avenue Spadina comprend un cadre de porte art-déco refait à partir de l'entrée de l'ancien bâtiment du Globe and Mail, qui se trouvait auparavant sur la propriété. Les portes ont été transformées de façon unique en un monument qui célèbre l'histoire de l'édition à Toronto et informe les visiteurs sur elle.

HOMMAGE À THE HERO

Dans le cadre de l'Edmonton Mural Festival, Allied a fourni de l'espace au collectif d'artistes, Rust Magic, pour transformer l'un des murs du stationnement Revillon en une déclaration d'espoir et de force. The Hero est la première collaboration entre Hardthirteen, artiste indonésien de graffitis, Annaliza Toledo et Curly Whitebear, de Rust Magic International. Ensemble, les membres du trio ont donné vie à une vision de bravoure qui évoque un avenir plus prometteur pour les femmes et les filles autochtones. La consultation a joué un rôle clé dans l'élaboration de ce concept; après une cérémonie et une conversation avec les gardiens du savoir locaux de la Bent Arrow Traditional Healing Society, Rust Magic Collective a créé l'image pour aider à raconter cette histoire importante.

PRÉSERVATION DU BURNS BLOCK

Allied préserve les biens historiques en remplaçant les infrastructures vieillissantes par des matériaux de construction et des technologies modernes et efficaces pour améliorer le rendement, tout en maintenant le caractère et l'histoire. Le Burns Block, situé au 342, rue Water, à Vancouver, est un important édifice de cinq étages, au milieu d'un îlot urbain, construit en 1890 et conçu par l'architecte local majeur William Blackmore. Le Burns Block est inscrit au Vancouver Heritage Register et se trouve à l'entrée de l'arrondissement historique de Gastown. Allied a acquis le 342, rue Water en 2018. En 2023, nous avons effectué d'importantes modernisations pour améliorer le confort et l'accessibilité des usagers, y compris des systèmes de CVCA efficaces, des infrastructures électriques et des ascenseurs, des aires communes et des toilettes modernisés. De nouveaux renforts sismiques, des supports structuraux et un remplacement complet du toit ont été mis en œuvre pour assurer la durabilité du bâtiment sans en compromettre le caractère.



The Hero, Revillon Parkade, Edmonton

VENIR EN AIDE AUX PERSONNES DANS LE BESOIN

ZONE DE CHUTE

Le 175, rue Bloor Est, à Toronto, a été l'hôte de l'initiative de financement annuelle des Timbres de Pâques, Zone de Chute, où les participants sont descendus en rappel du haut de l'immeuble de grande hauteur pour recueillir des fonds pour les enfants ayant un handicap physique grâce au financement de l'équipement essentiel de mobilité et d'accessibilité. L'événement a permis de recueillir plus de 63 000 \$, et 70 participants ont participé à la descente du bâtiment.

AIDE D'URGENCE AUX RÉFUGIÉS

À l'automne 2023, un afflux de réfugiés et de demandeurs d'asile africains est arrivé à Toronto et n'a pas eu les ressources nécessaires pour commencer sa vie au Canada. En conséquence, des centaines de personnes ont campé près du 129, rue Peter, directement en face du bureau d'Allied à Toronto, ce qui a suscité un appel urgent à l'appui à l'échelle de la ville. En réponse, Allied a lancé un appel à l'action à ses usagers de Toronto, organisant une collecte de marchandises dans cinq endroits. Des dons importants ont été versés à Revivaltime Tabernacle Church et à Dominion Church International Toronto, deux organismes qui ont accueilli des centaines de nouveaux arrivants et qui leur ont offert un refuge et des ressources pour les aider à s'intégrer à Toronto.

INITIATIVES COMMUNAUTAIRES

Pour s'attaquer au problème croissant de l'insécurité alimentaire à l'échelle nationale, Allied a mobilisé ses employés et ses usagers pour qu'ils fassent des dons de nourriture aux banques alimentaires locales partout au Canada. Au total, 41 bâtiments ont participé à Vancouver, Calgary, Toronto et Montréal. Pendant la période des Fêtes, Allied a coordonné une collecte de jouets dans 28 bâtiments à l'échelle du pays, contribuant ainsi à des organismes locaux voués au soutien des enfants dans le besoin.

CÉLÉBRER LES ICÔNES LOCALES

L'été dernier, Allied a ajouté une peinture murale sur le mur nord du 99, Spadina à Toronto pour rendre hommage à une légende des Blue Jays de Toronto : Jose Bautista et son fameux « bat flip ». La peinture murale de Paul Glyn-Williams, d'une hauteur de quatre étages, illustre ce moment important de l'histoire des Blue Jays et a été officiellement dévoilée au début du mois d'août 2023 pour coïncider avec le départ à la retraite de Bautista des Jays. Cette peinture murale est déjà devenue un point de convergence pour les gens du coin, les touristes et les amateurs.



Dons aux réfugiés, 134, rue Peter, Toronto



Peinture murale José Bautista, 99, rue Spadina, Toronto

Expérience de l'utilisateur

Allied s'est engagée à améliorer notre programme d'expérience de l'utilisateur (PEU) afin de favoriser des liens plus solides avec nos usagers et d'améliorer leur expérience dans nos espaces et dans la communauté environnante. En 2023, nous avons rehaussé la qualité et la portée de nos programmes d'utilisation existants grâce à des partenariats stratégiques et à l'amélioration des commodités.

Nous avons réalisé notre quatrième sondage annuel d'évaluation de l'expérience de l'utilisateur avec Grace Hill Kingsley Surveys. Les résultats montrent des progrès par rapport à l'année précédente, avec une amélioration des cotes dans tous les domaines visés par le sondage et une augmentation générale de la satisfaction des usagers. En se fondant sur les renseignements recueillis dans le cadre du sondage, les équipes interfonctionnelles ont élaboré des plans d'action stratégiques au niveau du bâtiment afin de cibler et d'aborder directement les possibilités. Notre accent soutenu sur l'expérience de l'utilisateur a entraîné une augmentation de 47 % de notre indice de recommandation net par rapport à 2022.

POINTS FORTS DE L'ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE DE L'USAGER

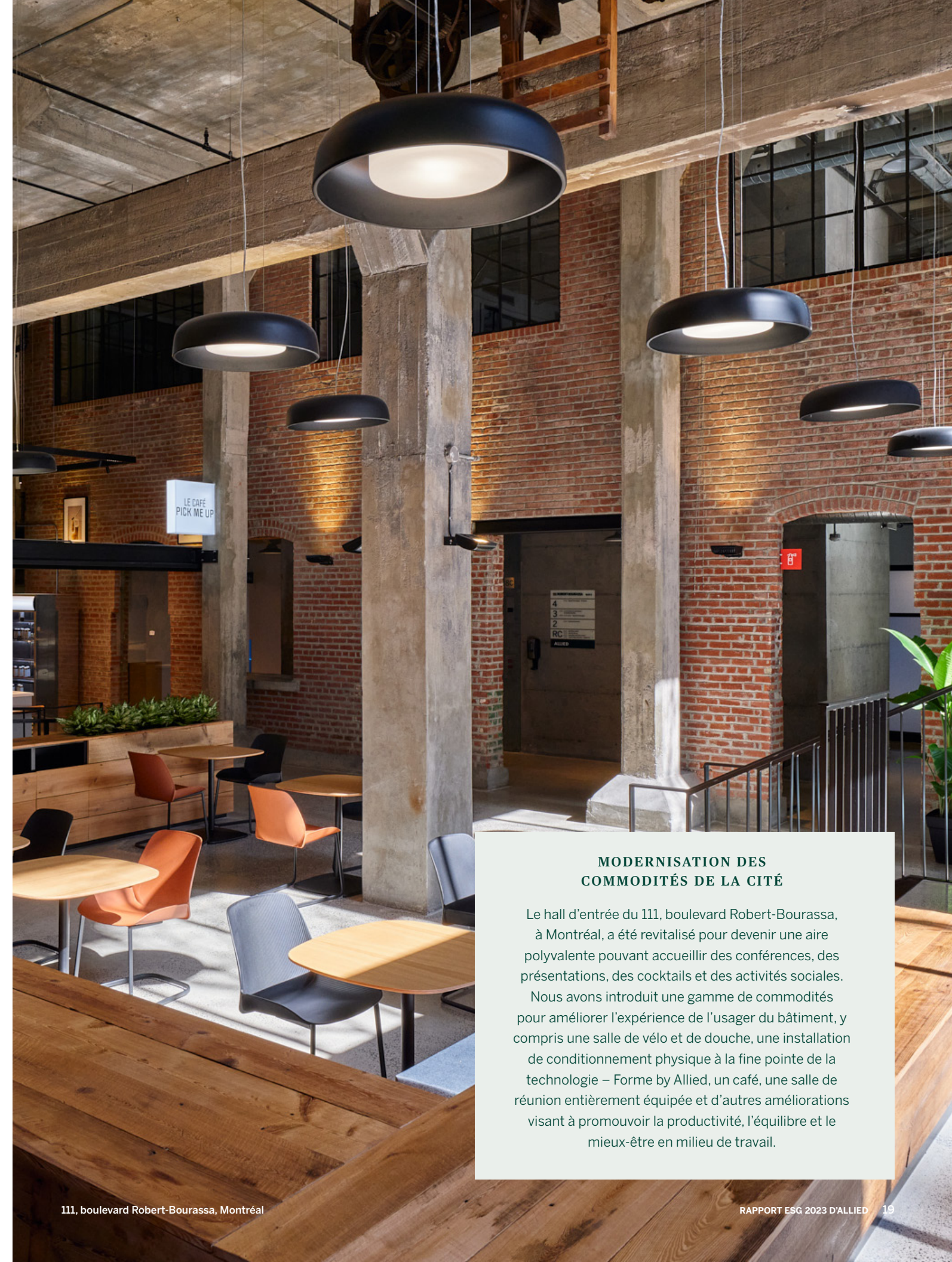
- 100 %** DES DOMAINES NOTÉS EN AMÉLIORATION PAR RAPPORT À 2022
- 250 %** INDICE DE RECOMMANDATION NET PLUS ÉLEVÉ QUE LA MOYENNE DE L'INDUSTRIE EN 2023
- 62** PROPRIÉTÉS ONT REMPORTÉ LE PRIX D'EXCELLENCE KINGSLEY 2023 PAR RAPPORT À 46 PROPRIÉTÉS EN 2022
- 80 %** DES USAGERS SONT SATISFAITS DE L'ENGAGEMENT DE LEUR PROPRIÉTÉ À L'ÉGARD DE L'EXPLOITATION DURABLE DU BÂTIMENT, DÉPASSANT L'INDICE KINGSLEY

INITIATIVES 2023

- Lancement du programme d'adhésion à la communauté d'Allied en partenariat avec l'Allied Music Centre, qui abrite le Massey Hall. Les membres bénéficient d'avantages comme des billets à prix réduit, des achats anticipés, l'accès à des événements spéciaux et plus encore. Plus de 80 organismes se sont joints à ce programme depuis son lancement.
- Partenariat avec Ritual, application de commande d'aliments en ligne et usager Allied, pour offrir des rabais sur l'heure du dîner à notre réseau à Toronto. Le programme a mobilisé près de 4 000 usagers Allied au cours d'une promotion de 30 jours et a permis de réaliser plus de 120 800 \$ de ventes dans des restaurants locaux. Les économies totales pour nos usagers (payées par Ritual) étaient d'un peu moins de 15 000 \$.
- Mise à l'essai d'un événement social à Toronto où les utilisateurs pouvaient prendre une courte pause et jouer avec des chiots. L'interaction avec les chiots a créé une expérience apaisante et joyeuse où les usagers pouvaient se rencontrer et partager leur amour des animaux. Nous avons organisé cinq promenades sociales avec son chien qui ont attiré plus de 570 participants.

PROCHAINES ÉTAPES

- Élaborer des lignes directrices qui appuient les activités des usagers pour atteindre l'objectif zéro déchet et accroître le soutien aux entreprises locales.
- Établir de nouveaux partenariats et de nouvelles relations avec des intervenants clés, des usagers et des partenaires de détail pour enrichir la programmation destinée aux usagers.
- Mettre à l'essai un nouveau type de centre d'agrément pour les usagers du quartier King Ouest à Toronto.



MODERNISATION DES COMMODITÉS DE LA CITÉ

Le hall d'entrée du 111, boulevard Robert-Bourassa, à Montréal, a été revitalisé pour devenir une aire polyvalente pouvant accueillir des conférences, des présentations, des cocktails et des activités sociales. Nous avons introduit une gamme de commodités pour améliorer l'expérience de l'utilisateur du bâtiment, y compris une salle de vélo et de douche, une installation de conditionnement physique à la fine pointe de la technologie – Forme by Allied, un café, une salle de réunion entièrement équipée et d'autres améliorations visant à promouvoir la productivité, l'équilibre et le mieux-être en milieu de travail.

ÉTUDE DE CAS

Transformation du hall d'entrée du 1001, boulevard Robert-Bourassa



Hall d'entrée du 1001, boulevard Robert-Bourassa, Montréal

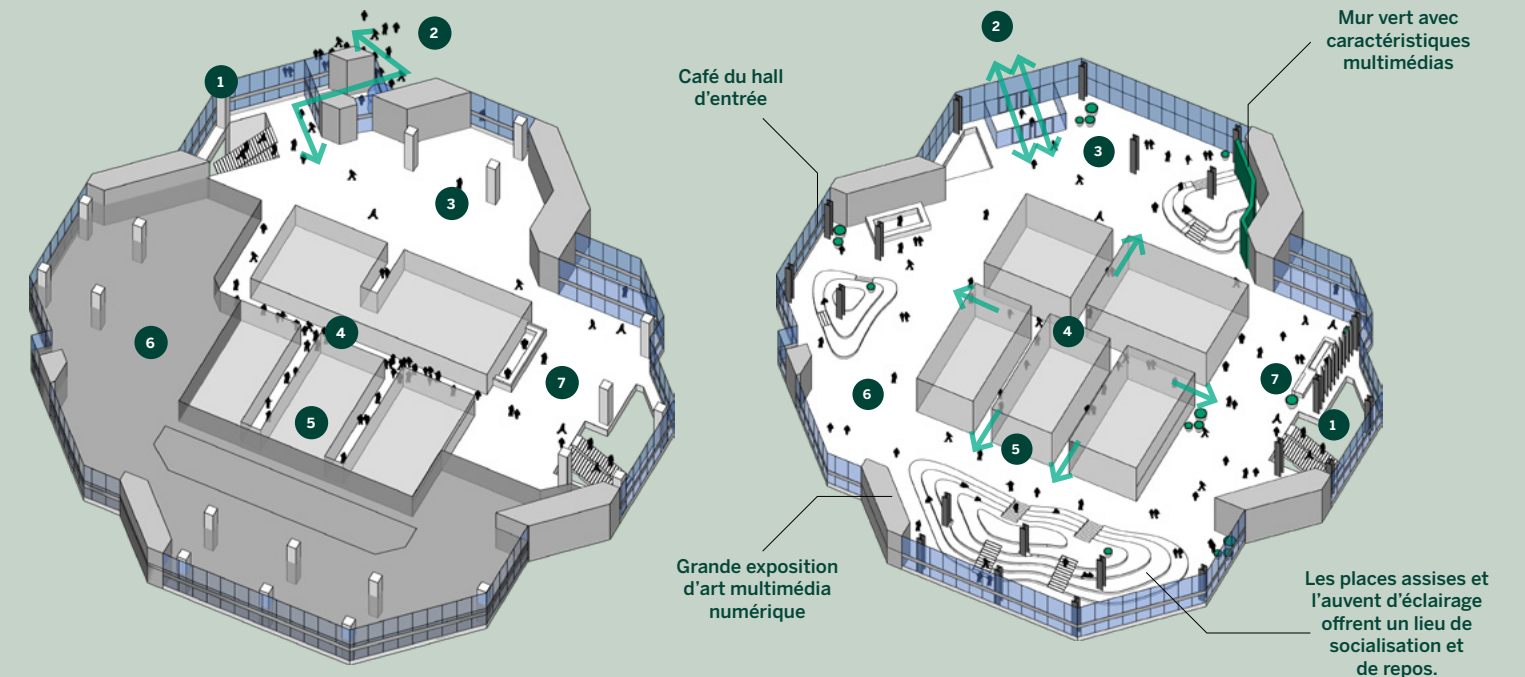
Lorsqu'Allied fait l'acquisition du 1001, boulevard Robert-Bourassa, son rez-de-chaussée manquait de chaleur et de caractère, tandis que son espace de travail était limité par des plafonds suspendus, de lourds cloisonnements et une lumière naturelle inadéquate. Nous avons entrepris de moderniser le bâtiment dans le but d'accroître l'engagement humain et de mieux servir les usagers, les visiteurs et la communauté environnante.

Au cœur de notre approche se trouvait l'engagement actif auprès des usagers et des membres de la communauté du centre-ville de Montréal afin de recueillir des commentaires et des idées et de favoriser un sentiment d'appropriation et de co-création dans le projet et sa vision.

En partenariat avec Gensler et Moment Factory, le 1001, boulevard Robert-Bourassa, a subi une transformation importante,

évoluant pour devenir plus qu'un simple lieu de travail. Le hall d'entrée réaménagé sert maintenant d'espace multifonctionnel dynamique, reflétant l'identité unique de la ville de Montréal et s'inspirant du mont Royal et de son écosystème immédiat. Au deuxième étage, un espace de travail modèle a été conçu pour mettre en valeur la beauté du bâtiment de base en enlevant les plafonds suspendus pour permettre une lumière naturelle abondante et en exposant la charpente structurelle en acier pour créer un environnement visuel saisissant.

Aujourd'hui, le 1001, boulevard Robert-Bourassa offre aux usagers une expérience qui va au-delà de la simple fonctionnalité. Il offre un espace conçu pour inspirer la créativité, promouvoir l'équilibre et faciliter des liens humains significatifs.



AVANT

- 1 Les gens évitent le hall d'entrée en empruntant les escaliers pour se déplacer.
- 2 Entrée à goulot d'étranglement et porte en mauvais état de fonctionnement.
- 3 L'intérieur est propre, mais sans caractère.
- 4 Le plafond du couloir des ascenseurs est bas.
- 5 Un cul-de-sac entraîne un retour en arrière.
- 6 Un locataire occupait la moitié du hall d'entrée.
- 7 La réception est difficile à trouver. Il est difficile pour la sécurité de voir toutes les entrées.

APRÈS

- 1 Escalier simple menant au hall pour permettre plus de circulation dans le hall transversal.
- 2 Une nouvelle entrée de coin crée un bon flux.
- 3 Murs enlevés pour accroître la visibilité à l'intérieur et à l'extérieur.
- 4 Noyau d'ascenseur avec plafonds à deux niveaux.
- 5 Le noyau d'ascenseur est complètement ouvert de tous les côtés.
- 6 Le rez-de-chaussée entièrement ouvert peut également servir d'espace pour les événements.
- 7 La nouvelle réception est facile à trouver et accueillante.

Personnes et culture

Engagement des employés

Allied offre à ses employés un milieu de travail distinct qui favorise la créativité et la connectivité d'une manière durable et propice à leur mieux-être et à la diversité. Cela se reflète dans la façon dont nous concevons non seulement nos espaces physiques, mais aussi notre structure organisationnelle et nos programmes de talents.

LEADERSHIP LOCAL

Chez Allied, nous croyons que le leadership est possible à tous les niveaux en permettant aux membres de l'équipe de chaque ville et discipline de contribuer équitablement. En 2023, nous avons mis sur pied des équipes de direction locales pour améliorer la prise de décisions, la transparence et la responsabilisation des dirigeants. Sous la supervision de la direction, chaque équipe interfonctionnelle travaille en collaboration pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies qui répondent aux besoins uniques de leur région.

MESURES DE L'ENGAGEMENT

Nous collaborons avec Kincentric pour évaluer l'engagement de nos employés et comparer ses dimensions clés d'une année à l'autre. Grâce à un taux de réponse de 92 % des employés, la cote d'engagement d'Allied s'est améliorée de trois points par rapport à 2022, ce qui nous place au-dessus de la moyenne du secteur immobilier canadien et d'un point sous le premier quartile du Canada.

En nous fondant sur les résultats, nous avons élaboré des comités de plans d'action composés de représentants de chaque ville et de chaque service pour aborder les points à améliorer. Les comités ont donné lieu à des présentations dirigées par les employés sur les mesures proposées, qui ont éclairé les objectifs de l'entreprise et des services.

Comparativement à 2022, nous avons réalisé des améliorations dans 8 des 15 aspects de l'expérience des employés, y compris plusieurs des principaux domaines d'intérêt de l'an dernier, à savoir les talents et la dotation, la conciliation travail-vie personnelle et l'image de marque de l'employeur.

En plus de surpasser la moyenne canadienne en matière d'engagement immobilier, Kincentric a également reconnu Allied comme meilleur employeur. La liste des meilleurs employeurs de Kincentric célèbre les organisations qui font preuve d'un fort engagement des employés, d'une grande agilité, d'un leadership mobilisateur et d'une focalisation sur les talents. Allied a été reconnue trois fois depuis que nous avons commencé à mener des sondages sur l'engagement des employés en 2020.

75 % DE SCORE D'ENGAGEMENT GLOBAL, SOIT 1 % EN DESSOUS DU PREMIER QUARTILE DU CANADA

79 % PENSENT QU'ALLIED LES INSPIRE À FAIRE DE LEUR MIEUX CHAQUE JOUR

80 % INDIQUENT QU'ILS N'HÉSITERAIENT PAS À RECOMMANDER ALLIED À UN AMI

PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL

Investir dans le perfectionnement continu de nos employés est un élément essentiel de notre stratégie de gestion des talents. En 2023, nous avons lancé le programme de mentorat d'Allied. Les employés étaient jumelés à des mentors en fonction de leurs intérêts personnels en matière de perfectionnement. La participation du mentor était volontaire et offerte aux employés de niveau directeur et supérieur. Voici les résultats du programme inaugural :

- 27 employés ont participé au programme.
- Les mentors et les mentorés ont reçu une formation et des ressources pour optimiser leur expérience de mentorat.
- 100 % des participants étaient satisfaits ou très satisfaits du programme.
- 100 % des participants croient que le programme a appuyé leurs progrès vers l'atteinte des objectifs personnels établis.

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

La santé et le bien-être de nos employés sont une priorité absolue. Allied propose un régime complet d'avantages sociaux qui comprend ce qui suit :

- Régime d'assurance complet pour les soins médicaux, les soins dentaires et les médicaments, avec 100 % des primes payées par l'entreprise.
- Assurance vie basique et assurance décès et mutilation accidentels.
- Assurance vie pour personne à charge.
- Assurance vie facultative du conjoint et de l'employé.
- Assurance-invalidité de courte et de longue durée.
- Assurance médicale d'urgence à l'étranger.
- Compte de frais pour soins de santé (CFSS) ou allocation de dépenses de mieux-être (CDME).
- Programme d'aide aux employés et à leur famille.
- Cotisations de l'entreprise à un régime enregistré d'épargne-retraite.

Dans le cadre de notre renouvellement annuel des avantages sociaux collectifs, nous évaluons les tendances de l'industrie et tenons compte des besoins des employés en fonction de l'utilisation des avantages sociaux et des commentaires fournis tout au long de l'année.

Nous savons que le besoin de soutien en santé mentale a augmenté alors que l'accès à des fournisseurs de services qualifiés est devenu plus difficile. En guise d'appui, nous avons élargi la liste des professionnels de la santé mentale admissibles au remboursement en vertu du régime. Compte tenu de la demande continue, nous avons également doublé le remboursement annuel maximal des services de santé mentale.

Sachant que la constitution d'une famille est différente pour tout le monde, nous avons ajouté des avantages liés à la constitution d'une famille au régime afin d'appuyer un cheminement inclusif et diversifié vers la parentalité. Ces avantages comprennent ce qui suit :

- Services relatifs aux médicaments pour la fertilité.
- Services médicaux de fertilité.
- Prestations de maternité de substitution et d'adoption.

Pour les employés et leurs personnes à charge qui explorent l'expression de leur genre au moyen d'une chirurgie d'affirmation, nous avons élargi la couverture pour les chirurgies qui ne sont peut-être pas incluses dans les régimes provinciaux.

Nous avons également lancé une page de ressources sur le mieux-être accessible à tous les employés par l'entremise de notre Système d'information des ressources humaines (SIRH) avec des outils, des références et des ressources sur divers sujets liés au mieux-être, y compris la santé physique, le bien-être mental et les connaissances financières. Notre investissement total dans le compte de frais pour soins de santé ou l'allocation de dépenses de mieux-être supplémentaire pour les employés à temps plein s'est élevé à 161 843 \$, un coût compensé par la gestion proactive de nos transporteurs et de nos renouvellements.

MESURES CLÉS	2021	2022	2023
PARTICIPATION AU SONDRAGE SUR L'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS	93 %	94 %	92 %
SCORE D'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS	77 %	72 %	75 %
INVESTISSEMENT DANS LES INITIATIVES D'APPRENTISSAGE ET DE PERFECTIONNEMENT DES EMPLOYÉS	360 000 \$	390 000 \$	339 000 \$

ÉTUDE DE CAS

Journée de bénévolat

Les employés ont profité de leur nouvelle Journée de bénévolat pour appuyer une vaste gamme de causes, d'organismes de bienfaisance et d'initiatives d'intervention d'urgence.



En réponse à une importante tornade de force F4 près de Crossfield, en Alberta, un employé a profité de la Journée de bénévolat pour aider sa communauté à enlever les débris, ce qui lui a permis d'accéder à des maisons et à des routes importantes.



Les employés ont appuyé une activité de financement au Holland Bloorview Kids Rehabilitation Hospital à Toronto, contribuant à l'organisation et à la programmation de l'événement.



Notre service des finances et de la comptabilité a célébré le Jour de la Terre et procédé à un nettoyage du quartier, y compris deux parcs et terrains de jeu.



PROCHAINES ÉTAPES

- Lancer un programme de reconnaissance officiel pour souligner reconnaître les contributions des employés aux résultats commerciaux, au renforcement de la communauté et à la culture.
- Élaborer une formation et des ressources axées sur les gestionnaires pour appuyer les gestionnaires de personnel nouveaux et existants.

Égalité, diversité et inclusion (ÉDI)

Allied vise à cultiver un environnement qui fait progresser l'égalité, reflète la diversité et fait preuve d'inclusion pour tous les intervenants de notre entreprise. Nous nous efforçons de créer des espaces où les personnes de toutes expériences vécues, de tous revenus, de toutes races, de toutes habilités et de tous horizons se sentent les bienvenues et en sécurité. Nous avons fait de grands progrès depuis la création de notre Comité de l'ÉDI en 2019 et la création de notre première feuille de route de l'ÉDI en 2021. À la fin de 2023, nous avons terminé notre feuille de route et retenu les services de la société tierce, Strasity, pour examiner notre rendement en matière d'ÉDI et appuyer l'élaboration de notre prochaine feuille de route.

Une feuille de route de l'ÉDI nous fournit un outil utile pour réfléchir à notre équipe et à notre culture et pour nous tenir responsables d'un ensemble de mesures qui appuieront nos principaux intervenants, y compris les employés, les usagers et les partenaires. Notre feuille de route de l'ÉDI 2024+ mettra l'accent sur les domaines clés suivants :

- Éducation et formation
- Recrutement
- Gestion des talents
- Gouvernance, données et communications de l'ÉDI
- Intégration régionale entre les équipes
- Pratiques de l'ÉDI des fournisseurs
- Utilisateurs et communauté

Les engagements de notre feuille de route ont également généré de la valeur pour les relations avec nos locataires. Nous avons toujours reçu des commentaires positifs des usagers au sujet de nos programmes de l'ÉDI et nous avons l'intention de continuer à offrir des activations et des ressources à fort impact.

91 % DES USAGERS SONT SATISFAITS DE L'ENGAGEMENT D'ALLIED À L'ÉGARD DE L'ÉDI, UN SCORE PLUS ÉLEVÉ QUE L'INDICE KINGSLEY

+ DE 950 USAGERS ET EMPLOYÉS ONT ASSISTÉ À SIX ATELIERS SUR L'ÉDI

MESURES EN 2023

Organisation du deuxième atelier à l'intention des dirigeants en immobilier afin de les aider à mieux comprendre la colonisation et ses répercussions sur les peuples autochtones. Cet atelier était axé sur des projets précis, qui ont démontré un engagement et une collaboration fructueux avec les communautés autochtones. Offert en partenariat avec Shared Path, Urban Land Institute Toronto et Westbank.

Tenue d'un événement en personne et en direct sur le Web avec la grand-mère Irene Compton, cofondatrice du Minwaashin Lodge et survivante intergénérationnelle du système des pensionnats, à l'intention de tous les employés et usagers d'Allied pour souligner la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (JNVR) et démontrer comment les enseignements autochtones traditionnels peuvent être appliqués dans l'environnement de travail quotidien.

Tenue d'un atelier virtuel sur la résistance des Noirs avec le professeur Dean Delpeache, directeur, consultant pour Strasity, pendant le Mois de l'histoire des Noirs.

Tenue d'une séance de formation virtuelle avec The 519 pour tous les employés et les usagers d'Allied afin d'acquérir des compétences tangibles pour une alliance inclusive active et authentique, une sensibilisation et des outils de solidarité visible et active avec les communautés 2SLGBTQI+.

Tenue d'une table ronde en direct sur le Web avec des dirigeantes de la communauté d'Allied pour #EmbraceEquity et célébration de la Journée internationale des femmes. La table ronde était animée par Hersha Leung, première vice-présidente, Allied, et les conférenciers comprenaient Cecilia Williams, présidente et chef de la direction, Allied; Sandra Hawken, présidente et chef de la direction, Holland Bloorview Kids Rehabilitation Hospital Foundation; et Mary Aitken, fondatrice et chef de la direction, The Verity Group of Companies.

Exploitation de notre publication semestrielle, BLOCK Magazine, pour présenter les efforts de l'ÉDI des usagers d'Allied.

Création d'un partenariat avec Isaac Crosby, gardien noir/ojibwé du savoir sur les plantes et l'agriculture, pour construire un jardin des sept générations à The Well à Toronto. Le jardin comprendra des renseignements éducatifs à l'intention des visiteurs et de la garderie locale, ainsi qu'une peinture murale réalisée par un artiste autochtone.

Nous avons demandé à la Fondation Rick Hansen d'auditer quatre immeubles à Toronto afin de cerner les obstacles et les possibilités en matière d'accessibilité et d'inclusion au sein de notre portefeuille.

IMPACT EN 2023

Au cours d'une évaluation effectuée après l'événement, 84 % des répondants au sondage ont dit qu'ils ont commencé à faire quelque chose de nouveau ou de différent pour se familiariser par rapport à la culture et aux enjeux autochtones et en apprendre plus sur ce sujet.

Au cours d'une évaluation effectuée après l'événement, 94 % des répondants au sondage ont estimé avoir appris quelque chose de nouveau au sujet de la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation.

Au cours d'une évaluation effectuée après l'atelier, 98 % des répondants au sondage ont indiqué avoir appris de nouveaux renseignements sur l'histoire des Noirs au Canada.

Au cours d'une évaluation effectuée après la formation, 100 % des répondants au sondage ont indiqué avoir appris des outils tangibles pour démontrer leur solidarité avec les communautés 2SLGBTQI+.

Au cours d'une évaluation effectuée après l'événement, 96 % des personnes ayant répondu au sondage ont estimé que la table ronde les avait davantage sensibilisées aux expériences et aux points de vue des femmes en entreprise.

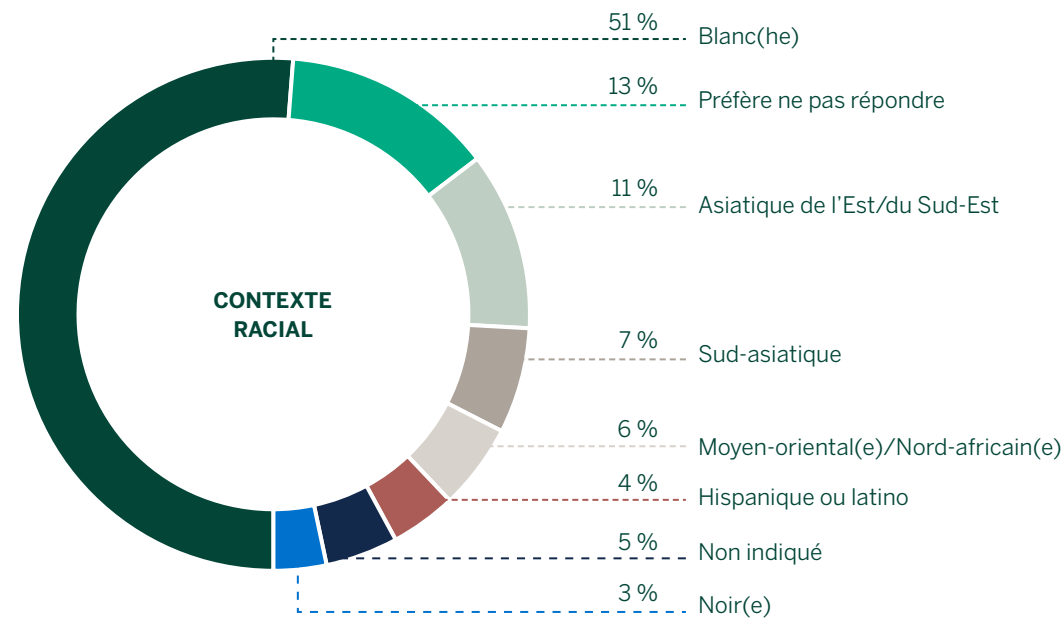
Exposition des mesures prises par l'Ordre des hygiénistes dentaires de l'Ontario en vue de la vérité et de la réconciliation. Lisez l'article complet [ici](#).

Le jardin sera terminé en 2024.

Les constatations de l'audit seront intégrées dans notre EPP pour les projets d'aménagement futurs, ce qui accroîtra l'accessibilité au sein de notre portefeuille.

RÉSULTATS DU SONDAGE DE L'ÉDI 2023

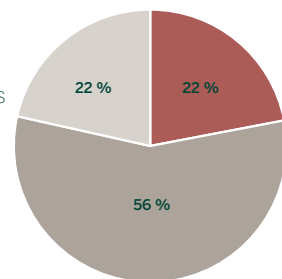
TOUS LES RÉPONDANTS*



TOUS LES EMPLOYÉS

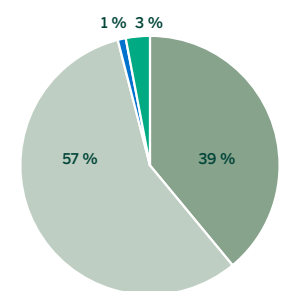
ÂGE

- MOINS DE 30 ANS
- 30-50
- + DE 50



GENRE*

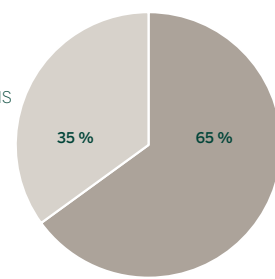
- HOMME
- FEMME
- NON BINAIRE
- PRÉFÈRE NE PAS RÉPONDRE



CADRES ET VICE-PRÉSIDENTS

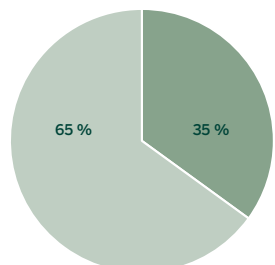
ÂGE

- MOINS DE 30 ANS
- 30-50
- + DE 50



GENRE

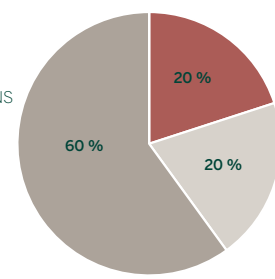
- HOMME
- FEMME



CONSEIL D'ADMINISTRATION

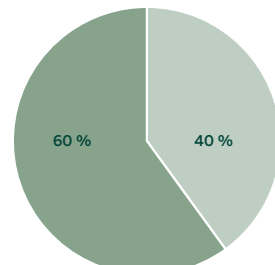
ÂGE

- MOINS DE 50 ANS
- 50-60
- 60-70



GENRE

- HOMME
- FEMME



*Données recueillies à partir d'un sondage démographique autodéclaré facultatif pour tous les employés d'Allied, qui ont reçu un taux de réponse de 74 %.



PROCHAINES ÉTAPES

- Établir des partenariats avec des organismes locaux dans le cadre d'événements sur l'ÉDI afin d'approfondir les liens entre les usagers, les groupes communautaires et les causes pour maximiser l'impact.
- Exécuter les mesures décrites dans notre feuille de route de l'ÉDI 2024+.

Santé, bien-être et sécurité

Le programme de santé et de sécurité d'Allied comprend des plans d'intervention d'urgence pour chaque actif, des comités régionaux de santé et de sécurité et des inspections régulières dans chaque bâtiment, administrées par les équipes de sécurité et de protection. À la suite d'un audit approfondi de la sécurité et de la protection en 2021, nous avons développé la stratégie de sécurité communautaire d'Allied. Un élément clé de la stratégie consiste à veiller à ce que notre personnel de première ligne ait la formation nécessaire pour soutenir les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale dans nos communautés, tout en travaillant en partenariat avec des fournisseurs pour offrir un soutien en matière de programmes destinés aux personnes sans abri.

INITIATIVES 2023

- Réalisation d'une évaluation des risques de surdose d'opioïdes, formation du personnel sur la façon d'intervenir en cas de surdose et déploiement de la naloxone dans plusieurs propriétés dans deux villes.
- Mise en œuvre de nouveaux programmes de sécurité communautaire à Edmonton et à Toronto afin d'offrir un soutien immédiat aux personnes aux prises avec des crises de santé mentale et des problèmes de toxicomanie.
- Offre de formation sur la santé et la sécurité à l'équipe des opérations d'Allied partout au pays.
- Réalisation de projets d'immobilisations partout au pays pour améliorer la protection des travailleurs et des entrepreneurs lorsqu'ils travaillent en hauteur.
- Élaboration de nouveaux outils d'analyse pour visualiser les risques pour la sécurité physique et la sûreté au niveau de la propriété.

TRANSPORT ACTIF

Nous offrons aux organisations du savoir des espaces de travail dans des environnements urbains bien desservis. En menant nos activités dans ces zones, nous avons pu offrir aux usagers de nos bâtiments des destinations accessibles qui sont bien desservies par les transports en commun et les infrastructures pour les piétons et les cyclistes. Nous dépassons la moyenne de la ville pour toutes nos propriétés pour les Bikes Scores, les Transit Scores et les Walk Scores*.

Tous les nouveaux projets d'aménagement comprennent l'entreposage de vélos lorsque c'est possible, et nous améliorons l'infrastructure cyclable à proximité en ajoutant des entreposages et/ou des stationnements de vélos supplémentaires. Nous offrons aux usagers et aux employés un accès annuel gratuit à des ateliers de réglage de vélos et proposons également aux employés des rabais sur les transports en commun et le partage de vélos lorsque c'est possible.

INFRASTRUCTURE DE MIEUX-ÊTRE

Depuis 2022, nous avons construit trois nouvelles installations de conditionnement physique, Forme by Allied, à Calgary, Edmonton et Montréal. Les gymnases sont entièrement équipés de matériel de musculation et de cardio, de zones d'étirement, de douches et de vestiaires, le tout dans de beaux espaces conçus pour encourager et inspirer le mouvement. Les usagers peuvent accéder à cette commodité gratuitement, ce qui leur permet d'intégrer facilement l'exercice à leur journée de travail.

*Le Bike Score détermine si une zone est propice au vélo. Pour un emplacement donné, le Bike Score est calculé en analysant l'infrastructure cyclable (pistes, chemins, etc.), la déclivité, les destinations, la connectivité routière et le nombre de navetteurs qui font du vélo. Le Transit Score indique dans quelle mesure un emplacement est bien desservi par les transports en commun. Il est fondé sur des données publiées dans un format standard par les organismes de transports en commun. Le Walk Score mesure la capacité de déplacement à pied depuis n'importe quelle adresse. Pour chaque adresse, le Walk Score analyse des centaines d'itinéraires piétons vers les infrastructures avoisinantes. Les points sont attribués en fonction de la distance par rapport aux infrastructures dans chaque catégorie.



PROCHAINES ÉTAPES

- Élargir notre stratégie de sécurité communautaire en mettant l'accent sur Vancouver en 2024.
- Élargir le programme de formation et de déploiement de la naloxone à Toronto et à Vancouver.
- Utiliser les données de risque du portefeuille qui sont recueillies pour la modélisation prédictive afin d'éviter les incidents liés aux bâtiments et à la sécurité.

Gouvernance

Garantir que notre infrastructure de gouvernance favorise une conduite des affaires équitable, transparente et responsable.

- 27 Gouvernance intégrée
- 27 Gouvernance ESG chez Allied
- 27 Gestion responsable de l'approvisionnement
- 28 Divulgence et transparence
- 28 Cybersécurité



Gouvernance intégrée

Gouvernance ESG chez Allied

SURVEILLANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Examine régulièrement nos pratiques de gouvernance et est chargé de la stratégie concernant l'ESG et les initiatives ESG d'Allied, y compris l'intégration de la durabilité dans la stratégie commerciale globale d'Allied, l'élaboration du plan de neutralité carbone d'Allied et le suivi des cibles climatiques. Reçoit des mises à jour régulières et une présentation annuelle sur les facteurs ESG de la part de la direction.

COMITÉ DE RÉMUNÉRATION, DE NOMINATION ET DE GOUVERNANCE DU CONSEIL

Supervise et surveille le rendement ESG d'Allied, et examine le rapport ESG d'Allied, sa politique ESG et d'autres politiques et pratiques de gouvernance. Fait des recommandations détaillées au conseil d'administration chaque année.

COMITÉ EXÉCUTIF ESG

Aide la direction et le conseil d'administration à définir, concevoir, mettre en œuvre, élargir et évaluer la stratégie concernant l'ESG d'Allied. Se réunit semestriellement pour examiner toutes les questions liées aux initiatives, au rendement et aux rapports ESG.

ÉQUIPE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE L'ENTREPRISE ET DE LA MARQUE

Responsable de l'établissement et des rapports de la stratégie concernant l'ESG d'Allied et du soutien à toutes les équipes pour atteindre nos objectifs ESG.

ÉQUIPE DE DURABILITÉ DES ACTIFS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Responsable de l'établissement et de l'exécution des stratégies de rendement environnemental du portefeuille d'Allied, y compris l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets.

SERVICES ET COMITÉS

Soutien pour l'exécution de la stratégie concernant l'ESG d'Allied et les initiatives connexes.

RESSOURCES ET OUTILS

Politique ESG

Mesures ESG de l'entreprise

Stratégie concernant l'ESG

Cibles de réduction de 2024

Plan de neutralité carbone

Feuille de route de l'ÉDI

Exigences du projet du propriétaire

Stratégie de résilience climatique physique

Stratégie nationale de certification des bâtiments

PRINCIPAUX INTERVENANTS

Employés

Usagers

Investisseurs

Partenaires

Communautés

Fournisseurs

Entrepreneurs

Gestion responsable de l'approvisionnement

En 2023, Allied a continué à améliorer son processus d'approvisionnement dans le but d'adopter des pratiques exemplaires et d'intégrer une approche plus rigoureuse de la sélection des fournisseurs. Nous sommes en train d'élaborer une politique d'approvisionnement exhaustive qui fournira un cadre et un processus pour l'acquisition de biens et de services à l'avenir. La nouvelle politique appuiera la sélection de fournisseurs qui démontrent un engagement à minimiser l'impact environnemental, à favoriser l'inclusion sociale et à maintenir des normes élevées de gouvernance d'entreprise.

En novembre 2023, Allied a mis en œuvre un Code de conduite des fournisseurs (Code des fournisseurs) établissant les principes, les normes et les comportements attendus de nos fournisseurs dans la conduite de leurs affaires. Le Code des fournisseurs traite, entre autres, de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion; du respect des droits de la personne; de la santé, de

la sûreté et de la sécurité; de la protection des renseignements personnels, de la confidentialité et de la sécurité de l'information; des conflits d'intérêts et du respect de la loi, y compris de l'environnement, de l'emploi, de la sécurité et du travail. La traite des personnes, les lois contre la corruption et le paiement de pots-de-vin.

Nous avons également mis en place la ligne directe Éthique d'Allied, un canal de communication confidentiel et anonyme tiers permettant à nos fournisseurs de signaler toute violation possible du Code des fournisseurs ou toute préoccupation concernant la conduite des affaires de l'organisation.

Allied assure le respect des principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et se conforme aux lois applicables en matière de droits de la personne. Cet engagement est démontré dans l'ensemble de nos opérations et dans les politiques officielles disponibles sur notre site Web.

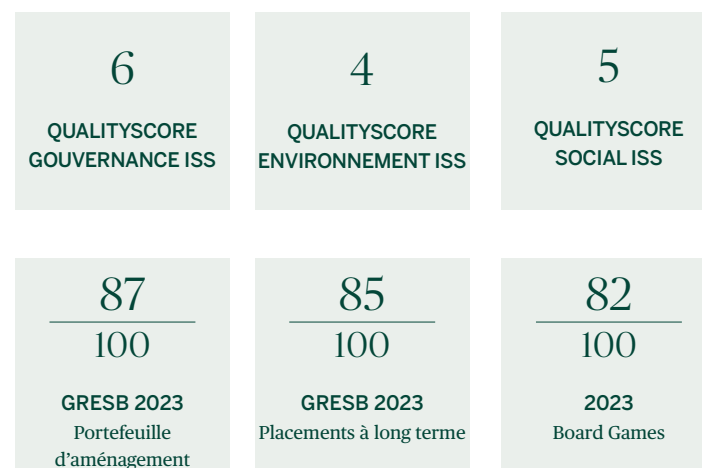
Divulcation et transparence

La divulgation du rendement ESG est devenue une démarche plus volontaire et explicite, en particulier pour les entités publiques comme Allied. Nous visons à divulguer et à communiquer notre rendement ESG d'une manière exacte, accessible, comparable, cohérente et qui reflète nos réalisations et nos possibilités de croissance.

Nous maintenons une gouvernance claire et une approche fondée sur des paramètres pour garantir notre responsabilité à l'égard de nos intervenants. Les mesures ESG de l'entreprise ont été introduites en 2021 et, depuis 2022, elles sont directement liées à la rémunération incitative annuelle de tous les employés.

Nous examinons continuellement les cadres et les évaluations en vigueur pour améliorer la divulgation de notre rendement ESG. Nous examinons actuellement les processus internes en vue de nous préparer à l'adoption prévue des Normes canadiennes d'information sur la durabilité (NCID 1 et NCID 2) et de répondre à leurs exigences en matière de rapports sur les facteurs ESG.

CADRES DE DIVULGATION ET ÉVALUATIONS DE TIERS*



*Au 31 décembre 2023.

MESURES ESG DU TABLEAU DE BORD D'ENTREPRISE 2023 D'ALLIED

OBJECTIF	RÉSULTAT
Score GRESB de 77	85 Score GRESB
Score d'engagement des employés de 75 %	75 % Score d'engagement des employés
Taux de satisfaction des usagers de 4,35	4,47 Taux de satisfaction des usagers
Tenir 100 % des engagements de 2023 dans la feuille de route de l'ÉDI d'Allied	100 % Réalisation de 100 % des engagements de 2023 et de quatre autres projets percutants

PROCHAINES ÉTAPES

- Améliorer l'évaluation de la pertinence d'Allied pour y intégrer un processus de double pertinence.
- Veiller à ce que des processus internes et des systèmes de collecte de données soient en place et à ce que les rapports sur les facteurs ESG soient conformes aux prochaines normes NCID.
- Poursuivre la présentation de rapports conformément aux cadres des pratiques exemplaires telles que la GRI, le SASB, les ODD de l'ONU et la TCFD.



Cybersécurité

Allied déploie des défenses de cybersécurité complètes et à plusieurs niveaux pour protéger ses systèmes et ses actifs numériques les plus précieux. Cette approche comprend le respect des lignes directrices de la norme ISO 27001 dans notre cadre ainsi que l'exécution annuelle de multiples audits et tests par des tiers. Notre rendement lors des tests de pénétration les plus récents a été considéré comme « supérieur à la moyenne ». Notre stratégie comprend l'amélioration continue de notre défense, y compris un écosystème axé sur l'informatique en nuage, ainsi que des sauvegardes redondantes et des applications de sécurité de premier ordre.

Annexe

30	Méthodologie d'établissement de rapport et données sur le rendement environnemental
31	Évaluation de la pertinence
32	Tableau SASB
36	Tableau GRI
52	Tableau TCFD
54	ODD de l'ONU
55	Déclarations d'assurance



Méthodologie d'établissement de rapport et données sur le rendement environnemental

DÉFINITION DU PORTEFEUILLE

Portefeuille à long terme : Les données sur le rendement environnemental de notre portefeuille à long terme sont résumées dans le tableau ci-dessous. Il comprend les données sur les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au cours de l'année de déclaration, y compris les biens en coentreprise dont nous sommes propriétaires à plus de 25 %. En 2023, il s'agissait de 186 bâtiments ayant une surface de plancher brute (SPB) totale de 19 977 249 pieds carrés. Les propriétés vendues en 2023 sont incluses dans notre portefeuille à long terme et leurs données de rendement sont calculées au prorata en fonction du nombre de mois civils pendant lesquels les bâtiments ont été exploités par Allied en 2023; cela comprend le 151, rue Front Ouest, le 250, rue Front Ouest et le 8, Place du Commerce. Toutes les propriétés faisant l'objet d'activités de modernisation, d'occupation partielle et/ou de consommation de services publics sont incluses dans le portefeuille à long terme. Cela comprend le 400, avenue Atlantic, le 10310, 102^e avenue Nord-Ouest, le 10230, 104^e rue Nord-Ouest, le 422-424, rue Wellington Ouest, le 601, 10^e avenue Sud-Ouest, le 1001, rue Lenoir, le 3575, Saint-Laurent, le 185, avenue Spadina, le 342, rue Water et le 1001, boulevard Robert-Bourassa. En ce qui concerne les biens en coentreprise, les données sur le rendement environnemental déclarées ne sont pas calculées au prorata en fonction du pourcentage de participation d'Allied, les données sur le rendement environnemental de l'ensemble du bâtiment sont déclarées.

- En ce qui concerne les mesures de rendement présentées dans notre tableau SASB, les données de notre portefeuille à long terme sont présentées conformément aux directives d'évaluation du GRESB et les données sur les propriétés ayant des activités de modernisation ne sont pas déclarées pour les mois où elles sont en rénovation en 2023. Les données sont calculées au prorata en fonction du pourcentage de propriété d'Allied pour les biens en coentreprise.

Changements comparables : Les valeurs comparables reflètent la consommation totale des bâtiments opérationnels appartenant à Allied en 2022 et 2023. Tout bâtiment acheté ou vendu au cours de la période de déclaration est exclu des valeurs comparables. Les valeurs comparables ne tiennent compte que des propriétés avec les critères d'évaluation suivants du GRESB :

- Les données sont disponibles pour la propriété.
- La plage de disponibilité des données couvre au moins 355 jours pour 2022 et 2023.
- Les couvertures des données pour 2022 et 2023 présentent une différence de moins de 1 %.
- L'actif est entièrement opérationnel en 2022 et 2023 (c.-à-d. qu'il n'a pas fait l'objet de mises à niveau, qu'il a été acquis ou vendu récemment).

COUVERTURE ET RENDEMENT DU PORTEFEUILLE À LONG TERME					
MESURE	2021	2022	2023	COMPARABLE (2023 VS. 2022)	COUVERTURE DES DONNÉES 2023
Consommation d'énergie	496 689 MWh	531 997 MWh	464 857 MWh	-4 %	97 %
Émissions de GES des portées 1 et 2	45 323 tCO ₂ e	49 585 tCO ₂ e	42 655 tCO ₂ e	-9 %	97 %
Consommation d'eau	663 401 m ³	830 652 m ³	925 411 m ³	10 %	91 %
Production de déchets	3 939 t	5 035 t	7 538 t	35 %	91 %

Portefeuille cible : Allied a fixé des cibles initiales pour la réduction de l'énergie, des émissions de GES, de l'eau et des déchets en 2021. L'année cible est 2024 (les résultats seront communiqués en 2025) et l'année de référence est 2019. La limite cible du portefeuille a été établie en 2021 et est maintenue constante d'une année à l'autre afin de fournir une comparaison de rendement comparable. Les exceptions sont les propriétés qui ont subi des modernisations ou qui ont été vendues; ces propriétés sont par la suite retirées du portefeuille cible. Les bâtiments nouvellement acquis après la limite cible ne sont pas ajoutés à la limite cible (p. ex., les six propriétés acquises de Choice Properties FPI en 2022 ne sont pas incluses dans notre portefeuille cible, plus précisément, le 110, rue Yonge, le 525, rue University, le 175, rue Bloor Est, le 1010, rue Sherbrooke, le 1185, rue Georgia Ouest et le 1508, rue Broadway Ouest).

La limite cible a été établie à l'origine pour fournir une comparaison de rendement comparable. Elle exclut les propriétés qui répondent à l'un ou l'autre des critères suivants : espaces d'utilisation ou habitudes de consommation atypiques (p. ex., centres de données urbains, parcs de stationnement, résidences), usagers qui contrôlent le rendement, usagers qui paient directement les services publics, et propriétés avec des données limitées ou inexactes en 2019 pour établir le rendement de référence.

Le portefeuille cible pour l'énergie et le carbone couvre 112 propriétés totalisant 13,6 millions de pieds carrés ou 68 % de la SPB de notre portefeuille à long terme. La couverture des données sur l'eau et les déchets est plus faible en raison du manque d'accès aux données de référence pour 2019. Le portefeuille cible pour l'eau couvre 105 bâtiments totalisant 8,6 millions de pieds carrés ou 43 % de la SPB de notre portefeuille à long terme. Le portefeuille cible pour les déchets couvre 109 bâtiments totalisant 1,2 millions de pieds carrés ou 60 % de la SPB de notre portefeuille à long terme. Notre couverture des données historiques et actuelles est présentée dans la section Gestion des données à la page suivante.

COUVERTURE ET RENDEMENT DU PORTEFEUILLE CIBLE					
MESURE	COUVERTURE DE RÉFÉRENCE 2019 (SPB)	RÉFÉRENCE 2019	2022	2023	CIBLE POUR 2024
Intensité énergétique (IE)	13,6 M pi. ca.	24,7 kWh/pi. ca.	21,5 kWh/pi. ca.	20,1 kWh/pi. ca.	22,6 kWh/pi. ca.
Intensité des gaz à effet de serre (IGES)	13,6 M pi. ca.	2,49 kgCO ₂ e/pi. ca.	2,21 kgCO ₂ e/pi. ca.	2,06 kgCO ₂ e/pi. ca.	2,33 kgCO ₂ e/pi. ca.
Émissions de gaz à effet de serre cumulées	13,6 M pi. ca.	34 799 tCO ₂ e	29 953 tCO ₂ e	27 467 tCO ₂ e	31 768 tCO ₂ e
Intensité de l'utilisation de l'eau (IUE) moyenne	8,6 M pi. ca.	67 L/pi. ca.	46,2 L/pi. ca.	47,1 L/pi. ca.	59,1 L/pi. ca.
Taux de réacheminement des déchets	12,1 M pi. ca.	46 %	48 %	56 %	64 %

GESTION DES DONNÉES

Énergie

- Le rendement énergétique est suivi à l'aide d'ENERGY STAR® Portfolio Manager.
- La couverture des données sur l'énergie était de 94 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 95 % en 2021 et 2022, et de 97 % en 2023.

Émissions de GES

- La couverture des données sur les émissions de GES était de 94 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 95 % en 2021 et 2022, et de 97 % en 2023.
- Les données sur les GES sont calculées en tonnes métriques d'équivalent CO₂ (tCO₂e) par notre partenaire de données Measurabl, en fonction de la consommation d'énergie.
 - Les émissions de la portée 1 sont calculées en fonction de la consommation de gaz naturel de nos surfaces de plancher gérées directement.
 - Les émissions de la portée 2 sont calculées en fonction de la consommation d'électricité et d'énergie de nos surfaces de plancher gérées directement.
 - Measurabl utilise des facteurs d'émission basés sur les valeurs publiées dans le Rapport d'inventaire national (RIN) canadien de 2023. Pour les propriétés utilisant des systèmes énergétiques de quartier, Allied utilise les facteurs d'émission publiés par les services publics d'énergie de quartier locaux, le cas échéant.
- La consommation d'énergie de notre surface de plancher gérée indirectement fait partie de nos émissions de portée 3 et n'est pas incluse dans le présent rapport.
- Nous incluons les émissions des portées 1 et 2 dans nos cibles de réduction, car elles représentent les émissions sur lesquelles nous avons le plus de contrôle.
- L'intensité des émissions de GES est calculée en divisant les émissions de tous les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2023 par la superficie totale en pieds carrés (SPB) de la même liste de bâtiments.

Eau

- La consommation d'eau est suivie à l'aide d'ENERGY STAR® Portfolio Manager.
- La couverture des données sur l'eau était de 75 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 83 % en 2021, de 89 % en 2022 et de 91 % en 2023.
- Certains actifs situés dans la ville de Montréal n'ont pas de compteurs d'eau installés sur place, ce qui limite notre couverture de données sur l'eau. Lorsque des compteurs d'eau sont installés sur les sites, les relevés manuels sont consignés mensuellement par notre équipe des opérations.

Déchets

- Le volume total de déchets collectés correspond au poids en tonnes métriques des déchets dangereux et non dangereux envoyés aux centres d'enfouissement ou recyclés, compostés ou donnés. Les déchets dangereux comprennent les cartouches d'encre en poudre d'imprimante, les piles, les déchets électroniques et les lampes fluorescentes.
- Le taux de réacheminement des déchets est calculé en divisant le poids de nos déchets réacheminés (c.-à-d. recyclés/compostés/donnés) par le poids total de tous les déchets de tous les bâtiments opérationnels appartenant à Allied au 31 décembre 2023.
- La couverture des données sur les déchets était de 80 % dans notre portefeuille à long terme en 2020, de 82 % en 2021, de 85 % en 2022 et de 91 % en 2023.
- Plusieurs actifs d'Allied n'ont pas de données associées sur les déchets, car les déchets sont gérés par un seul locataire, par exemple dans les logements résidentiels, les restaurants et les bars et certains espaces de bureau. Dans ces cas, le locataire est responsable de la gestion des déchets et Allied ne fait pas le suivi des quantités de déchets. Dans d'autres cas où il n'y a pas de données, la propriété ne produit pas de déchets, comme c'est le cas des stationnements et des structures de stationnement. Certains actifs situés dans la ville de Montréal font collecter leurs déchets par une municipalité locale qui ne fournit pas de données sur le transport et le réacheminement des déchets, ce qui limite la couverture de nos données sur les déchets.

Évaluation de la pertinence

En 2021, nous avons rédigé la première stratégie ESG d'Allied afin de refléter les intérêts de nos principaux intervenants, de définir des objectifs et des cibles pour nos priorités ESG et de fournir un cadre solide pour appuyer nos aspirations en évolution. L'élaboration de la stratégie comprenait trois mesures clés :

- Mise en place d'un comité exécutif ESG.
- Réalisation d'une évaluation de la pertinence.
- Établissement d'objectifs et de cibles percutants et pratiques.

La première évaluation de la pertinence d'Allied a servi d'approche factuelle pour cerner les sujets relatifs à l'ESG les plus importants pour nos intervenants et notre entreprise. Nous avons défini l'impact comme étant les effets réels et potentiels de l'aménagement et de l'exploitation de nos bâtiments. Cela comprend les répercussions directes comme la consommation de ressources environnementales, les émissions, la santé des occupants et l'engagement communautaire, ainsi que les répercussions organisationnelles comme l'engagement des employés, les contributions communautaires, la divulgation du rendement et la gestion des risques. Pour assurer l'harmonisation avec les normes de la GRI, l'évaluation comprenait :

- Un examen complet des lois et des politiques pertinentes, de huit cadres de divulgation des facteurs ESG à l'échelle mondiale et de dix pairs du secteur pour comprendre les priorités ESG dominantes dans l'immobilier commercial.
- Des entrevues individuelles avec sept membres de la direction.
- Un sondage auprès de l'ensemble des employés, qui a obtenu un taux de réponse de 64 %, pour comprendre les priorités internes en matière de facteurs ESG.
- Des entretiens approfondis avec 12 intervenants externes, y compris des usagers, des partenaires communautaires, des administrations municipales, des investisseurs, des fournisseurs et des partenaires de coentreprises dans les villes où nous sommes présents.

En utilisant les données et les renseignements recueillis, nous avons évalué 26 sujets ESG pertinents sur une échelle de un à cinq compte tenu de leur importance pour nos intervenants et de notre impact potentiel. Les 10 sujets ayant obtenu la meilleure note, tels qu'indiqués dans la matrice de pertinence d'Allied ci-dessous, ont été approuvés par le comité de l'ESG d'Allied comme étant le fondement de notre stratégie concernant l'ESG. En 2022 et 2023, nous avons intégré d'autres sujets importants à notre stratégie concernant l'ESG, conformément à l'évolution des attentes des intervenants, à notre stratégie commerciale de base et aux nouveaux sujets ESG. Pour en savoir plus, consultez la page 5.

En 2024, nous améliorons notre approche en matière de pertinence en intégrant une évaluation de double pertinence dans notre processus d'évaluation. Une évaluation de double pertinence mesure globalement l'impact en exigeant que les parties prenantes accordent la priorité aux sujets ESG qui affectent les activités d'Allied et pour lesquels Allied a l'impact le plus significatif sur la société et l'environnement. Les résultats de notre processus de pertinence amélioré seront publiés dans le rapport ESG 2024 d'Allied.

MATRICE DE PERTINENCE D'ALLIED EN 2021

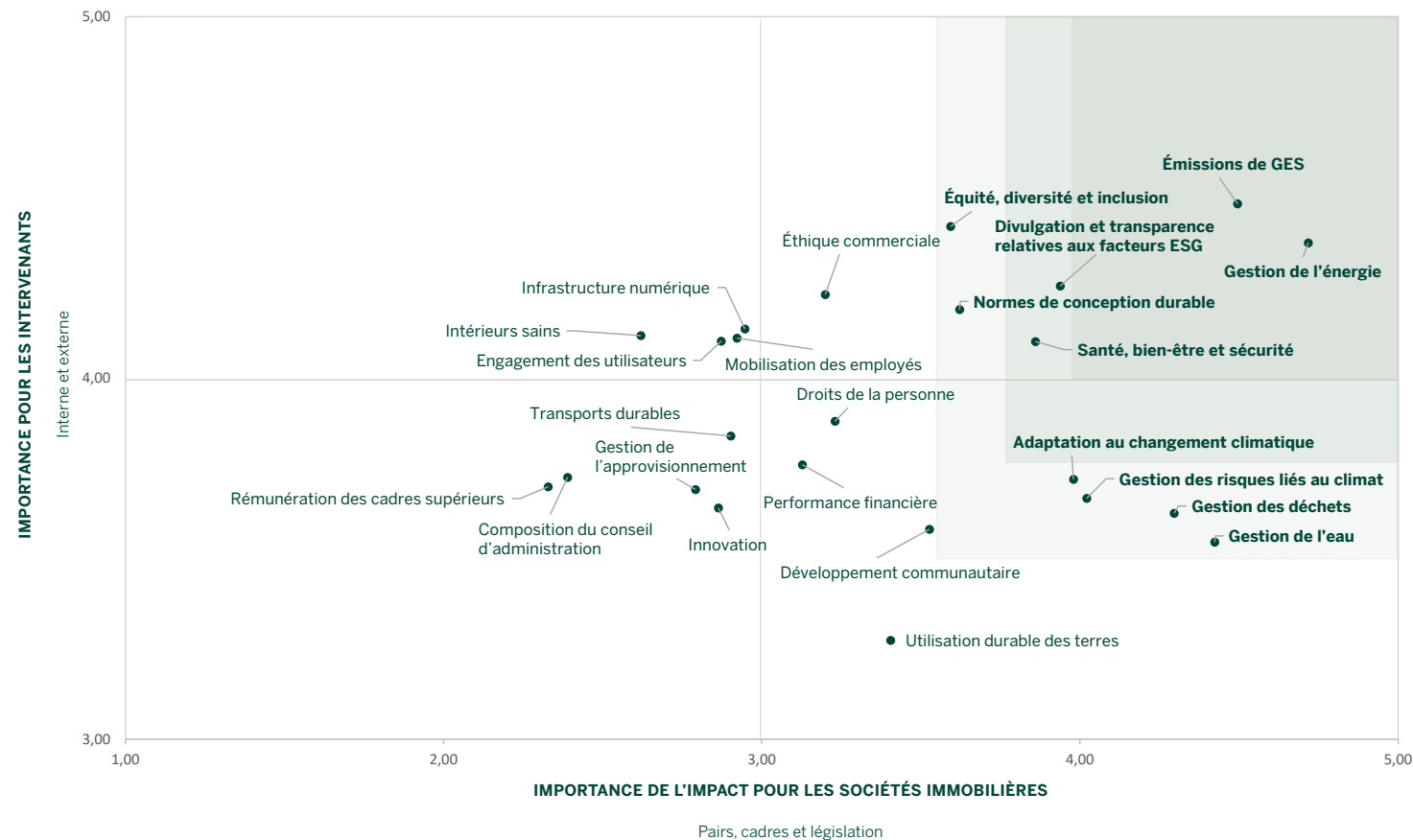


Tableau SASB

GESTION DE L'ÉNERGIE			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/RESTAURANTS)	COMMERCE DE DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-130A.1	Couverture des données de consommation énergétique en pourcentage de la surface de plancher totale, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)	96,83 %	98,75 %	94,79 %	47,95 %	42,06 %	100 %	—	100 %	100 %	92,92 %	—
IF-RE-130A.2	(1) Énergie totale consommée en 2023 par zone de portefeuille avec couverture des données	Gigajoule (GJ)	1 501 949	1 002 020	72 475	14 636	1 194	113 245	1 476	287 960	2 493	6 322	—
IF-RE-130A.2	(2) Pourcentage de l'énergie totale provenant du réseau électrique, par sous-secteur immobilier	%	64,39 %	67,63 %	41,46 %	39,75 %	45,53 %	72,37 %	—	57,79 %	55,32 %	50,28 %	S. O.
IF-RE-130A.2	(3) Pourcentage de l'énergie totale provenant de sources renouvelables, par sous-secteur immobilier	%	0,02 %	0,03 %	—	—	—	—	—	—	—	—	—
IF-RE-130A.3	Variation comparable de la consommation d'énergie de la zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	%	-4,44 %	-5,16 %	-7,94 %	64,39 %	-20,68 %	0,77 %	-2,16 %	S. O.	-3,06 %	17,88 %	S. O.
IF-RE-130A.4	Pourcentage du portefeuille admissible qui a obtenu une note énergétique, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)	68,48 %	72,45 %	40,25 %	—	44,00 %	—	—	—	—	—	—
IF-RE-130A.4	Pourcentage du portefeuille admissible certifié ENERGY STAR, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)	12,05 %	10,45 %	—	—	—	72,15 %	—	—	—	—	—
IF-RE-130A.5	Description de la façon dont les considérations relatives à la gestion de l'énergie des bâtiments sont intégrées à l'analyse des investissements immobiliers et à la stratégie opérationnelle	S. O.	<p>L'objectif global d'Allied en matière de gestion de l'énergie est de réduire la consommation d'énergie et les émissions de carbone dans nos propriétés en optimisant la conception des systèmes et les pratiques de conservation. Notre programme de gestion de l'énergie est axé sur quatre piliers : la collecte de données, les outils et les systèmes, les audits et les réaménagements et la formation et l'engagement. Au cours des dernières années, l'une des priorités de notre programme de gestion de l'énergie a été d'accroître la couverture de nos données à des fins d'analyse comparative du rendement et d'audit énergétique pour cerner les possibilités de conservation et mettre en œuvre des projets avec d'importantes retombées économiques. À l'avenir, nous ferons également progresser notre plateforme d'exploitation et soutiendrons notre équipe des opérations au moyen de formations, d'outils et de processus pour optimiser continuellement le rendement, la détection et le diagnostic des défaillances et la mise en service continue. Allied adopte une approche intégrée pour atteindre la neutralité carbone. Dans le cadre des activités de remplacement des immobilisations, de réaménagement et de modernisation, nous avons établi un processus pour examiner les possibilités de déploiement de technologies à faibles émissions de carbone au lieu d'un remplacement comparable. Nous évaluons l'option du remplacement à faible émission de carbone au moyen d'une analyse du coût du cycle de vie et de notre prix fictif du carbone en interne.</p> <p>Analyse des investissements immobiliers : Allied adopte une approche d'équipe intégrée lorsque des plans d'actifs sont élaborés pour ses propriétés. Les membres de l'équipe des opérations du portefeuille, des services techniques, de la comptabilité et des finances, de la location, du développement, de la durabilité et de la santé et de la sécurité participent tous à l'identification et à l'élaboration de visions, d'objectifs, de tactiques interdisciplinaires et de cibles pour l'actif. Cette approche collaborative permet de s'assurer que les objectifs des différentes équipes sont pris globalement en compte afin d'atteindre la vision et les objectifs collectifs de l'actif. Nous effectuons une analyse coûts-avantages lorsque nous évaluons nos options en matière d'investissement et de stratégie opérationnelle, et le processus est appuyé par des données. La gestion de l'environnement fait partie intégrante de ce processus en garantissant que le rendement des services publics du bâtiment est comparé dans ENERGY STAR Portfolio Manager et, le cas échéant, que les audits de rendement (énergie, eau, déchets) sont exécutés par l'équipe de durabilité des actifs et de l'environnement et les tierces parties concernées. Cette information et ces données nous aident à effectuer des analyses coûts-avantages lorsque nous évaluons les possibilités d'économie d'énergie en coordination avec les plans de remplacement des immobilisations et de réaménagement. L'équipe de durabilité des actifs et de l'environnement participe activement et établit des cibles de rendement environnemental propres au bâtiment, conformément à notre stratégie concernant l'ESG et à nos cibles.</p> <p>Nouveaux aménagements et réaménagements : Pour s'assurer que notre processus d'aménagement est aligné avec notre stratégie ESG, en 2021, notre équipe a réévalué les normes de conception environnementale de nos exigences de projet du propriétaire (EPP) pour tous les nouveaux projets d'aménagement et de réaménagement. Les EPP d'Allied définissent les objectifs et les critères du projet pour éclairer la conception, établissent des lignes directrices à l'intention des consultants et des partenaires de coentreprise et décrivent comment nous évaluerons des conceptions afin de nous assurer que les besoins de nos intervenants sont satisfaits. Nous avons entrepris un effort multidisciplinaire pour mettre à jour nos EPP en 2022 et nous l'avons poursuivi en 2023. Les EPP à jour comprendront de nouvelles exigences de rendement en matière de durabilité qui engloberont des cibles de rendement progressives, des exigences spécifiques de conception concernant l'énergie et le carbone et une approche de gouvernance qui appuie la conception neutre en carbone, dans le cadre du plan de neutralité carbone d'Allied. En plus des EPP, nous respectons les normes de l'ASHRAE et la Toronto Green Standard, et nous visons à obtenir des certifications de bâtiment dans la mesure du possible ou, au minimum, à respecter les exigences énoncées dans les certifications. Tous les nouveaux projets d'aménagement d'Allied visent la certification LEED Or au minimum, et évaluent les conceptions de remplacement neutres en carbone à l'aide d'une analyse du coût du cycle de vie.</p> <p>Stratégie opérationnelle : L'équipe de durabilité des actifs et de l'environnement d'Allied agit en tant qu'experts internes et surveille le rendement environnemental (énergie, émissions de GES, eau et déchets) de notre portefeuille à long terme. L'équipe est chargée de créer et d'exécuter des plans stratégiques qui améliorent le rendement environnemental de notre portefeuille à long terme. Notre cadre de gestion de l'énergie suit le processus standard « planifier, faire, vérifier, agir » et comprend six fonctions clés, soit la gestion des services publics (énergie, émissions de GES, eau et déchets), analyse comparative du rendement, conformité à la réglementation, gestion de l'approvisionnement en services publics, résilience climatique et certifications du bâtiment, et engagement des usagers. En utilisant l'année 2019 comme référence, en 2021, nous avons établi nos cibles opérationnelles quinquennales initiales de 22,6 kWh/pi² en intensité énergétique (IUE), de 59,1 L/pi² en intensité de l'utilisation de l'eau (IUE) et de 2,33 kg/pi² en intensité de GES (IGES) d'ici 2024. Chaque année, nous faisons état de notre rendement et de nos progrès dans notre rapport ESG et nous dépassons notre rendement cible en matière d'énergie, d'eau et d'émissions de GES. Nous mettrons à jour nos cibles de rendement environnemental en 2024.</p>										

Tableau SASB

GESTION DE L'ÉNERGIE			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/RESTAURANTS)	COMMERCE DE DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-130a.5	Description de la façon dont les considérations relatives à la gestion de l'énergie des bâtiments sont intégrées à l'analyse des investissements immobiliers et à la stratégie opérationnelle	S. O.	<p>La collecte, la mesure et l'analyse comparative des données sont essentielles pour améliorer le rendement environnemental de nos bâtiments. Nous utilisons ENERGY STAR Portfolio Manager et Measurabl comme systèmes automatisés de collecte de données pour l'ensemble du portefeuille. Nous surveillons la note ENERGY STAR de chaque propriété, qui mesure le rendement énergétique des bâtiments par rapport à celui de leurs pairs sur une échelle de 1 à 100. Nous nous efforçons de maintenir l'excellence en matière d'analyse comparative des données sur les services publics en nous alignant sur les pratiques exemplaires de l'industrie et en soumettant un rapport annuel au GRESB. Nous nous assurons de la qualité et de l'exactitude de nos données grâce à notre processus interne d'assurance de la qualité et en soumettant des données à des tiers avant de publier nos renseignements sur le rendement environnemental.</p> <p>Nous collaborons avec des sociétés d'experts-conseils tierces pour effectuer des évaluations énergétiques techniques de notre portefeuille, conformément aux exigences de niveau II de l'ASHRAE et à nos spécifications techniques. Notre équipe de durabilité des actifs et de l'environnement gère les audits de l'énergie, de l'eau et des déchets à l'échelle nationale, en collaboration avec l'équipe des opérations, afin d'assurer des résultats cohérents et de qualité qui décrivent les mesures de conservation de l'énergie et de l'eau propres aux bâtiments. À la lumière des constatations, nous réalisons des projets d'économie d'énergie et d'eau qui génèrent des réductions de coûts et de consommation d'énergie et de carbone qui offrent une période de retour sur investissement de cinq ans ou moins. Depuis 2019, nous avons investi plus de 8,8 millions de dollars dans des projets d'économie d'énergie et d'eau. Ces projets, associés à notre amélioration continue des opérations, nous ont aidés à atteindre nos premiers objectifs quinquennaux de rendement environnemental en matière d'énergie, d'eau et d'émissions de GES, avant 2024. Nous réalisons également des projets de remise en service pour nos actifs les plus récents en remplacement des audits de niveau II de l'ASHRAE, afin de mettre davantage l'accent sur l'optimisation du contrôle des bâtiments plutôt que sur les rénovations des immobilisations et d'établir un processus de mise en service continue.</p> <p>En 2021, nous avons mis sur pied un comité interne multidisciplinaire pour évaluer les principales certifications de bâtiments et déterminer une approche uniforme dans l'ensemble de notre portefeuille. Le Comité a finalisé la Stratégie nationale de certification des bâtiments en 2023. Pour plus de détails, consultez la page 15 du présent rapport.</p>										

GESTION DE L'EAU			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/RESTAURANTS)	COMMERCE DE DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-140a.1	Couverture des données de prélèvement d'eau en pourcentage de (1) la surface de plancher totale, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)	90,92 %	91,91 %	97,47 %	75,38 %	89,09 %	80,04 %	100 %	100 %	100 %	100 %	
IF-RE-140a.1	Couverture des données de prélèvement d'eau en pourcentage de (2) la surface de plancher dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé, par sous-secteur immobilier	-	96,19 %	99,61 %	100 %	55,84 %	94,70 %	100 %	100 %	100 %	100 %	42,36 %	
IF-RE-140a.2	Eau prélevée par zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	En mètres cubes (m³)	819 191 m³	645 715 m³	85 034 m³	33 106 m³	7 950 m³	24 033 m³	1 654 m³	6 899 m³	702 m³	13 826 m³	
IF-RE-140a.3	Variation comparable du pourcentage d'eau prélevée pour la zone de portefeuille avec couverture des données, par sous-secteur immobilier	%	9,92 %	11,10 %	1,08 %	0,86 %	-4,96 %	5,51 %	6,50 %	S. O.	S. O.	37,70 %	S. O.
IF-RE-140a.4	Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et des pratiques visant à atténuer ces risques	S. O.	<p>Le portefeuille d'Allied est concentré dans les grands centres urbains du Canada. À ce titre, la principale source d'eau d'Allied est l'approvisionnement en eau municipal et les services publics. La consommation d'eau primaire dans l'ensemble du portefeuille inclut la consommation d'eau potable, l'eau utilisée dans les systèmes de plomberie ou à des fins commerciales particulières et la consommation liée au rendement, à l'entretien et au nettoyage du système de CVCA.</p> <p>Selon l'outil Water Risk Atlas du World Resources Institute, nos bâtiments de Calgary et de Toronto sont associés à un niveau de stress hydrique élevé (40 à 80 %). Aucun bâtiment n'est associé à un niveau de stress hydrique extrêmement élevé (>80 %). Bien que les niveaux de stress hydrique soient considérés comme faibles dans la majeure partie de notre portefeuille, Allied reconnaît que la disponibilité mondiale d'eau douce demeure une préoccupation croissante. Nous visons à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau et à appuyer les efforts de conservation visant à atténuer les répercussions négatives de nos activités sur les ressources en eau. Nous utilisons ENERGY STAR Portfolio Manager pour suivre notre consommation mensuelle d'eau dans l'ensemble de notre portefeuille. Au Québec, tous les bâtiments ne sont pas facturés pour leur consommation d'eau et, par conséquent, lorsque des compteurs d'eau sont installés, notre équipe du service technique effectue des relevés manuels pour suivre l'utilisation. Nous nous efforçons de maintenir l'excellence en matière d'analyse comparative des données sur les services publics en nous alignant sur les pratiques exemplaires de l'industrie et en soumettant un rapport annuel au GRESB. Nous assurons la qualité et l'exactitude des données en les soumettant à une vérification par une société tierce avant la publication de toute information sur le rendement.</p> <p>En prenant pour référence l'année 2019, nous avons fixé la cible d'intensité de l'utilisation de l'eau (IUE) pour 2024 à 59,1 L/pi² pour notre portefeuille cible*. Nous avons établi une stratégie nationale pour l'exécution des audits de l'énergie, de l'eau et des déchets afin d'améliorer l'uniformité, la qualité et la collaboration en vue d'élaborer des solutions novatrices spécifiques aux bâtiments. Nous avons mis en place un outil de suivi central consolidé avec une série de facteurs de décision clés pour établir de façon transparente le calendrier d'audit des bâtiments au cours des cinq prochaines années. Les spécifications de l'audit de l'énergie et de l'eau d'Allied énoncent les exigences techniques pour les consultants par projet lorsqu'ils effectuent des audits sur site et rédigent des rapports finaux. Les spécifications comprennent des références aux normes et codes pertinents, aux exigences de calcul technique et aux formulaires et modèles standard pour contrôler la qualité et la cohérence des études réalisées. Ces évaluations techniques sont à la base de l'identification des projets de rénovation des systèmes hydriques, qui sont financés par notre budget national de l'énergie et de l'eau. En 2022, nous avons commencé à accorder la priorité à la détection des fuites d'eau au moyen de compteurs secondaires à intervalles, en mettant l'accent sur les usagers de nos restaurants qui représentent une quantité considérable de consommation d'eau dans notre portefeuille. Nous élargirons notre programme de compteurs secondaires dans l'ensemble de notre portefeuille au cours des prochaines années pour la détection des fuites d'eau, afin de nous attaquer de façon proactive aux fuites d'eau et aux habitudes inhabituelles de consommation d'eau.</p>										

*Le tableau GRI (p. 36) explique les limites de notre portefeuille ciblé pour la réduction de l'énergie, de l'eau et des émissions de GES.

Tableau SASB

GESTION DES IMPACTS DES LOCATAIRES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/RESTAURANTS)	COMMERCE DE DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-410a.1	(1) Pourcentage de nouveaux baux qui contiennent une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources et (2) surface de plancher louée connexe par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)	<p>1. Allied inclut des clauses de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources dans 100 % des nouveaux baux standard de 2018.</p> <p>2. Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, 1,04 pi. ca. de surface de plancher louée est couvert par les baux connexes assortis de clauses de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources. Cela comprend ce qui suit :</p> <p>Bureau : 944 828 pi. ca. Commerce de détail : 92 826 pi. ca. Résidentiel : 3 188 pi. ca.</p>										
IF-RE-410a.2	Pourcentage de locataires avec des compteurs ou des compteurs secondaires distincts pour (1) la consommation d'électricité du réseau et (2) les prélèvements d'eau, par sous-secteur immobilier	% par surface de plancher (pi. ca.)	<p>Dans nos bâtiments, il existe habituellement deux scénarios pour les compteurs secondaires :</p> <p>1. Les bâtiments avec plusieurs compteurs de services publics. Dans certains cas, les usagers sont titulaires du compte et paient leurs factures directement. Habituellement, nous ne recevons pas de données pour les comptes détenus par les usagers, à moins qu'elles ne soient fournies par l'utilisateur à la demande d'Allied.</p> <p>2. Allied est le seul titulaire de compte pour tous les services publics. Dans certains de ces bâtiments, nous avons installé des systèmes de compteurs secondaires tiers pour mesurer l'utilisation dans les unités des usagers. Dans le cas des nouveaux bâtiments et des bâtiments en cours de réaménagement, Allied installe des systèmes de compteurs d'énergie secondaires pour surveiller plus précisément les niveaux de consommation d'énergie des usagers. Au 31 décembre 2023, 32 de nos bâtiments étaient dotés de compteurs d'énergie et/ou d'eau secondaires, soit une couverture de 6 988 675 pi. ca. de surface de bâtiment brute, environ 35 % de notre portefeuille.</p>										
IF-RE-410a.3	Discussion sur l'approche en matière de mesures, d'incitations et d'améliorations des impacts des locataires sur le développement durable	S. O.	<p>La création d'une véritable expérience de l'utilisateur est essentielle au succès de notre entreprise. En collaborant et en communiquant régulièrement avec nos usagers, nous pouvons avoir un impact beaucoup plus fort sur le rendement environnemental de nos propriétés. Nous sommes persuadés qu'il est essentiel de mobiliser les usagers en tant que partenaires pour réduire la consommation d'énergie, d'eau et de déchets et soutenir la conservation des ressources. Nous mobilisons nos usagers en les sensibilisant et en leur présentant des protocoles opérationnels pour réduire les impacts environnementaux dans nos bâtiments. Allied fournit également aux employés des trousseaux d'outils pour promouvoir les comportements favorables à l'environnement dans nos bâtiments. Les trousseaux d'outils comprennent des informations sur le nettoyage écologique, la lutte contre les organismes nuisibles et la mise en place de bacs de matières organiques, afin de soutenir les ambitions de développement durable des usagers du bâtiment et d'Allied. Depuis 2017, nous avons mis en œuvre des initiatives de gestion des déchets et des programmes de formation à l'intention de nos usagers, de nos fournisseurs et des membres de notre équipe interne afin d'améliorer les comportements en matière de déchets et d'accroître le taux de réacheminement des déchets recyclés, des matières organiques, des déchets électroniques et des déchets dangereux.</p> <p>En 2023, nous avons mis en œuvre notre nouvelle stratégie de gestion des déchets, qui comprend une série d'initiatives pour l'engagement des usagers, afin de promouvoir les comportements de réduction du volume de déchets envoyés aux centres d'enfouissement et d'accroître les niveaux de réacheminement des déchets. Elle comprend la mise à jour de notre signalisation sur le réacheminement des déchets dans nos bâtiments, la coordination de la collecte des déchets électroniques, l'organisation des événements pendant la Semaine de réduction des déchets et le Mois de la Terre, la distribution des communications sur les audits des déchets et la réalisation d'une sensibilisation et d'un engagement permanents de nos usagers sur les pratiques exemplaires de gestion des déchets.</p> <p>Pour assurer l'amélioration continue de l'expérience de nos usagers dans nos bâtiments, nous faisons appel à l'organisme tiers Grace Hill Kingsley Surveys pour l'envoi de notre sondage annuel d'évaluation de l'expérience de l'utilisateur. Dans le cadre de ce sondage, nous posons des questions liées au développement durable, par exemple sur l'importance des initiatives de développement durable pour l'organisation et le niveau de satisfaction à l'égard des engagements en matière de construction durable de leurs propriétés. Nous avons réalisé notre quatrième sondage annuel Kingsley en septembre 2023 et nous nous sommes engagés à réaliser un sondage annuel pour évaluer notre rendement. Allied a l'intention d'utiliser ces informations pour aider ses usagers à atteindre leurs objectifs de durabilité.</p> <p>Depuis 2018, notre bail standard comprend une clause de recouvrement des coûts pour les améliorations des immobilisations liées à l'efficacité des ressources, ce qui favorise la conservation de l'énergie par les usagers. Allied recueille également des informations auprès des usagers pour les programmes d'évaluation énergétique obligatoires, comme ENERGY STAR Portfolio Manager.</p>										

Tableau SASB

CHANGEMENT CLIMATIQUE			RÉPONSE										
CODE SASB	MESURES COMPTABLES	UNITÉ DE MESURE	TOTAL	BUREAU	USAGE MIXTE (BUREAU/DÉTAIL)	DÉTAIL (BARS/RESTAURANTS)	COMMERCE DE DÉTAIL (GRAND PUBLIC)	USAGE MIXTE (AUTRE)	ÉDUCATION	TECHNOLOGIE (CENTRE DE DONNÉES)	HÉBERGEMENT, LOISIRS	RÉSIDENTIEL	STATIONNEMENT
IF-RE-450a.1	Superficie des propriétés situées en zone inondable centennale, par sous-secteur immobilier	Pieds carrés (pi. ca.) Superficies des propriétés situées en zone inondable centennale. Identifiées à l'aide de l'outil FM Global Flood Risk	5 865 162 pi. ca.	2 541 852 pi. ca.	239 930 pi. ca.	82 877 pi. ca.	27 249 pi. ca.	259 203 pi. ca.	Pas de propriétés situées en zone inondable centennale	Pas de propriétés situées en zone inondable centennale	52 007 pi. ca.	Pas de propriétés situées en zone inondable centennale	Pas de propriétés situées en zone inondable centennale
IF-RE-450a.2	Description de l'analyse des risques liés au changement climatique, du degré d'exposition systématique du portefeuille et des stratégies d'atténuation des risques		<p>Le changement climatique pose des risques physiques et de transition pour les activités d'Allied, propriétaire et exploitant de propriétés partout au Canada. Pour atténuer les effets négatifs du changement climatique, nous nous efforçons de renforcer la résilience de l'entreprise en intégrant des considérations liées au climat dans les activités clés et la planification de l'entreprise à long terme. Les membres de l'équipe Allied et les experts tiers présentent au conseil d'administration au moins une fois par année sur les questions liées au climat. En décembre 2023, Allied a tenu une séance d'information à l'intention de la direction et des administrateurs sur les risques et les possibilités liés au climat, la double pertinence, le plan de neutralité carbone d'Allied, la stratégie de résilience physique au climat et l'évolution du rapport ESG, dont les NIIF S1 et NIIF S2.</p> <p>Allied a établi une approche pour l'élaboration du plan de neutralité carbone d'Allied dans le but de déterminer les voies vers la neutralité carbone conformément au nouveau document d'orientation sur le secteur des bâtiments de la SBTi. Au cours des prochaines années, nous continuerons à élaborer des plans de neutralité carbone propres à nos bâtiments conformes à notre stratégie relative aux actifs et à effectuer des modernisations à faibles émissions de carbone conformément à nos plans de remplacement des immobilisations et de réaménagement. Nous continuerons à rendre compte de nos progrès en ce qui concerne nos émissions de portée 1 et 2 dans notre rapport ESG annuel. Nos émissions de portée 3 proviennent principalement de nos activités de développement et de construction. Nous incluons les calculs du carbone intrinsèque comme exigence dans toutes nos activités de nouveaux projets d'aménagement et nous suivons les émissions de carbone intrinsèque résultant de ces activités. Nous continuerons à chercher des moyens de calculer avec précision et efficacité les émissions de carbone intrinsèque associées aux petites activités de construction, comme l'aménagement des locataires et les projets de remplacement des immobilisations, et d'en faire rapport.</p> <p>En 2021, Allied a entrepris une évaluation globale de la résilience climatique dans l'ensemble de son portefeuille. Nous avons analysé les données de risque climatique de 427 portant sur sept indicateurs de risque : l'élévation du niveau de la mer, le stress hydrique, le stress thermique, les ouragans, les feux de forêt, les tremblements de terre et les inondations. 427 a fourni une note de risque pour cet ensemble normalisé d'indicateurs de risque en fonction des données climatiques de tiers. Suite à cette évaluation, les actifs se sont vu attribuer une note de risque pour chaque catégorie et ont été classés en centiles de 1 à 100.</p> <p>Nous avons réalisé d'autres évaluations des risques climatiques physiques propres aux sites dans cinq de nos propriétés représentant différents emplacements géographiques et conditions climatiques afin de déterminer les risques liés aux phénomènes météorologiques extrêmes en utilisant un scénario actuel et futur (2 °C) pour déterminer les mesures visant à atténuer les répercussions potentielles des phénomènes météorologiques extrêmes. En nous appuyant sur cet exercice, nous élaborons une stratégie de résilience climatique physique pour le portefeuille à long terme d'Allied. Elle comprend l'élaboration d'une méthodologie rigoureuse et l'évaluation des risques climatiques physiques de chaque bâtiment afin de déterminer, d'évaluer, d'établir des priorités et de mettre en œuvre des occasions qui améliorent les capacités de nos bâtiments en raison des effets prévus du changement climatique.</p> <p>En 2022, nous nous sommes associés à des experts tiers en résilience climatique pour organiser des ateliers avec un groupe de travail interne interdisciplinaire de la haute direction. Les activités de l'atelier comprennent l'évaluation des risques climatiques et des occasions pour les activités commerciales de notre organisation dans le cadre de différents scénarios liés au climat. Nous prévoyons d'intégrer les résultats de l'atelier à notre stratégie à long terme, à la gestion des risques et à la planification commerciale afin de mieux gérer les risques et d'affecter efficacement les capitaux.</p> <p>En 2023, Allied a cerné des possibilités d'amélioration de la résilience physique au climat grâce à des investissements en capital et à la mise à jour de nos plans d'intervention d'urgence. Nous avons également examiné nos polices d'assurance pour couvrir les dommages matériels découlant d'événements climatiques à court terme. Nous continuons à travailler en partenariat avec des experts du climat et de la technologie afin d'élargir notre cadre d'évaluation des bâtiments à l'échelle nationale, ce qui améliorera la sensibilisation propre au site aux risques liés au climat physique, et de fournir des mesures d'atténuation exhaustives.</p> <p>Afin de faire progresser nos pratiques d'évaluation et d'analyse des risques liés au climat, nous établissons des rapports conformes aux exigences de la Task Force on Climate-Related Financial Disclosures (TCFD) et à ses recommandations de divulgation pour la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, les mesures et les cibles. Consultez la page 52 pour plus d'informations.</p>										

Tableau GRI

GRI : Index du contenu

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
INDEX DU CONTENU GRI		
	ii. Déclaration d'utilisation	La fiducie de placement immobilier Allied Properties a établi un rapport conformément aux normes de la GRI pour la période du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.
	iii. Titre de la GRI 1 utilisé	GRI 1 : Fondation 2021
	iv. Norme(s) sectorielle(s) de la GRI qui s'appliquent au(x) secteur(s) de l'organisation	Sans objet, le document d'orientation sur le secteur de l'immobilier n'a pas été publié au moment de la publication.

GRI 2 : Informations générales 2021

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
L'ENTREPRISE ET SES PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
2 - 1	a. Dénomination sociale de l'organisation	Fiducie de placement immobilier Allied Properties (Allied)
	b. Propriété et forme juridique	Allied est une fiducie de placement immobilier à participation multiple cotée en bourse à la Bourse de Toronto (XTSE : AP.UN)
	c. Emplacement du siège social	134, rue Peter, bureau 1700 Toronto (Ontario) M5V 2H2 Canada
	d. Emplacement des opérations	Canada
2 - 2	a. répertoire toutes les entités incluses dans ses rapports de développement durable	Fiducie de placement immobilier Allied Properties Liste de toutes les entités : Reportez-vous à la page 10/57 de notre Fiche d'information annuelle 2023 (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2024/01/Allied_AIF_December-31-2023.pdf)
	b. si l'organisation a des états financiers consolidés audités ou des informations financières déposées dans des archives publiques, indiquer les différences entre la liste des entités incluses dans ses rapports financiers et la liste incluse dans ses rapports sur le développement durable	La portée de notre rapport annuel sur les facteurs ESG est conforme aux rapports financiers, sauf indication contraire. Consultez la méthodologie d'établissement de rapports à la page 30 pour plus de détails.
	c. si l'organisation comprend plusieurs entités, expliquer l'approche utilisée pour regrouper l'information, notamment : i. si l'approche implique ou non des ajustements de l'information pour les intérêts minoritaires ii. la façon dont l'approche tient compte des fusions, des acquisitions et des cessions d'entités ou de parties d'entités iii. si et comment l'approche diffère entre les divulgations dans la présente norme et selon les sujets importants	Comme indiqué à la note 2 (C) des états financiers 2023 d'Allied (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2024/01/Allied_Q4AR_December-31-2023.pdf) Les états financiers consolidés comprennent les états financiers d'Allied et de ses filiales. Les filiales sont toutes les entités sur lesquelles Allied exerce un contrôle, ce dernier étant défini comme le pouvoir de diriger les activités pertinentes d'une entité afin de tirer profit de ses activités. Le contrôle existe lorsqu'une société mère est exposée à des rendements variables de la part des filiales ou a des droits à cet égard et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements par son pouvoir. Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à Allied et sont déconsolidées à partir de la date à laquelle le contrôle prend fin. Les transactions entre filiales sont éliminées lors de la consolidation. Les politiques comptables des filiales ont été modifiées au besoin pour assurer la cohérence avec les politiques adoptées par Allied. Toutes les filiales établissent les rapports au 31 décembre. Consultez la méthodologie d'établissement de rapports à la page 30 pour plus de détails
2 - 3	a. préciser la période d'établissement et la fréquence du rapport sur le développement durable	Rapport annuel, du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.
	b. préciser la période d'établissement du rapport des états financiers et, si elle ne correspond pas à la période d'établissement du rapport sur le développement durable, en expliquer la raison	La période d'établissement du rapport financier est l'année civile (du 1 ^{er} janvier au 31 décembre de chaque année). Cela correspond à notre période d'établissement du rapport ESG.
	c. déclarer la date de publication du rapport ou des renseignements déclarés	Lundi 10 juin 2024
	d. préciser le point de contact pour les questions sur le rapport ou les renseignements déclarés	Jo Flatt, vice-présidente, Durabilité de l'entreprise et Marque, jflatt@alliedreit.com
2 - 4	a. faire rapport des retraitements de renseignements effectués au cours des périodes d'établissement du rapport précédentes et expliquer : i. les motifs des retraitements ii. l'effet des retraitements	Pour ce qui est de l'énergie et des gaz à effet de serre (GES), la limite du portefeuille cible a été établie en 2021 et est maintenue constante d'une année à l'autre, à l'exception du RCA, 1001 rue Lenoir, qui fait l'objet d'importantes rénovations et qui a été exclu de notre portefeuille cible. Le 100, rue Lombard a été exclu de notre portefeuille cible lors de la vente du bâtiment en 2022. Les deux bâtiments représentent 399 276 pi. ca. de surface de plancher brute et ont un impact minime sur le rendement global de notre portefeuille cible.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
L'ENTREPRISE ET SES PRATIQUES D'ÉTABLISSEMENT DE RAPPORTS		
2 - 5	a. décrire sa politique et ses pratiques d'assurance externe, y compris si et comment le plus haut organe de gouvernance et les cadres dirigeants sont impliqués	Nous cherchons à fournir une assurance à l'égard de nos renseignements déclarés en faisant assurer à un niveau limité chaque année nos données sur l'énergie, les GES, l'eau et les déchets afin de garantir l'exactitude des rapports ESG. Cette démarche est coordonnée et supervisée par notre vice-président, Durabilité de l'entreprise et Marque et notre directeur, Durabilité des actifs et de l'environnement. Les données vérifiées à l'externe sont communiquées au comité ESG et au conseil d'administration au moyen du rapport ESG et des présentations connexes.
	b. si les rapports sur le développement durable de l'organisation ont obtenu une assurance externe : i. fournir un lien ou une référence au(x) rapport(s) d'assurance externe(s) ou déclaration(s) d'assurance ii. décrire ce qui a été assuré et sur quelle base, y compris les normes d'assurance utilisées, le niveau d'assurance obtenu et les limites du processus d'assurance iii. décrire la relation entre l'organisation et le fournisseur d'assurance	Les données sur l'énergie, sur les GES, sur l'eau et sur les déchets de 2023 incluses dans le présent rapport ont été assurées à un niveau limité par SCV Consulting Ltd. en utilisant la norme ISAE 3000 pour notre consommation d'énergie, notre consommation d'eau et la production de déchets, ainsi que la norme ISO 14064-3:2019 pour nos émissions de gaz à effet de serre. SCV Consulting Ltd. est un cabinet de conseil tiers qui ne participe pas à la collecte de données.
ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS		
2 - 6	a. déclarer le ou les secteurs dans lesquels elle est active	Immobilier
	b. décrire sa chaîne de valeur, notamment : i. les activités, les produits, les services et les marchés de l'entreprise ii. la chaîne d'approvisionnement de l'entreprise iii. les entités en aval de l'entreprise et leurs activités	<p>i. Les principales activités commerciales d'Allied en 2023 comprenaient l'exploitation, l'aménagement et le réaménagement d'espaces de travail urbains distinctifs dans les grandes villes du Canada et l'espace du Centre de données urbaines (CDU) à forte densité de réseau à Toronto. Nos principaux types de propriétés en 2023 étaient des bureaux, des centres de données et des commerces de détail situés à Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto, Kitchener, Ottawa et Montréal. Notre mission est de fournir aux entreprises du savoir des espaces de travail durables et propices au bien-être humain, à la créativité, à la connectivité et à la diversité. Les entreprises du savoir représentent environ 40 % de la production économique du Canada, possèdent et occupent plus de 27 % de tous les établissements commerciaux et emploient environ un tiers de la main-d'œuvre canadienne. Les usagers de nos bureaux sont à divers stades de croissance et de développement de leur cycle de vie. Certaines jeunes entreprises occupent 5 000 pieds carrés ou moins, tandis que des entreprises établies occupent 100 000 pieds carrés ou plus.</p> <p>ii./ iii. Allied collabore principalement avec des fournisseurs qui nous aident à développer, à gérer et à entretenir efficacement nos propriétés. Il s'agit notamment d'architectes, d'ingénieurs, d'entrepreneurs généraux et d'entrepreneurs dans les principales catégories de services (c.-à-d. CVCA, sécurité, nettoyage, etc.). Nos fournisseurs sont situés à divers endroits, mais ils ont tendance à être concentrés dans nos principales régions géographiques. En ce qui concerne les projets d'aménagement et de réaménagement d'envergure, nous visons à mobiliser des fournisseurs locaux sur le site du projet, dans la mesure du possible. Nous classons généralement les entreprises du savoir, nos usagers, dans les groupes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Services aux entreprises et professionnels • Éducation et institutions • Services financiers • Gouvernement • Sciences de la vie • Médias et divertissement • Télécommunications et technologies de l'information
	c. signaler toute autre relation d'affaires pertinente	En 2023, nos partenaires en coentreprise comprenaient RioCan Real Estate Investment Trust, Sutter Hill, OPTrust, TELUS, Westbank et Perimeter Development Corporation.
	d. décrire les changements importants survenus au cours des périodes 2-6-a, 2-6-b et 2-6-c par rapport à la période d'établissement de rapport précédente.	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisitions : Allied n'a acquis aucune propriété au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2023. • Dispositions : Le 16 août 2023, Allied a fermé le portefeuille du Centre de données urbaines à KDDI Canada Inc., filiale en propriété exclusive de KDDI Corporation, pour un produit brut total de 1,35 milliard de dollars. Le portefeuille du Centre de données urbaines comprend le 151, rue Front Ouest, le 905, rue King Ouest et le 250, rue Front Ouest, ainsi que le passif lié au bail au 250, rue Front Ouest. Le 15 décembre 2023, Allied a conclu la vente d'une propriété de placement détenue en vente au 8, Place du Commerce à Montréal, au prix de vente de 20 millions de dollars. Veuillez consulter les notes 4 et 6 des états financiers annuels de 2023. • Nos activités opérationnelles et d'aménagement clés n'ont pas changé en 2023.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE																																																																
ACTIVITÉS ET TRAVAILLEURS																																																																		
2 - 7	a-b. déclarer le nombre total : i. d'employés permanents et une ventilation par sexe et par région ii. d'employés temporaires et une ventilation par sexe et par région iii. d'employés dont les heures de travail ne sont pas garanties, et une ventilation par sexe et par région iv. d'employés à temps plein et une ventilation par sexe et par région v. d'employés à temps partiel et une ventilation par sexe et par région	<table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>FEMMES</th> <th>HOMMES</th> <th>TOTAL GÉNÉRAL</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Contrat à temps plein</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Toronto</td> <td>3</td> <td>0</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Temps plein</td> <td>134</td> <td>218</td> <td>352</td> </tr> <tr> <td>Calgary</td> <td>13</td> <td>16</td> <td>29</td> </tr> <tr> <td>Edmonton</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Kitchener</td> <td>0</td> <td>4</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Montréal</td> <td>26</td> <td>54</td> <td>80</td> </tr> <tr> <td>Ottawa</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Toronto</td> <td>87</td> <td>131</td> <td>218</td> </tr> <tr> <td>Vancouver</td> <td>8</td> <td>9</td> <td>17</td> </tr> <tr> <td>Temps partiel</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Toronto</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Soutien temporaire</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Montréal</td> <td>1</td> <td>1</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Total général</td> <td>141</td> <td>221</td> <td>362</td> </tr> </tbody> </table>		FEMMES	HOMMES	TOTAL GÉNÉRAL	Contrat à temps plein	3	0	3	Toronto	3	0	3	Temps plein	134	218	352	Calgary	13	16	29	Edmonton	0	1	1	Kitchener	0	4	4	Montréal	26	54	80	Ottawa	0	3	3	Toronto	87	131	218	Vancouver	8	9	17	Temps partiel	3	2	5	Toronto	3	2	5	Soutien temporaire	1	1	2	Montréal	1	1	2	Total général	141	221	362
		FEMMES	HOMMES	TOTAL GÉNÉRAL																																																														
	Contrat à temps plein	3	0	3																																																														
	Toronto	3	0	3																																																														
Temps plein	134	218	352																																																															
Calgary	13	16	29																																																															
Edmonton	0	1	1																																																															
Kitchener	0	4	4																																																															
Montréal	26	54	80																																																															
Ottawa	0	3	3																																																															
Toronto	87	131	218																																																															
Vancouver	8	9	17																																																															
Temps partiel	3	2	5																																																															
Toronto	3	2	5																																																															
Soutien temporaire	1	1	2																																																															
Montréal	1	1	2																																																															
Total général	141	221	362																																																															
	c. indiquer les méthodes et les hypothèses utilisées pour compiler les données, y compris si les chiffres sont déclarés : i. en nombre de personnes, en équivalent temps plein (ETP) ou en utilisant une autre méthodologie à la fin de la période de déclaration, en moyenne pour l'ensemble de la période d'établissement du rapport, ou en utilisant une autre méthode	Les données ci-dessus représentent les données sur l'emploi au 31 décembre 2023. Tous les employés à temps plein comprennent les employés qui travaillent au moins 40 heures par semaine. Il y a cinq employés à temps partiel qui travaillent jusqu'à un maximum de 30 heures par semaine.																																																																
	d. fournir les renseignements contextuels nécessaires pour comprendre les données déclarées aux points 2-7-a et 2-7-b	Ces données ont été compilées à l'aide d'un rapport de dénombrement des effectifs d'ADP.																																																																
	e. décrire les fluctuations importantes du nombre d'employés au cours de la période d'établissement du rapport et entre les périodes d'établissement des rapports	Une diminution prévue de l'effectif a eu lieu en novembre 2023, en raison de la diminution des activités de construction et d'aménagement.																																																																
2 - 8	a. déclarer le nombre total de travailleurs qui ne sont pas des employés et dont le travail est contrôlé par l'entreprise et décrire : i. les types de travailleurs les plus courants et leur relation contractuelle avec l'entreprise ii. le type de travail qu'ils effectuent	Le nombre total de travailleurs contractuels qui ont été employés pour soutenir les opérations de construction d'Allied en 2023 était d'environ 522 : Montréal et Ottawa - 200, Calgary et Edmonton - 65, Toronto et Kitchener - 210, Vancouver - 47. Les types de travailleurs contractuels les plus couramment employés par Allied sont les gardiens de sécurité, les fournisseurs de services de conciergerie et les exploitants de stationnement. Des gardiens de sécurité sont employés dans nos immeubles 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour fournir des services tels que des patrouilles, la protection des biens et le contrôle des accès. Nos entrepreneurs en conciergerie fournissent des services de nettoyage dans nos bâtiments et les exploitants de stationnement aident Allied à gérer nos aires de stationnement et à y patrouiller.																																																																
	b. décrire les méthodes et les hypothèses utilisées pour compiler les données, y compris si le nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés est déclaré : i. en nombre de personnes, en équivalent temps plein (ETP) ou en utilisant une autre méthodologie ii. à la fin de la période de déclaration, en moyenne pour l'ensemble de la période d'établissement du rapport, ou en utilisant une autre méthode	Les données ont été recueillies par les équipes des opérations et des talents d'Allied dans nos sept villes (Vancouver, Calgary, Edmonton, Toronto, Kitchener, Ottawa et Montréal). Le nombre de travailleurs est déclaré en équivalents temps plein (40 heures par semaine). En raison de la nature et du roulement des contrats à court terme, nous avons exclu les entrepreneurs qui n'étaient pas employés de façon continue tout au long de 2023 (p. ex., les plombiers en cas d'inondation dans un immeuble).																																																																
	c. décrire les fluctuations importantes du nombre de travailleurs qui ne sont pas des employés au cours de la période d'établissement du rapport et entre les périodes d'établissement des rapports	Aucune.																																																																

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE																																																																																																														
GOVERNANCE																																																																																																																
2 - 9	a. décrire sa structure de gouvernance, y compris les comités du plus haut organe de gouvernance	Pages 27 et 52 et à l'adresse https://www.alliedreit.com/company/esg/																																																																																																														
	b. dresser la liste des comités du plus haut organe de gouvernance qui sont responsables de la prise de décisions et de la supervision de la gestion des répercussions de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Page 27 et à l'adresse https://www.alliedreit.com/company/esg/																																																																																																														
	c. décrire la composition du plus haut organe de gouvernance et de ses comités avec les éléments suivants : i. membres exécutifs et non exécutifs ii. indépendance iii. mandat des membres de l'organe de gouvernance iv. le nombre d'autres postes et engagements importants détenus par chaque membre, et la nature des engagements v. genre vi. groupes sociaux sous-représentés vii. compétences pertinentes par rapport aux répercussions de l'entreprise viii. représentation des intervenants	<p>Le conseil d'administration est le plus haut organe de gouvernance d'Allied et est composé de 10 administrateurs au 31 décembre 2023. Les administrateurs de 2023 étaient Matthew Andrade, Kay Brekken, Thomas Burns, Hazel Claxton, Lois Cormack, Michael Emory, Antonia Rossi, Stephen Sender, Jennifer Tory et Cecilia Williams.</p> <p>i. Non exécutifs : 80 % / Exécutifs : 20 % (Michael Emory, Cecilia Williams) ii. Indépendants : 70 % / Non indépendants : 30 % (Thomas Burns, Michael Emory, Cecilia Williams) iii. Matthew Andrade : 1 an; Kay Brekken : 2 ans; Thomas Burns : < 1 an; Hazel Claxton : 1 an; Lois Cormack : 5 ans; Michael Emory : 21 ans; Antonia Rossi : < 1 an; Stephen Sender : 3 ans; Jennifer Tory : 3 ans; Cecilia Williams : < 1 an. iv. Aucun v. Femmes : 60 % / Hommes : 40 % vi. Un vii.</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>ADMINISTRATEUR</th> <th>AUDIT/COMPTABILITÉ</th> <th>LEADERSHIP D'ENTREPRISE</th> <th>MARCHÉS DES CAPITALAUX</th> <th>CLIMAT ET DURABILITÉ</th> <th>RÉMUNÉRATION/GESTION DES TALENTS</th> <th>ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE</th> <th>AFFAIRES JURIDIQUES</th> <th>IMMOBILIER</th> <th>GESTION DES RISQUES</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Mathew Andrade</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Kay Brekken</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Thomas G. Burns</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Hazel Claxton</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Lois Cormack</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Michael R. Emory</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Antonia Rossi</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Stephen L. Sender</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Jennifer Tory</td> <td></td> <td>x</td> <td></td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> <tr> <td>Cecilia C. Williams</td> <td>x</td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> <td></td> <td>x</td> <td>x</td> </tr> </tbody> </table> <p>viii. Les administrateurs ne sont pas choisis pour représenter des groupes d'intervenants particuliers. Consultez la divulgation 2-10 pour plus d'informations sur la sélection des administrateurs.</p> <p>Le conseil d'administration compte deux comités permanents, le comité d'audit et le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination. Les membres du comité d'audit pour 2023 étaient Matthew Andrade, Kay Brekken, Lois Cormack et Stephen Sender.</p> <p>i. Non exécutifs : 100 % / Exécutifs : 0 % ii. Indépendants : 100 % / Non indépendants : 0 % iii. Consultez iii. ci-dessus iv. Consultez iv. ci-dessus v. Femmes : 50 % / Hommes : 50 % vi. Aucun vii. Consultez le tableau des compétences ci-dessus viii. Les administrateurs ne sont pas choisis pour représenter des groupes d'intervenants particuliers. Consultez la divulgation 2-10 pour plus d'informations sur la sélection des administrateurs.</p> <p>Les membres du Comité de la gouvernance, de la rémunération et des candidatures pour 2023 étaient Matthew Andrade, Kay Brekken, Hazel Claxton, Lois Cormack, Antonia Rossi et Jennifer Tory.</p> <p>i. Non exécutifs : 100 % / Exécutifs : 0 % ii. Indépendants : 100 % / Non indépendants : 0 % iii. Consultez iii. ci-dessus iv. Consultez iv. ci-dessus v. Femmes : 83 % / Hommes : 17 % vi. Un vii. Consultez le tableau des compétences ci-dessus viii. Les administrateurs ne sont pas choisis pour représenter des groupes d'intervenants particuliers. Consultez la divulgation 2-10 pour plus d'informations sur la sélection des administrateurs.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter l'avis de convocation à l'assemblée annuelle des détenteurs de parts et la circulaire d'information de la direction d'Allied (lien : https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2024/04/Allied2024MIC.pdf).</p>	ADMINISTRATEUR	AUDIT/COMPTABILITÉ	LEADERSHIP D'ENTREPRISE	MARCHÉS DES CAPITALAUX	CLIMAT ET DURABILITÉ	RÉMUNÉRATION/GESTION DES TALENTS	ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE	AFFAIRES JURIDIQUES	IMMOBILIER	GESTION DES RISQUES	Mathew Andrade	x	x	x		x	x		x	x	Kay Brekken	x	x	x		x	x		x	x	Thomas G. Burns		x			x	x		x	x	Hazel Claxton	x	x			x	x		x	x	Lois Cormack	x	x	x		x	x		x	x	Michael R. Emory		x	x		x	x	x	x	x	Antonia Rossi		x		x	x	x		x	x	Stephen L. Sender	x	x	x		x	x		x	x	Jennifer Tory		x			x	x		x	x	Cecilia C. Williams	x	x	x		x	x		x	x
ADMINISTRATEUR	AUDIT/COMPTABILITÉ	LEADERSHIP D'ENTREPRISE	MARCHÉS DES CAPITALAUX	CLIMAT ET DURABILITÉ	RÉMUNÉRATION/GESTION DES TALENTS	ENVIRONNEMENT, SOCIAL ET GOUVERNANCE	AFFAIRES JURIDIQUES	IMMOBILIER	GESTION DES RISQUES																																																																																																							
Mathew Andrade	x	x	x		x	x		x	x																																																																																																							
Kay Brekken	x	x	x		x	x		x	x																																																																																																							
Thomas G. Burns		x			x	x		x	x																																																																																																							
Hazel Claxton	x	x			x	x		x	x																																																																																																							
Lois Cormack	x	x	x		x	x		x	x																																																																																																							
Michael R. Emory		x	x		x	x	x	x	x																																																																																																							
Antonia Rossi		x		x	x	x		x	x																																																																																																							
Stephen L. Sender	x	x	x		x	x		x	x																																																																																																							
Jennifer Tory		x			x	x		x	x																																																																																																							
Cecilia C. Williams	x	x	x		x	x		x	x																																																																																																							

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOVERNANCE		
2 - 10	a. décrire les processus de nomination et de sélection du plus haut organe de gouvernance et de ses comités	Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination est chargé de trouver des candidats appropriés qui seront recommandés au conseil d'administration par les détenteurs de parts. Les administrateurs sont élus par résolution adoptée à la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée des détenteurs de parts. Les administrateurs élus à une assemblée annuelle seront élus pour un mandat expirant à la prochaine assemblée annuelle et pourront être réélus. Un administrateur élu pour combler un poste vacant sera élu pour le reste du mandat de l'administrateur qu'il succède. Les propositions des détenteurs de parts pour la nomination des administrateurs peuvent être faites conformément à la déclaration de fiducie d'Allied.
	b. décrire les critères utilisés pour nommer et sélectionner les membres du plus haut organe de gouvernance, y compris si et comment les éléments suivants sont pris en considération : i. point de vue des intervenants (y compris les actionnaires) ii. diversité iii. indépendance iv. compétences pertinentes par rapport aux répercussions de l'entreprise	b. Le conseil recherche des administrateurs de différents horizons et expériences qui amélioreront sa capacité à orienter la stratégie à long terme et les activités commerciales courantes d'Allied, et il a adopté une politique sur les qualifications des administrateurs. i. Les détenteurs de parts peuvent proposer des candidats à l'élection en qualité d'administrateurs conformément à la déclaration de fiducie. ii. La diversité, y compris le genre et d'autres éléments exprimant la diversité, est un facteur important, pris en compte dans le choix et la sélection des membres du conseil. En vertu de la Politique relative à la diversité d'Allied, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination doit identifier et sélectionner les candidats en fonction du mérite sur la base de critères objectifs, en tenant compte de la diversité. Chaque année, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination (i) évaluera l'efficacité du processus de nomination du conseil et de la haute direction par rapport à l'atteinte des objectifs de diversité d'Allied et (ii) envisagera et, s'il le juge opportun, recommandera aux administrateurs l'adoption d'objectifs mesurables pour atteindre la diversité au sein du conseil et de la haute direction. À tout moment, le conseil peut chercher à rajuster un ou plusieurs objectifs concernant sa diversité et mesurer les progrès en conséquence. iii. L'indépendance des administrateurs est grandement valorisée et prise en compte dans la nomination des candidats potentiels. En plus de l'indépendance vis-à-vis de la direction d'Allied, les adhésions imbriquées au conseil d'administration parmi les administrateurs et les candidats sont également considérées. iv. Consultez le tableau des compétences dans la divulgation 2-9 vii.
2 - 11	a. indiquer si le président du plus haut organe de gouvernance est également un directeur principal de l'organisation	Oui
	b. si le président est également un directeur principal, expliquer sa fonction au sein de la direction de l'organisation, les raisons de cet arrangement et la façon dont les conflits d'intérêts sont évités et atténués	La transition de Michael Emory de son rôle de président et chef de la direction d'Allied à celui de président du comité de direction, le 2 mai 2023, a été un élément clé du plan de relève du dirigeant et du conseil d'administration d'Allied. Compte tenu du rôle crucial que M. Emory a joué dans la fondation d'Allied et du leadership qu'il a exercé tout au long de son existence en tant qu'entreprise publique (depuis 2003), le conseil d'administration considère que le rôle de président du comité de direction est essentiel pour assurer une transition de leadership efficace, conformément aux intérêts des détenteurs de parts d'Allied. Un autre élément clé du plan de relève d'Allied a été la nomination, le 2 mai 2023, de Jennifer Tory, fiduciaire indépendante d'Allied, au poste de fiduciaire principale d'Allied. Le président du comité de direction et le fiduciaire principal, en collaboration l'un avec l'autre, assurent le leadership du Conseil et favorisent le fonctionnement efficace de celui-ci dans l'exécution de son mandat. Le président du comité de direction préside toutes les réunions du Conseil et des détenteurs de parts, et est expressément responsable de diriger l'élaboration, l'amélioration et le respect continu de la vision, de la mission et de la culture d'Allied en collaboration avec le président-directeur général et les fiduciaires. Le fiduciaire principal agit à titre de dirigeant efficace du conseil d'administration relativement à toutes les questions qui doivent être examinées par les fiduciaires indépendants et préside toutes les réunions des fiduciaires indépendants. Ses responsabilités consistent notamment à veiller à ce que les fiduciaires indépendants se réunissent sans la direction et les fiduciaires non indépendants à chaque réunion régulière et non régulière du conseil d'administration.
2 - 12	a. décrire le rôle du plus haut organe de gouvernance et des directeurs principaux dans l'élaboration, l'approbation et la mise à jour des objectifs, des énoncés de valeur ou de mission, des stratégies, des politiques et des objectifs de l'entreprise en matière de développement durable.	Le conseil est chargé de superviser les activités et les affaires d'Allied, conformément à la Déclaration de fiducie. Les administrateurs ont adopté un mandat dont une copie se trouve à l'annexe « D » de la circulaire d'information de la direction d'Allied (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2024/04/Allied2024MIC.pdf). Le mandat des administrateurs prévoit qu'ils sont responsables d'examiner et d'approuver, s'il y a lieu, les plans stratégiques de la direction sur une base annuelle. Le mandat des administrateurs prévoit en outre qu'ils sont responsables de superviser et de surveiller la stratégie ESG d'Allied, y compris l'intégration du développement durable dans la stratégie commerciale globale d'Allied et l'élaboration du plan de neutralité carbone d'Allied.
	b. décrire le rôle du plus haut organe de gouvernance dans la supervision de la vérification diligente de l'entreprise et d'autres processus qui permettent de déterminer et de gérer les répercussions de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes, notamment : i. si et comment le plus haut organe de gouvernance collabore avec les intervenants pour appuyer ces processus ii. la façon dont le plus haut organe de gouvernance tient compte des résultats de ces processus	Consultez la page 27 pour avoir une description de la façon dont le conseil surveille la stratégie concernant l'ESG d'Allied et le processus d'examen de l'efficacité. Les impacts sont surveillés dans le cadre de la gestion et de la mise en œuvre de la stratégie concernant l'ESG.
	c. décrire le rôle du plus haut organe de gouvernance dans l'examen de l'efficacité des processus de l'entreprise, tel qu'il est décrit au point 2-12-b, et indiquer la fréquence de cet examen	

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOVERNANCE		
2 - 13	a. décrire comment le plus haut organe de gouvernance délègue la responsabilité de la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes, notamment : i. s'il a nommé des cadres dirigeants responsables de la gestion des impacts ii. s'il a délégué la responsabilité de la gestion des impacts à d'autres employés	Consultez la page 27 pour avoir une description du processus du conseil pour déléguer la responsabilité de la gestion des impacts d'Allied sur l'économie, l'environnement et les personnes.
	b. décrire le processus et la fréquence selon lesquels les cadres dirigeants ou d'autres employés doivent fournir un rapport au plus haut organe de gouvernance concernant la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes	Le conseil reçoit régulièrement des mises à jour de la direction concernant la stratégie, les initiatives et les rapports ESG d'Allied. Le rapport ESG d'Allied est examiné chaque année par le conseil d'administration. Pour en savoir plus sur la structure de gouvernance ESG d'Allied, consultez la page 27.
2 - 14	a. indiquer si le plus haut organe de gouvernance est chargé d'examiner et d'approuver les renseignements déclarés, y compris les sujets importants de l'entreprise, et, dans l'affirmative, décrire le processus d'examen et d'approbation des renseignements	Le conseil d'administration d'Allied examine régulièrement nos pratiques de gouvernance et est chargé de superviser notre stratégie et notre philosophie de gouvernance ESG, y compris les sujets importants d'Allied. Les membres de l'équipe Allied et les experts tiers présentent au conseil d'administration au moins une fois par année sur les questions liées au climat. Le rapport ESG d'Allied est examiné chaque année par le conseil d'administration. Pour en savoir plus, consultez la page 27.
	a. si le plus haut organe de gouvernance n'est pas chargé d'examiner et d'approuver les renseignements déclarés, y compris les sujets importants de l'entreprise, en donner la raison	Sans objet.
2 - 15	a. décrire les processus que doit suivre le plus haut organe de gouvernance pour prévenir et atténuer les conflits d'intérêts	Les administrateurs ont adopté un code de conduite commerciale (le « Code ») applicable aux employés, aux dirigeants et aux administrateurs d'Allied pour gérer les conflits d'intérêts, entre autres choses. Le Code a été modifié le 1 ^{er} décembre 2022 afin de fournir des directives plus complètes sur les conflits d'intérêts. Le conseil d'administration surveille la conformité au Code et la direction lui présente un rapport annuel sur les questions soulevées en vertu du Code, le cas échéant. Les administrateurs et les cadres dirigeants sont tenus de remplir un questionnaire sur les conflits d'intérêts chaque année, et tous les employés, les dirigeants et les administrateurs sont tenus de signaler tout conflit d'intérêts découlant de leurs activités pour Allied ainsi que toute infraction ou tout soupçon d'infraction au Code. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination examine chaque année le caractère adéquat du Code. Les administrateurs sont tenus d'examiner et d'approuver toutes les transactions importantes entre apparentés conformément aux processus et protocoles élaborés par le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination. En vertu du protocole pour les opérations entre apparentés adopté par les administrateurs, tous les administrateurs, dirigeants et employés d'Allied sont tenus d'informer l'avocat général, le chef de la direction ou le président d'Allied de toute opération entre apparentés dont ils prennent connaissance. Le conseil d'administration examine toutes les opérations entre apparentés, quelle qu'en soit la valeur, au moins une fois par trimestre. Toute transaction entre apparentés dont la valeur dépassera ou pourrait dépasser 100 000 \$ CA au cours d'un exercice financier donné devra être approuvée ou désapprouvée par les administrateurs (ou les administrateurs indépendants ou un de leurs comités, le cas échéant), sous réserve de rares exceptions. Le Code de conduite commerciale d'Allied se trouve sur notre site Web à l'adresse : https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/12/Code-of-Business-Conduct-ua.pdf
	déclarer si les conflits d'intérêts sont divulgués aux intervenants, y compris, au minimum, les conflits d'intérêts liés à ce qui suit : i. les membres de plusieurs conseils ii. les participations croisées auprès de fournisseurs et d'autres intervenants iii. l'existence d'actionnaires majoritaires iv. les apparentés, leurs relations, leurs transactions et leurs soldes impayés	i. Chaque année, la circulaire d'information de la direction d'Allied communique le nom des membres de plusieurs conseils aux détenteurs de parts, le cas échéant. ii. Il n'y a pas de participations croisées à déclarer. iii. L'existence de détenteurs de parts exerçant un contrôle, le cas échéant, est déclarée aux détenteurs de parts au moins une fois par an dans chaque circulaire d'information de la direction d'Allied. iv. Les opérations importantes entre apparentés, y compris les soldes impayés, sont déclarées aux détenteurs de parts dans l'annexe aux états financiers pour chaque trimestre et chaque année.
2 - 16	a. décrire si et comment les préoccupations critiques sont communiquées au plus haut organe de gouvernance	Allied a mis en place un processus ouvert permettant aux détenteurs de parts de communiquer avec le conseil d'administration, y compris les présidents des comités du conseil d'administration, par la poste ou par courriel au président du comité de direction ou le fiduciaire principal du conseil d'administration. L'adresse postale et l'adresse de courriel sont incluses au moins une fois par année dans chaque circulaire d'information de la direction d'Allied. Le président du comité de direction/le fiduciaire principal rend compte au comité de gouvernance, de rémunération et de nomination et au conseil d'administration pour toutes les communications avec les détenteurs de parts. Les cadres dirigeants fournissent, au minimum, des mises à jour trimestrielles au conseil d'administration concernant les préoccupations soulevées par nos employés.
	b. déclarer le nombre total et la nature des préoccupations critiques qui ont été communiquées au plus haut organe de gouvernance au cours de la période d'établissement du rapport	Aucune préoccupation critique n'a été communiquée au conseil d'administration au cours de la période d'établissement du rapport.
2 - 17	a. indiquer les mesures prises pour faire progresser les connaissances, les compétences et l'expérience collectives du plus haut organe de gouvernance en matière de développement durable	En tant que propriétaire et exploitant de plus de 200 propriétés au Canada, la construction et l'exploitation de bâtiments résilients au changement climatique font partie intégrante de notre développement durable. Le conseil d'administration est chargé de superviser le processus d'évaluation des risques d'Allied en identifiant les principaux risques des activités d'Allied et en veillant à ce que des systèmes appropriés soient en place pour gérer ces risques, y compris les risques ESG et les risques liés au changement climatique. Le conseil d'administration administre directement cette fonction de surveillance, avec l'appui de ses deux comités permanents, le comité d'audit et le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination, qui traitent chacun des risques dans leurs domaines respectifs. Depuis 2017, le conseil d'administration considère le risque lié au changement climatique comme un risque environnemental pour les activités d'Allied, en particulier les coûts d'exploitation et les biens matériels, car la probabilité de catastrophes naturelles et de phénomènes météorologiques violents augmente en raison de la hausse des températures mondiales. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour continues sur les mesures prises pour évaluer les risques climatiques et appuyer l'élaboration du plan de neutralité carbone d'Allied. Les membres de l'équipe Allied et les experts tiers font des présentations au conseil d'administration sur les questions liées aux facteurs ESG de façon continue. Plus récemment, en décembre 2023, le vice-président d'Allied, Durabilité de l'entreprise et Marque et notre directeur, Durabilité des actifs et de l'environnement, ont présenté des mises à jour sur les priorités ESG d'Allied, y compris notre gestion des risques liés au climat, la feuille de route de la neutralité carbone et la stratégie de résilience physique au climat. Notre fondateur et président exécutif et notre président et chef de la direction, tous deux membres du conseil d'administration, siègent à notre comité exécutif ESG et participent à des activités de formation continue sur l'évaluation de la pertinence, le prix du carbone en interne et le plan de neutralité carbone.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOUVERNANCE		
2 - 18	<p>a. décrire les processus d'évaluation du rendement du plus haut organe de gouvernance en matière de surveillance de la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes</p> <p>b. indiquer si les évaluations sont indépendantes ou non, et indiquer la fréquence des évaluations</p> <p>c. décrire les mesures prises en réponse aux évaluations, y compris les changements apportés à la composition du plus haut organe de gouvernance et aux pratiques organisationnelles</p>	<p>Le conseil d'administration est chargé de surveiller la stratégie concernant l'ESG d'Allied et d'évaluer le rendement ESG global de notre entreprise au moyen d'évaluations et de cadres tiers qui déterminent les impacts d'Allied sur l'économie, l'environnement et les personnes. Le conseil d'administration examine les résultats d'évaluation d'ISS, de Board Games, du GRESB, de notre sondage sur l'engagement des usagers et de notre sondage sur l'engagement des employés au moins une fois par année. Le rendement et les résultats 2023 évalués par ISS, Board Games et le GRESB se trouvent à la page 28. Les points forts de notre sondage sur l'engagement des usagers se trouvent à la page 19 et les points forts de notre sondage sur l'engagement des employés se trouvent à la page 21. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination procède à une évaluation annuelle de la gouvernance globale, du rendement et de l'établissement des priorités du conseil d'administration et à une évaluation individuelle des administrateurs au moyen d'un sondage sur l'efficacité du conseil et d'une évaluation individuelle menée par le président du conseil et le fiduciaire principal. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination fait rapport de ses conclusions à l'ensemble du conseil d'administration.</p> <p>Pour favoriser l'amélioration continue de nos impacts sur l'économie, l'environnement et les personnes, le conseil d'administration d'Allied a adopté une politique ESG formelle en décembre 2021. En décembre 2023, Allied a tenu une séance de formation autonome sur les risques et les possibilités liés au climat, la stratégie et l'évaluation de l'importance des facteurs ESG d'Allied et l'évolution des cadres de rapport sur les facteurs ESG, qui a été présentée par la direction et à laquelle ont participé tous les fiduciaires. Consultez la divulgation 2-10 pour des informations sur les évaluations et la sélection des administrateurs.</p>
2 - 19	<p>a. décrire les politiques de rémunération des membres du plus haut organe de gouvernance et des cadres dirigeants, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> i. la rémunération fixe et la rémunération variable ii. les primes d'adhésion ou les primes de recrutement iii. les indemnités de départ iv. la récupération v. les prestations de retraite 	<p>Cadres dirigeants</p> <p>i. La rémunération fixe des cadres dirigeants est constituée du salaire de base, qui est fixé chaque année, généralement en fonction des salaires de base concurrentiels des entreprises homologues, en tenant compte de la contribution de chaque personne à la réussite d'Allied, de la durée de l'emploi et de l'égalité interne entre les postes. La rémunération variable des cadres dirigeants comprend (i) une prime de rendement annuelle en espèces en fonction de l'atteinte des objectifs de rendement individuels et des objectifs de rendement à court terme d'Allied et (ii) une rémunération incitative à long terme fondée sur les titres de participation. En général, la proportion de la rémunération totale versée au moyen d'une rémunération « à risque » fondée sur le rendement augmente directement avec le niveau de responsabilité des cadres dirigeants chez Allied. De même, la proportion de la rémunération fondée sur les titres de participation augmente directement avec le niveau hiérarchique des cadres dirigeants au sein d'Allied. Selon le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination, cela permet de garantir que les cadres dirigeants détiennent la majeure partie des responsabilités dans l'atteinte des objectifs de rendement stratégique et opérationnel essentiels et en cas de variation de valeur pour les détenteurs de parts. De plus, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination croit que cette combinaison et cette pondération harmonisent les intérêts des cadres dirigeants avec ceux du détenteur de parts, offrent des incitatifs importants pour un rendement supérieur et aident à maintenir la compétitivité d'Allied sur le marché des cadres dirigeants hautement qualifiés.</p> <p>ii. Les primes d'adhésion et les primes de recrutement sont examinées au cas par cas. Aucun paiement de ce genre n'a été versé aux cadres dirigeants en 2023.</p> <p>iii. Les contrats d'emploi avec le président du comité de direction, le chef de la direction et le chef des finances prévoient des périodes de préavis, des indemnités de départ ainsi que l'acquisition et la résiliation accélérées de la rémunération fondée sur des titres de participation en cas de cessation d'emploi dans certaines circonstances, différentes des autres employés.</p> <p>iv. Allied a adopté une politique de récupération de la rémunération pour chaque dirigeant d'Allied en vertu de laquelle le conseil d'administration peut exiger le remboursement de la prime de rendement annuelle et de la rémunération fondée sur les titres de participation des dirigeants dans certaines circonstances.</p> <p>v. Allied verse jusqu'à 5 % du salaire de base d'un cadre supérieur, qui peuvent être alloués aux programmes d'épargne enregistrés. Allied n'offre aucune autre pension ni aucune autre prestation de retraite à ses cadres supérieurs.</p> <p>Administrateurs</p> <p>i. Pour 2023, les administrateurs non exécutifs ont reçu une provision annuelle en espèces de 60 000 \$ et une rémunération fondée sur l'avoir de 85 000 \$. De plus, le fiduciaire principal a reçu 50 000 \$, le président du comité d'audit a reçu 25 000 \$ et le président du comité de gouvernance, de rémunération et de nomination a reçu 15 000 \$, dans chaque cas à titre de mandat annuel pour leurs services dans ces rôles. Les administrateurs pouvaient également choisir de recevoir la totalité ou une partie de leur rémunération sous forme de rémunération en titres de participation plutôt qu'en espèces. Pour les administrateurs, les points a - ii, iii, iv et v ne s'appliquent pas.</p>
	<p>b. décrire comment les politiques de rémunération des membres du plus haut organe de gouvernance et des cadres dirigeants se rapportent à leurs objectifs et à leur rendement en ce qui a trait à la gestion des impacts de l'entreprise sur l'économie, l'environnement et les personnes</p>	<p>Cadres supérieurs</p> <p>En 2023, les primes de rendement annuelles de chacun des cadres dirigeants étaient fondées, en partie, sur le rendement par rapport à quatre objectifs ESG de l'entreprise, y compris l'engagement des employés, la satisfaction des usagers, le score GRESB et les priorités d'Allied en matière d'égalité, de diversité et d'inclusion (ÉDI) énoncées dans sa feuille de route de l'ÉDI. De plus, les primes de rendement annuelles de certains cadres dirigeants étaient fondées, en partie, sur le rendement par rapport aux objectifs ESG individuels. Pour en savoir plus, consultez la page 23.</p> <p>Administrateurs</p> <p>Pour les administrateurs, la rémunération n'est pas liée aux objectifs ou au rendement.</p>

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
GOVERNANCE		
2 - 20	<p>a. décrire le processus de conception de ses politiques de rémunération et de détermination de la rémunération, y compris :</p> <p>i. si les membres du plus haut organe de gouvernance indépendant ou un comité de rémunération indépendant supervisent le processus de détermination de la rémunération</p> <p>ii. la façon dont les points de vue des intervenants (y compris les actionnaires) sur la rémunération sont sollicités et pris en considération</p> <p>iii. si les consultants en rémunération participent à la détermination de la rémunération et, le cas échéant, s'ils sont indépendants de l'entreprise, de son plus haut organe de gouvernance et des cadres dirigeants</p>	<p>i. Le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination est chargé de formuler des recommandations à faire approuver par le conseil d'administration en ce qui concerne la conception du programme de rémunération et la rémunération des cadres dirigeants d'Allied.</p> <p>ii. Les détenteurs de parts ont l'occasion d'exprimer leur opinion sur l'approche d'Allied en matière de rémunération des cadres par un vote consultatif non contraignant, communément appelé « Say on Pay », à chaque assemblée annuelle des détenteurs de parts. Ce vote donne aux détenteurs de parts l'occasion d'appuyer ou non l'approche d'Allied en matière de programmes et politiques de rémunération des cadres et constitue une partie importante du processus d'engagement entre les détenteurs de parts et le conseil d'administration sur la rémunération des cadres. Bien que ce vote soit consultatif et non exécutoire, le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination et le conseil d'administration tiendront compte du résultat, ainsi que des commentaires reçus suite à d'autres activités d'engagement des détenteurs de parts, dans la planification future de la rémunération. Les détenteurs de parts sont également invités à communiquer directement avec le fiduciaire principal, qui est aussi le président du comité de gouvernance, de rémunération et de nomination, par courrier ou par courriel s'ils ont des commentaires ou des questions au sujet de l'approche d'Allied en matière de rémunération des cadres.</p> <p>iii. Pour s'assurer que les programmes de rémunération des cadres sont concurrentiels, Allied évalue régulièrement les niveaux de rémunération par rapport au marché. Le Comité de gouvernance, de rémunération et de nomination recrute un consultant indépendant en rémunération tous les deux ans pour effectuer un examen complet de la rémunération et évaluer la compétitivité des programmes de rémunération des cadres d'Allied par rapport à son groupe de pairs et la pertinence de la conception et des niveaux de rémunération des cadres et des administrateurs d'Allied. Entre-temps, Allied peut aussi faire appel aux services d'un expert-conseil en rémunération sur une base ponctuelle. En 2023, le Comité de gouvernance, de rémunération et de nomination a fait appel aux services d'un expert-conseil indépendant en rémunération pour effectuer un examen complet de son programme de rémunération des cadres, de la conception du plan incitatif, de la rémunération des administrateurs et de la conception du groupe de pairs pour l'analyse comparative de la rémunération et de la performance. Le consultant en rémunération est indépendant d'Allied, du conseil d'administration et des cadres dirigeants.</p>
	b. indiquer les résultats des votes des intervenants (y compris les actionnaires) sur les politiques de rémunération et les propositions, le cas échéant	Allied publie un communiqué de presse et divulgue les résultats des votes de la résolution Say on Pay, ainsi que toute proposition des détenteurs de parts, le cas échéant, dans le cadre de son rapport sur les résultats des votes de chaque assemblée annuelle des détenteurs de parts. Allied divulgue également les résultats de la résolution Say on Pay dans la circulaire d'information de la direction pour l'assemblée annuelle des détenteurs de parts de l'année suivante. Lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire 2023 des détenteurs de parts, 81,48 % des procurations reçues ont voté « pour » la résolution Say on Pay.
2 - 21	a. déclarer le ratio de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée de l'entreprise par rapport à la rémunération annuelle totale médiane de tous les employés (à l'exception de la personne la mieux rémunérée)	Le ratio est de 48,1:1 <ul style="list-style-type: none"> • Rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée (président du comité de direction) : 4 154 531 \$ • Rémunération totale médiane (hors président du comité de direction) : 86 346 \$.
	b. déclarer le ratio du pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée de l'entreprise par rapport au pourcentage d'augmentation de la rémunération annuelle totale médiane de tous les employés (à l'exception de la personne la mieux rémunérée)	Le ratio est de 0,16:1 <ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la rémunération annuelle totale de la personne la mieux rémunérée (président du comité de direction) de 4,65 % en 2023. • Diminution de la rémunération totale médiane (à l'exclusion du président exécutif) de 29,1 % en 2023.
	c. fournir les renseignements contextuels nécessaires pour comprendre les données et la façon dont elles ont été compilées	Les données ont été compilées à partir de la rémunération réelle versée aux employés actifs au 31 décembre 2023.
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 22	a. indiquer la déclaration du plus haut organe de gouvernance ou du dirigeant le plus haut placé au sujet de la pertinence du développement durable pour l'organisation et de sa stratégie de contribution au développement durable	Message de notre PDG à la page 2.
2 - 23	<p>a. décrire ses engagements stratégiques en matière de conduite responsable des affaires, y compris :</p> <p>i. les instruments intergouvernementaux faisant autorité auxquels les engagements font référence</p> <p>ii. si les engagements stipulent qu'il faut faire une vérification diligente</p> <p>iii. si les engagements stipulent l'application du principe de précaution</p> <p>iv. si les engagements prévoient le respect des droits de la personne</p>	<p>Les administrateurs ont adopté un code de conduite commerciale (le « Code ») applicable à tous les employés, dirigeants et administrateurs d'Allied. Il aborde, entre autres, la santé, la sécurité, la protection des renseignements personnels, l'accessibilité, les conflits d'intérêts et le respect de la loi, y compris sur l'environnement, le travail, la sécurité, la lutte contre la corruption et la lutte contre le blanchiment de capitaux, et interdit le paiement de pots-de-vin.</p> <p>i. Le Code prévoit qu'Allied appuie et promeut les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et reconnaît la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.</p> <p>ii. Oui Le Code prévoit que les gestionnaires doivent faire preuve de diligence lorsqu'ils cherchent des indications sur un comportement contraire à l'éthique ou illégal. Toute personne préoccupée par des activités illégales ou contraires à l'éthique doit en informer son gestionnaire et prendre immédiatement les mesures appropriées.</p> <p>iii. Non.</p> <p>iv. Oui. Le Code prévoit que le respect des droits de la personne est l'une des valeurs fondamentales d'Allied. Allied s'efforce de respecter et de promouvoir les droits de la personne dans ses relations avec les employés, les fournisseurs, les usagers et les communautés dans lesquelles elle travaille. Le Code se trouve sur notre site Web à l'adresse suivante : https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/12/Code-of-Business-Conduct-ua.pdf</p>
	<p>b. décrire son engagement politique spécifique à respecter les droits de la personne, y compris :</p> <p>i. les droits de la personne reconnus à l'échelle internationale couverts par l'engagement</p> <p>ii. les catégories d'intervenants, y compris les groupes à risque ou vulnérables, auxquelles l'entreprise accorde une attention particulière dans son engagement</p>	<p>Allied s'engage à respecter ou à dépasser les exigences en matière de respect des droits de la personne en vertu des lois canadiennes applicables, y compris la Loi canadienne sur les droits de la personne, le Code canadien du travail et la Loi sur les justes salaires et les heures de travail. Allied s'engage également à respecter ou à dépasser les exigences des lois sur les droits de la personne dans les secteurs de compétence où nous possédons et exploitons des bâtiments, y compris le Code des droits de la personne de la Colombie-Britannique, la Loi sur les droits de la personne de l'Alberta, le Code des droits de la personne de l'Ontario et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec. Le Code prévoit qu'Allied appuie et promeut les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies et reconnaît la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. De plus, le Code renferme des engagements précis à l'égard des droits de la personne, notamment sur des sujets tels que la non-discrimination, le harcèlement, le harcèlement sexuel et la violence, la lutte contre l'esclavage, la traite des personnes et le travail des enfants, l'accessibilité, le droit à la vie privée et le droit à l'eau.</p> <p>ii. Dans le Code, Allied prend des engagements précis envers les personnes handicapées et les Autochtones et contre la discrimination fondée sur la race, la couleur, la religion, les croyances, le sexe, l'âge, la situation sociale, l'origine familiale, la déficience physique ou mentale ou l'orientation sexuelle.</p>
	c. fournir des liens vers les engagements de la politique, s'ils sont accessibles au public, ou si les engagements en matière de politique ne sont pas accessibles au public, en expliquer la raison	Code de conduite commerciale (alliedreit.com). Code de conduite des fournisseurs (alliedreit.com).
	d. indiquer le niveau auquel chacun des engagements stratégiques a été approuvé au sein de l'entreprise, y compris s'il s'agit du niveau le plus élevé	Le conseil d'administration, qui est le plus haut niveau de l'organisation, a adopté le Code.
	e. indiquer dans quelle mesure les engagements de la politique s'appliquent aux activités de l'entreprise et à ses relations d'affaires	Toutes les activités commerciales d'Allied sont guidées par notre Code.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2-23	f. décrire comment les engagements en matière de politique sont communiqués aux travailleurs, aux partenaires d'affaires et aux autres parties concernées	Tous les employés doivent vérifier et attester chaque année qu'ils se conforment à notre Code.
2 - 24	a. décrire comment il intègre chacun de ses engagements stratégiques en matière de conduite responsable des affaires dans ses activités et ses relations d'affaires, y compris : i. la façon dont il répartit la responsabilité de la mise en œuvre des engagements à différents niveaux de l'organisation ii. la façon dont il intègre les engagements dans les stratégies organisationnelles, les politiques opérationnelles et les procédures opérationnelles iii. la façon dont il met en œuvre ses engagements dans le cadre de ses relations d'affaires iv. la formation fournie par l'organisation sur la mise en œuvre des engagements	Le Code de conduite commerciale est intégré à notre processus d'embauche et les employés certifient le respecter chaque année. Toutes les politiques élaborées sont ancrées dans notre Code. Allied a adopté un Code de conduite des fournisseurs qui établit les principes, les normes et les comportements que nos fournisseurs doivent respecter dans la conduite de leurs affaires.
2 - 25	a. décrire ses engagements à remédier aux impacts négatifs ou à collaborer à leur atténuation lorsqu'ils ont été causés par l'entreprise ou qu'elle y a contribué b. décrire son approche pour identifier et traiter les griefs, y compris les mécanismes de règlement des griefs que l'organisation a établis ou auxquels elle participe c. décrire les autres processus par lesquels l'organisation prévoit ou collabore à l'atténuation des effets négatifs qu'elle a causés ou auxquels elle a contribué d. décrire comment les intervenants qui sont les utilisateurs prévus des mécanismes de règlement des griefs participent à la conception, à l'examen, au fonctionnement et à l'amélioration de ces mécanismes e. décrire la façon dont l'organisation assure le suivi de l'efficacité des mécanismes de règlement des griefs et des autres processus de remédiation, et donner des exemples de leur efficacité, y compris les commentaires des intervenants	Allied n'a pas de processus officiel de remédiation organisationnel, mais est déterminée à remédier comme il se doit aux impacts négatifs que nos activités commerciales peuvent causer ou contribuer à causer, conformément aux lois du Canada et des provinces dans lesquelles nous exerçons nos activités.
2 - 26	a. décrire les mécanismes permettant aux personnes de : i. demander des conseils sur la mise en œuvre des politiques et des pratiques de l'entreprise en matière de conduite responsable des affaires ii. soulever des préoccupations au sujet de la conduite des affaires de l'entreprise	i. Allied a une culture de porte ouverte et encourage les employés à demander conseil sur la mise en œuvre des politiques d'Allied par l'entremise de leur superviseur, de leur gestionnaire ou de tout autre membre de la direction. L'équipe de direction d'Allied s'engage à participer régulièrement à des visites sur site afin d'établir des relations et d'encourager le signalement de toute question ou préoccupation. ii. Allied a mis en place une politique officielle de dénonciation (https://alliedreit.com/wp-content/uploads/2023/05/Whistleblower-Policy-ua.pdf). Les employés peuvent faire part de leurs préoccupations par l'entremise de leur superviseur, de leur gestionnaire, du responsable de la conformité d'Allied, de tout autre membre de la direction ou de la ligne directe Éthique d'Allied, qui est exploitée par un tiers indépendant et fournit un service sécurisé, confidentiel et, si désiré, un canal de communication anonyme pour signaler les préoccupations au sujet de la conduite des affaires de l'organisation. Les fournisseurs et les représentants des fournisseurs peuvent également soulever des préoccupations par l'entremise du responsable de la conformité d'Allied ou de la ligne directe Éthique d'Allied.
2 - 27	a. déclarer le nombre total de cas importants de non-conformité avec les lois et les règlements au cours de la période visée par le rapport, et ventiler ce total comme suit : i. les cas pour lesquels des amendes ont été imposées ii. les cas pour lesquels des sanctions non pécuniaires ont été imposées b. déclarer le nombre total et la valeur monétaire des amendes en cas de non-respect des lois et des règlements qui ont été payées au cours de la période d'établissement du rapport, ainsi qu'une ventilation de ce total comme suit : i. amendes en cas de non-conformité aux lois et règlements au cours de la période actuelle d'établissement du rapport ii. amendes en cas de non-conformité aux lois et règlements au cours des périodes d'établissement du rapport précédentes c. décrire les cas importants de non-conformité d. décrire comment l'entreprise a déterminé les cas importants de non-conformité	Aucune amende ou sanction non pécuniaire n'a été imposée pour non-conformité aux lois et règlements indiqués au cours des périodes de déclaration actuelles ou précédentes.
2 - 28	a. faire état des associations de l'industrie, des autres associations de membres et des organisations nationales ou internationales de défense des droits auxquelles elle participe de façon importante	Allied est un partenaire actif au sein d'associations industrielles, dont la Société de développement commercial – Vieux Montréal, Toronto CREW et la ZAC du centre-ville de Toronto Ouest.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
2 - 29	<p>a. décrire son approche pour engager les intervenants, notamment :</p> <p>i. les catégories d'intervenants avec lesquels elle interagit et la façon dont elles sont identifiées</p> <p>ii. le but de l'engagement des intervenants</p> <p>iii. la façon dont l'organisation cherche à assurer un engagement significatif avec les intervenants</p>	<p>L'engagement des intervenants est essentiel à notre approche ESG et à notre philosophie d'affaires. Nous engageons activement nos principaux intervenants pour assurer leur satisfaction et appuyer nos objectifs de rendement ESG et financier.</p> <p>Engagement des investisseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentations régulières aux investisseurs et entretiens individuels • Assemblée générale annuelle • Appels trimestriels sur les profits et sessions de questions-réponses avec les cadres supérieurs • Communiqués de presse annonçant d'importants aménagements commerciaux • Divulgations harmonisées avec la TCFD, la GRI, SASB et les ODD de l'ONU pour une comparaison intersectorielle <p>Engagement des usagers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme d'engagement des usagers depuis 2015 • Évaluation annuelle de la satisfaction des usagers par un tiers • Réunions régulières avec les usagers pour maintenir une communication et des commentaires en continu • Organisation d'événements communautaires pour les usagers, comme des promenades sociales avec son chien, des barbecues l'été et des petits-déjeuners pendant les Fêtes • Activités éducatives, y compris la réduction des déchets, les ateliers sur les ruches sur les toits et l'agriculture urbaine • Webinaires de l'ÉDI sur l'histoire des Noirs au Canada, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, la Journée internationale de la femme et le Mois de la Fierté <p>Engagement des employés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sondage annuel sur l'engagement des employés par des tiers • Possibilités de formation et d'éducation, y compris le développement et le déploiement d'Allied Academy • Examens annuels du rendement • Orientation lors de l'intégration • Site intranet pour les communications internes • Comités internes comme le comité de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion • Séances de discussion ouverte et communications par courriel régulières du chef de la direction <p>Engagement communautaire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme Make Room for the Arts et Allied Music Centre • Préservation du patrimoine architectural à travers la conception et les expositions • Commandite et soutien en nature d'événements communautaires régionaux • Interaction avec les communautés tout au long du processus d'élaboration (p. ex., séances de discussion ouverte) • Partenariats stratégiques avec des organismes de bienfaisance, des ONG et des partenaires communautaires pour des projets précis • Activités communautaires à l'appui d'organismes sans but lucratif locaux, y compris des collectes de jouets et d'aliments
2 - 30	a. déclarer le pourcentage du nombre total d'employés visés par les conventions collectives	0 % des employés sont couverts par des conventions collectives.
	b. pour les employés qui ne sont pas visés par une convention collective, indiquer si l'organisation détermine leurs conditions de travail et leurs conditions d'emploi en se fondant sur les conventions collectives qui couvrent ses autres employés ou sur les conventions collectives d'autres organisations	Sans objet.

Tableau GRI

GRI 3 : Sujets importants 2021

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
3 - 1	a. décrire le processus suivi pour déterminer les sujets importants, notamment : i. la façon d'identifier les répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur les droits de la personne, dans l'ensemble de ses activités et de ses relations d'affaires ii. la façon dont elle a établi l'ordre de priorité des répercussions pour l'établissement de rapports en fonction de leur importance	<p>Les priorités ESG énumérées à la page 5 sont considérées comme étant importantes selon notre évaluation de la pertinence fondée sur des données probantes et notre vaste processus d'engagement des intervenants réalisé en 2021, détaillé à la page 31. La pertinence a été déterminée en évaluant l'importance de l'impact d'Allied sur ce sujet ainsi que l'importance perçue du sujet pour les intervenants. Lorsque nous parlons de l'importance de l'impact d'Allied, cela signifie notre capacité à avoir un impact économique, environnemental et/ou humain important, tant positif que négatif. L'importance de notre impact a été déterminée par des examens approfondis des normes pertinentes de l'industrie, des lois applicables aux régions où nous possédons et exploitons des bâtiments et des cadres de divulgation internationaux. L'importance perçue a été déterminée par les commentaires des intervenants provenant d'un sondage auprès de l'ensemble des employés, d'entrevues individuelles avec sept membres de l'équipe de direction d'Allied et d'entrevues approfondies avec 12 intervenants externes.</p> <p>Dix sujets ont été jugés importants pour Allied; nous les appelons nos priorités ESG. L'impact des activités commerciales d'Allied sur chaque priorité constitue la base de notre stratégie concernant l'ESG et de l'établissement du rapport ESG annuel. Les impacts économiques, environnementaux et humains, tant positifs que négatifs, sont intégrés dans les divulgations de nos priorités. Les impacts environnementaux spécifiques et mesurables sont explicitement mentionnés dans la section Rendement des bâtiments aux pages 10 et 15 respectivement. Les impacts humains sont pris en compte dans les sections Impact communautaire et Personnes et culture de ce rapport aux pages 17, 18, 21 et 22 respectivement.</p> <p>En 2022 et 2023, nous avons réalisé de légers examens annuels de notre stratégie concernant l'ESG et intégré d'autres sujets importants à notre stratégie concernant l'ESG, conformément à l'évolution des attentes des intervenants, à notre stratégie commerciale de base et aux nouveaux sujets ESG.</p> <p>En 2024, nous améliorons notre approche en matière de pertinence en introduisant une évaluation de double pertinence dans notre processus d'évaluation. Un processus de double pertinence traite globalement l'impact en exigeant que les parties prenantes non seulement priorisent les sujets ESG qui affectent les activités d'Allied, mais aussi identifient les sujets ESG pour lesquels Allied a l'impact le plus significatif sur la société et l'environnement. Les résultats de notre processus de pertinence actualisé seront publiés dans le rapport ESG 2024 d'Allied.</p>
	b. mentionner les intervenants et les experts dont les points de vue ont éclairé le processus de détermination des sujets importants	<ul style="list-style-type: none"> Des entretiens individuels avec sept membres de l'équipe de direction d'Allied, y compris le chef de la direction, le chef des finances, le chef de l'exploitation, le vice-président principal au développement, le vice-président principal aux opérations spéciales, le premier vice-président, avocat général et secrétaire et un administrateur. Un sondage auprès de l'ensemble des employés pour comprendre les priorités ESG d'Allied. Le taux de réponse au sondage était de 64 %. Des entretiens approfondis avec 12 intervenants externes représentant différents aspects de notre entreprise, y compris des usagers, des partenaires communautaires, des administrations municipales, des investisseurs, des fournisseurs et des partenaires de coentreprises dans les régions où nous sommes présents. En 2022, quatre séances à l'intention des employés ont été organisées avec différents intervenants internes de l'ensemble des services et des régions afin de comprendre les changements de priorités et les nouveaux domaines d'intérêt. En 2023, nous avons effectué un examen documentaire des lois et des politiques pertinentes dans le cadre duquel Allied possède et exploite des bâtiments, huit cadres mondiaux d'établissement de rapports et de divulgation des facteurs ESG et 10 pairs qui se trouvent en tête, le tout pour comprendre l'orientation prédominante et les priorités émergentes des sujets ESG dans le secteur de l'immobilier commercial.
3 - 2	a. énumérer ses sujets importants	<ul style="list-style-type: none"> Neutralité carbone Gestion des risques liés au climat Adaptation au changement climatique Normes de conception durable Gestion de l'énergie Réduction des émissions de GES Gestion de l'eau Gestion des déchets Développement communautaire Expérience de l'utilisateur Mobilisation des employés Égalité, diversité et inclusion Santé, bien-être et sécurité Divulgation et transparence
	b. signaler les changements apportés à la liste des sujets importants par rapport à la période de rapport précédente	Aucune.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
STRATÉGIE, POLITIQUES ET PRATIQUES		
3 - 3	a. décrire les répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur les droits de la personne	<ul style="list-style-type: none"> • Neutralité carbone • Gestion des risques liés au climat • Adaptation au changement climatique • Normes de conception durable • Gestion de l'énergie (GRI 302 : Énergie), pages 10 et 11 • Réduction des émissions de GES (GRI 305 : Émission), pages 10 et 11 • Gestion de l'eau (GRI 303 : Eau et effluents), page 12 • Gestion des déchets (GRI 306 : Déchets), page 13 • Développement communautaire • Expérience de l'utilisateur • Mobilisation des employés • Égalité, diversité et inclusion (GRI 405 : Diversité et égalité des chances, GRI 406 : Non-discrimination), pages 23 et 24 • Santé, bien-être et sécurité (GRI 403 : Santé et sécurité au travail), page 25 • Divulgaration et transparence <p>Pour plus d'informations sur notre impact, consultez la page 31.</p>
	b. déclarer si l'organisation est impliquée dans les impacts négatifs par le biais de ses activités ou du fait de ses relations d'affaires, et décrire les activités ou relations d'affaires	
	c. décrire ses politiques ou ses engagements à l'égard du sujet important	
	d. décrire les mesures prises pour gérer le sujet et les impacts connexes, notamment : i. les mesures visant à prévenir ou à atténuer les impacts négatifs potentiels ii. les mesures visant à contrer les impacts négatifs réels, y compris les mesures pour y remédier ou participer à leur remédiation iii. les mesures à prendre pour gérer les impacts positifs réels et potentiels	
	e. déclarer les renseignements suivants sur le suivi de l'efficacité des mesures prises : i. les processus utilisés pour suivre l'efficacité des mesures ii. les buts, les cibles et les indicateurs utilisés pour évaluer les progrès iii. l'efficacité des mesures, y compris les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs et des cibles iv. les leçons apprises et la façon dont elles ont été intégrées aux politiques et procédures opérationnelles de l'organisation	
	f. décrire comment l'engagement des intervenants a éclairé les mesures prises (3-3-d) et comment il a permis de déterminer si les mesures ont été efficaces (3-3-e)	

GRI 300-400 : Divulgations des sujets

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENTAL*		
302 : Énergie 2016	302-1 : Consommation d'énergie au sein de l'organisation	<p>a. Combustible total provenant de sources non renouvelables (en joules ou multiples) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 116 945 MWh ou 421 001 GJ (conversion à l'aide du facteur de conversion de 0,27777778 de Measurabl) • 2023 : 110 122 MWh ou 396 438 GJ (conversion à l'aide du facteur de conversion de 0,27777778 de Measurabl) • Type de combustible utilisé : Gaz naturel <p>b. Consommation totale de combustible au sein de l'entreprise provenant de sources renouvelables :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 0 MWh • 2023 : 0 MWh <p>c. Total de l'électricité et du quartier (ce qui comprend le chauffage, la climatisation, la consommation de vapeur) en wattheures ou en multiples :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Électricité 2022 : 327 504 MWh • Quartier 2022 : 79 497 MWh • Électricité 2023 : 293 082 MWh • Quartier 2023 : 61 653 MWh <p>d. Total de l'électricité vendue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 70,93 MWh • 2023 : 96,49 MWh <p>e. Consommation d'énergie totale pour l'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 523 504 MWh • 2023 : 464 857 MWh <p>f. Les chiffres représentent la consommation absolue (total pour tous les sites de l'année d'établissement du rapport) tirée directement de la synthèse des données du rapport du GRESB 2023 de Measurabl, dans lequel les facteurs d'émission sont fondés sur le Rapport d'inventaire national (RIN) canadien de 2023, à l'exception des émissions des systèmes énergétiques de quartier dont les facteurs d'émission sont disponibles auprès des services publics locaux et utilisés au lieu des facteurs d'émission par défaut de Measurabl.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : la couverture des données sur l'énergie était de 96 % • 2023 : la couverture des données sur l'énergie était de 97 % <p>g. Nombres convertis au besoin à l'aide des facteurs de conversion de Measurabl.</p>

*Tous les chiffres indiqués dans la section environnementale du tableau GRI, à l'exception de 306-3 : Déchets générés, sont produits par Measurabl. La superficie totale du portefeuille indiquée ici est inférieure à ce qui est indiqué dans la section sur la méthodologie (page 30) parce que Measurabl tient compte de la propriété pour la limite de son portefeuille. Pour 306-3 Déchets générés, le total des déchets générés (t) a été calculé manuellement à l'aide des valeurs absolues.

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENTAL		
302 : Énergie 2016	302-3 : Intensité énergétique	<p>a. Rapport d'intensité énergétique pour l'organisation en énergie absolue :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 28 kWh/pi. ca. (représente 96 % de la couverture du portefeuille). • 2023 : 23 kWh/pi. ca. (représente 97 % de la couverture du portefeuille). <p>b. Mesure propre à l'organisation choisie pour calculer le ratio ci-dessus : 19 977 249 pi. ca. (surface de plancher totale du portefeuille).</p> <p>c. Types d'énergie inclus dans le ratio d'intensité : électricité, gaz naturel, eau chaude de quartier, eau froide de quartier et vapeur de quartier.</p> <p>d. Le ratio utilise seulement la consommation énergétique au sein de l'organisation.</p>
303 : Eau et effluents 2018	303-5 : Consommation d'eau	<p>a. Consommation totale d'eau :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 804 550 m³ • 2023 : 925 411 m³ <p>b. Consommation totale d'eau de toutes les régions soumises à un stress hydrique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 78 113 m³ • 2023 : 472 281 m³ <p>c. Sans objet, le stockage de l'eau n'a pas été identifié comme ayant un impact significatif sur l'eau.</p> <p>d. Toute l'eau provient de l'approvisionnement en eau municipal. Aucune estimation ou hypothèse n'est utilisée.</p>
305 : Émissions 2016	305-1 : Émissions directes de GES (portée 1)	<p>a. Émissions brutes de GES de portée 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 19 815 tCO₂e • 2023 : 19 664 tCO₂e <p>b. Gaz inclus dans le calcul : Dioxyde de carbone (CO₂), oxyde nitreux (N₂O) et méthane (CH₄). Les émissions de portée 1 comprennent les émissions attribuables à la combustion de gaz naturel.</p> <p>c. Sans objet - notre approvisionnement en énergie ne comprend pas la combustion de matières organiques.</p> <p>d. L'année de référence d'Allied est 2019. Le total des émissions de la portée 1 en 2019 était de 20 526 tCO₂e.</p> <p>e. Allied fait appel à Measurabl, qui utilise les facteurs d'émission du Rapport d'inventaire national du Canada (RIN) 2023. Measurabl utilise les facteurs d'émission standard de l'industrie pour l'ensemble des carburants et des régions du monde, et ces facteurs d'émission comprennent les émissions du cycle de vie de la production d'énergie.</p> <p>f. Approche de consolidation telle que définie dans la limite d'établissement du rapport d'Allied.</p> <p>g. Consultez le point (e.), Allied utilise Measurabl. Aucune estimation ou hypothèse n'a été utilisée.</p>
305 : Émissions 2016	305-2 : Émissions de GES indirectes sur le plan énergétique (Portée 2)	<p>a. Émissions brutes de GES de portée 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 24 014 tCO₂e* • 2023 : 22 991 tCO₂e* <p><i>*Les facteurs d'émission de 2022 et de 2023 comprennent l'utilisation des facteurs d'émission locaux des fournisseurs de services publics de quartier, le cas échéant.</i></p> <p>b. Sans objet, car Allied ne consomme pas d'énergie brute du marché.</p> <p>c. Gaz inclus dans le calcul : Dioxyde de carbone (CO₂), oxyde nitreux (N₂O) et méthane (CH₄). Les émissions de la portée 2 comprennent les émissions attribuables à la consommation d'électricité et d'énergie de quartier.</p> <p>d. L'année de référence d'Allied est 2019. Le total des émissions de la portée 2 en 2019 était de 21 672 tCO₂e</p> <p>e. Allied fait appel à Measurabl, qui utilise les facteurs d'émission du Rapport d'inventaire national du Canada (RIN) 2023. Measurabl utilise les facteurs d'émission standard de l'industrie pour l'ensemble des carburants et des régions du monde, et ces facteurs d'émission comprennent les émissions du cycle de vie de la production d'énergie.</p> <p>f. Approche de consolidation telle que définie dans la limite d'établissement du rapport d'Allied.</p> <p>g. Consultez le point (e.), Allied utilise Measurabl. Aucune autre estimation ou hypothèse n'est utilisée, à l'exception des émissions des systèmes énergétiques de quartier dont les facteurs d'émission sont disponibles auprès des services publics locaux et utilisés au lieu des facteurs d'émission par défaut de Measurabl.</p>
	305-4 : Intensité des émissions de GES	<p>a. Intensité des émissions de GES :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 2,29 kgCO₂e/pi. ca. • 2023 : 2,15 kgCO₂e/pi. ca. <p>b. Mesure propre à l'organisation utilisée pour calculer le ratio : 19 977 249 pi. ca. (surface de plancher totale du portefeuille).</p> <p>c. Type d'émissions de GES inclus dans le ratio : Portée 1 et Portée 2.</p> <p>d. Gaz inclus dans le calcul : CO₂, CH₄, N₂O.</p>

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
ENVIRONNEMENTAL		
	306-1 : Production de déchets et impacts importants liés aux déchets	<p>Reportez-vous à la page 13.</p> <p>Description détaillée du type de déchets générés par les opérations :</p> <p>Le volume total de déchets collectés correspond au poids en tonnes métriques des déchets envoyés aux centres d'enfouissement ou recyclés. Les déchets recyclés varient selon les sites et peuvent comprendre le compost, les contenants de boisson, le carton, les papiers, le déchetage sécuritaire du papier, les palettes, les huiles et les graisses, les plastiques, les meubles et les matériaux de construction comme le bois, l'acier, les moquettes, le verre et le béton. Les déchets dangereux comprennent les cartouches d'encre en poudre d'imprimante, les piles, les déchets électroniques et les lampes fluorescentes. Plusieurs des actifs d'Allied n'ont pas de données associées sur les déchets, car les déchets sont ramassés par la municipalité locale et qu'elle ne fournit pas de données sur les déchets, ou parce que les déchets sont gérés par un seul locataire, par exemple dans les logements résidentiels, les restaurants et les bars et certains espaces de bureau. Dans ces cas, le locataire est responsable de la gestion des déchets et Allied ne fait pas le suivi des quantités de déchets. Dans d'autres cas où il n'y a pas de données, la propriété ne produit pas de déchets, comme c'est le cas des stationnements et des structures de stationnement. En 2023, la couverture des données sur les déchets était de 91 % dans l'ensemble du portefeuille.</p>
306 : Déchets 2020	306-2 : Gestion des impacts importants liés aux déchets	<p>a. La majorité de notre portefeuille est constituée d'édifices patrimoniaux réutilisés de façon adaptative depuis le début du siècle dernier. Nos pratiques de construction limitent les déchets d'excavation, de démolition et de construction à travers la préservation et la réutilisation des structures historiques. Nous préservons ces biens sans compromettre leur identité en respectant des normes de conception élevées et en remplaçant l'infrastructure par une technologie moderne et efficace. Conformément à notre Manuel de construction de l'utilisateur, voici notre politique sur les pratiques de gestion des déchets de construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les travaux de construction et de démolition doivent être planifiés et gérés conformément à la Politique sur les déchets de construction du bâtiment et doivent être conformes aux pratiques suivantes : • Réduire les matériaux apportés sur le chantier au minimum requis pour effectuer les travaux et au minimum requis pour emballer et transporter les matériaux. • Réutiliser les matériaux, s'il y a lieu, lors de modernisations ou de changements à l'existant. • Recycler les matériaux en séparant les matières recyclables et en les réacheminant vers une installation de recyclage appropriée. • Se conformer à la Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) (L.C. 1999, ch. 33), aux Waste Audits & Waste Reduction Work Plans (R.O. 102/94) et aux Industrial, Commercial & Institutional Source Separation Programs (R.O. 103/94). • Les entrepreneurs du locataire doivent confirmer que les déchets de construction ont été éliminés conformément aux directives et aux règlements locaux. <p>b. La stratégie de gestion des déchets d'Allied est décrite à la page 13. Nos pratiques de transport des déchets d'Allied doivent être conformes à toutes les exigences réglementaires locales et aux normes de rendement. Nous recevons des rapports sur le réacheminement des déchets à l'échelle du bâtiment de nos transporteurs, qui servent à l'analyse comparative et au suivi des données sur les déchets pour l'établissement de cibles et les commentaires sur le rendement. Allied a un programme national d'audit des déchets qui veille à ce que les audits de déchets soient effectués de façon uniforme dans l'ensemble de nos propriétés au-delà des exigences réglementaires locales. Nous utilisons ces audits pour cerner les possibilités d'amélioration et communiquer nos constatations à nos usagers afin de promouvoir des changements de comportement. Allied organise des programmes de récupération des déchets électroniques dans ses propriétés où les déchets électroniques sont recyclés et détournés des centres d'enfouissement. Les grandes propriétés ont un espace pour entreposer les déchets collectés jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être éliminés. En 2023, Allied a lancé un programme national de signalisation sur les déchets et l'a mis à jour dans l'ensemble de son portefeuille. Nous avons également mobilisé les usagers en offrant des séances éducatives gratuites en personne sur les déchets et en organisant des défis de réduction des déchets afin de promouvoir des initiatives de sensibilisation et de mobilisation. Nous avons établi une cible de réacheminement des déchets de 64 % d'ici 2024, en 2021, avec un niveau de référence de 2019; nous avons apporté des améliorations considérables en 2023, faisant passer notre taux de réacheminement des déchets de 48 % en 2022 à 56 % en 2023. En 2024, Allied lancera une campagne de réduction des déchets qui comprend une forme plus directe de mobilisation des usagers relativement aux pratiques exemplaires de gestion des déchets.</p> <p>c. Les transporteurs de déchets sous contrat d'Allied doivent se conformer aux règlements locaux, municipaux, régionaux, provinciaux et fédéraux, aux lois, aux règles, aux règlements, aux normes ainsi qu'à d'autres lois ayant trait à la prestation des services. Tout le personnel de l'entrepreneur doit se conformer aux règles et règlements applicables à chaque propriété. Allied impose également des exigences précises dans ses contrats de gestion des déchets et de recyclage pour s'assurer que les transporteurs de déchets gèrent les déchets de façon responsable. Voici quelques exemples d'exigences :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entrepreneur doit recueillir et éliminer de façon appropriée tous les déchets et la récupération multimatière générés dans chaque propriété afin d'éliminer la contamination croisée ou les impacts environnementaux négatifs. • L'entrepreneur doit coder par couleur les déchets et les bacs/poubelles de recyclage par catégorie : déchets (noir), papier/carton (gris), matières organiques (vert), canettes/verre/plastique (bleu). Cela permet à nos utilisateurs et à nos fournisseurs de services de conciergerie tiers de distinguer facilement les différents types de déchets et de les classer dans différentes catégories. • L'entrepreneur doit fournir à Allied un rapport mensuel de réacheminement au format Excel indiquant la répartition de tous les déchets et récupération multimatière générés dans chaque propriété. Un rapport distinct doit être produit pour chaque propriété afin de comparer, de suivre et d'améliorer nos pratiques de recyclage pour détourner les déchets des centres d'enfouissement.
306 : Déchets 2020	306-3 : Déchets générés	<p>a. Total des déchets générés en tonnes métriques :</p> <p>Dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 1,61 t • 2023 : 2,85 t <p>Non dangereux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 4 863 t • 2023 : 7 528 t <p>Répartition par voie d'élimination :</p> <p>Centre d'enfouissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 2 406 t • 2023 : 3 373 t <p>Compostage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 553 t • 2023 : 1 184 t <p>Recyclage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : 1 904 t • 2023 : 2 973 t <p>b. Les transporteurs de déchets fournissent à Allied des rapports mensuels de réacheminement pour nos dossiers. Les données sont compilées et enregistrées dans ENERGY STAR Portfolio Manager (une base de données centralisée pour les données sur l'énergie, l'eau et les déchets) pour le compte d'Allied par un expert-conseil tiers en déchets.</p>

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
SOCIAL		
403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 : Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	Allied a mis en place un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail qui respecte ou dépasse les exigences provinciales et fédérales en matière de santé et de sécurité au travail, y compris concernant les politiques, les rôles et les responsabilités, la reconnaissance, la déclaration et l'évaluation des dangers, les comités de santé et de sécurité, les inspections en milieu de travail, la formation, les enquêtes sur les blessures et les incidents. Les composantes du système de gestion de la santé et de la sécurité sont conformes à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Ontario, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail du Québec, à la Loi sur la santé et la sécurité au travail de l'Alberta et au Règlement sur la santé et la sécurité au travail de la Colombie-Britannique. Ce système de gestion de la santé et de la sécurité au travail s'applique à tous les employés, usagers, sous-traitants et visiteurs d'Allied dans tous les sites appartenant à Allied et gérés par l'entreprise.
	403-2 : Identification des dangers, évaluation des risques et enquête sur les incidents	<p>Allied a mis en place des politiques et des programmes particuliers en matière de santé et de sécurité au travail pour appuyer l'identification, l'évaluation et la résolution des risques en milieu de travail. Ces politiques et programmes comprennent la formation de tout le personnel, des entrepreneurs et des intervenants d'Allied sur la déclaration des dangers en milieu de travail à l'aide du formulaire de déclaration des dangers et des rapports d'incidents du bâtiment. Allied forme et certifie également les membres du comité de santé et de sécurité d'Allied sur leurs rôles et responsabilités prévus par la loi. Ces rapports sont examinés par les superviseurs et la haute direction d'Allied afin de déterminer les causes profondes de tout danger ainsi que les mesures correctives et les tendances dans l'ensemble de l'organisation. En 2021, Allied a élaboré et mis en œuvre un programme officiel de gestion des risques fondé sur le cadre de gestion des risques ISO 31000:2018. Dans le cadre de ce programme, Allied a cerné tous les risques pour la santé et la sécurité au travail qui s'appliquent à ses employés, à ses entrepreneurs et aux usagers de ses propriétés. En 2023, ce programme a été élargi pour englober tous les risques environnementaux et climatiques liés à nos activités. Allied a élaboré des plans d'intervention d'urgence pour chaque actif et a terminé la première année de vérifications internes pour garantir des milieux de travail sains et sécuritaires pour le personnel d'Allied et les usagers des bâtiments. Nos comités régionaux de santé et de sécurité et nos équipes de sécurité évaluent nos propriétés afin d'assurer la conformité aux exigences provinciales de façon continue. Notre équipe des opérations effectue des inspections mensuelles de chaque propriété pour s'assurer que les possibilités d'amélioration sont cernées et mises en œuvre.</p> <p>En 2021, Allied a mis en œuvre un processus visant à découvrir tous les dangers pour la santé, la protection et la sécurité dans ses nouvelles acquisitions afin de s'assurer que les propriétés confiées à la direction d'Allied respectent ou ont des plans pour respecter les normes de l'organisation en matière de santé et de sécurité des employés, des entrepreneurs et des usagers. À ce jour, huit nouveaux actifs ont été évalués, ce qui a permis de cerner plus de 150 risques pour la santé, la protection et la sécurité qui ont été traités ou qui seront traités grâce à des investissements.</p> <p>La Politique sur la déclaration des dangers et la Politique sur la santé et la sécurité d'Allied indiquent qu'il incombe à tous les employés, usagers, entrepreneurs et visiteurs de signaler les dangers en milieu de travail à l'organisation. La haute direction s'engage à répondre officiellement à tous les rapports, observations et recommandations sur les dangers dans un délai maximal de 21 jours. Les employés sont encouragés à signaler les situations dangereuses en milieu de travail afin d'améliorer continuellement le programme de santé et de sécurité de l'organisation. Les personnes qui signalent des dangers en milieu de travail sont protégées contre les représailles par l'organisation du fait d'avoir utilisé leurs droits fondamentaux en matière de travail.</p> <p>Tous les employés et entrepreneurs d'Allied sont protégés contre les représailles en milieu de travail s'ils refusent de travailler dans une situation ou d'effectuer un travail qui pourrait entraîner ou entraînerait des blessures, des maladies ou des conséquences plus graves. Allied a établi une politique officielle de refus de travailler qui est conforme aux lois fédérales et provinciales garantissant le droit de tous les travailleurs de refuser un travail dangereux. Tous les refus de travailler font l'objet d'une enquête menée par le gestionnaire de l'employé, un représentant des travailleurs du comité de santé et de sécurité et la haute direction, selon le cas. Dans le cas où il est impossible de s'entendre à l'interne pour éliminer le danger, un membre de l'équipe de la haute direction communiquera avec le ministère du Travail de la province pour demander à un inspecteur de se rendre sur le lieu de travail et de fournir de l'aide pour résoudre le problème.</p> <p>Les enquêtes sur les incidents en milieu de travail sont entreprises lorsque l'employé ou l'entrepreneur et leur superviseur remplissent un rapport d'incident et le soumettent au comité local de santé et de sécurité et à l'équipe des talents. Le superviseur, avec l'appui de la haute direction et des experts en la matière pertinents, effectuera une analyse des causes fondamentales afin de déterminer les mesures à prendre pour éviter que la situation se reproduise, en se concentrant d'abord sur l'élimination du danger et, si ce n'est pas possible, sur la recherche d'une mesure de substitution suffisante. Si aucune de ces options n'est pratique ou possible, des mesures d'ingénierie appropriées suivies de mesures administratives seront prises. L'équipement de protection individuelle supplémentaire est considéré comme une mesure de dernier recours pour protéger les employés et les entrepreneurs contre de futures récurrences. Toutes les recommandations déterminées à la suite de l'analyse des causes profondes sont examinées par la haute direction et le Comité local de santé et de sécurité au travail à des fins d'harmonisation avant leur mise en œuvre. En 2021, Allied a élaboré et mis en œuvre un programme de signalement des incidents en ligne qui informe immédiatement l'équipe de la haute direction des risques, des dangers et des incidents qui posent un risque direct ou qui ont une incidence directe sur nos employés, nos entrepreneurs, nos usagers et nos visiteurs. En 2022, Allied a également élaboré et mis en œuvre un manuel de gestion à destination des entrepreneurs sur la conformité en matière de santé, de sécurité, de protection et d'environnement, ainsi qu'une norme nationale pour l'équipement et les fournitures d'urgence.</p>
	403-3 : Services de santé au travail	<p>Allied maintient des postes de premiers soins qui respectent ou dépassent les exigences provinciales dans tous les bâtiments dont elle est responsable. Du personnel formé en premiers soins est présent dans tous les bâtiments Allied et tous les sites dotés de dispositifs de sécurité 24 heures sur 24 sont équipés d'un DEA. Des évaluations du niveau de bruit sont effectuées lorsqu'il est possible que les niveaux de bruit dépassent les exigences provinciales afin d'assurer une protection adéquate pour les travailleurs et les entrepreneurs d'Allied. Allied organise tout au long de l'année des activités axées sur la santé mentale pour ses employés et ses usagers, y compris des séances d'information et des promenades sociales avec son chien. Pour en savoir plus sur ces événements, consultez la page 19.</p> <p>Un programme de gestion des risques chimiques a été élaboré et mis en œuvre en 2021, avec un inventaire complet des produits chimiques dangereux utilisés dans nos bâtiments ainsi que l'acquisition et le déploiement d'armoires de rangement des produits chimiques pour transférer les risques liés à l'hygiène dans les zones contrôlées de nos propriétés. En 2023, nous avons remplacé un certain nombre de produits de nettoyage utilisés par nos fournisseurs de services d'entretien par des produits tout aussi efficaces, mais plus respectueux de l'environnement et neutres face aux allergies, fabriqués au Canada.</p>
	403-4 : Participation des travailleurs, consultation et communication sur la santé et la sécurité au travail	Allied a trois comités mixtes direction-travailleurs officiels de santé et de sécurité pour fournir aux employés des moyens directs de participer aux programmes de santé et de sécurité d'Allied partout au pays. Les comités sont composés d'au moins quatre membres représentant la direction et les travailleurs, et sont présidés conjointement par des représentants des travailleurs et de la haute direction. Nos comités sont habilités à cerner les risques et les dangers, à élaborer des solutions et à faire des recommandations à la direction. Les comités participent activement à l'examen et à la détermination de la formation en santé et sécurité au travail, aux enquêtes sur les incidents et aux tests de santé au travail dans nos bâtiments et nos espaces de travail. Les comités, comme tous les employés, sont protégés contre les représailles lorsqu'ils signalent et communiquent les risques et les dangers en milieu de travail, conformément à la politique d'Allied. Chaque comité se réunit au moins une fois tous les trois mois, mais un programme d'amélioration continue a été lancé pour augmenter cette fréquence à une fois par mois.
	403-5 : Formation des travailleurs sur la santé et la sécurité au travail	<p>La formation sur la santé et la sécurité au travail est offerte aux employés d'Allied par l'entremise de deux principaux canaux en ligne, que nous utilisons pour la formation annuelle et la formation des nouveaux employés en matière de conformité, et en personne par un formateur tiers qualifié pour la formation pratique ou axée sur les dangers. Toute la formation offerte au personnel d'Allied est réalisée pendant les heures normales de travail et exige que les personnes passent un test de compétence pour s'assurer qu'elles ont acquis les connaissances requises pour être efficaces. Tous les nouveaux employés doivent suivre la formation en ligne sur la santé et la sécurité au travail, et l'équipe des opérations doit suivre la formation chaque année.</p> <p>La formation de base en matière de sécurité pour le personnel de notre équipe des opérations est dispensée selon un calendrier de trois ans afin de s'assurer que toutes les certifications demeurent valides. Ces séances de formation portent sur les premiers soins, la RCR et le DEA, le travail en hauteur, la protection contre les chutes, la sensibilisation à la sécurité électrique et les droits des employés. En 2024, Allied vise à élargir ces séances de formation pour y inclure la santé mentale d'abord et la désescalade.</p>

Tableau GRI

DIVULGATIONS	DESCRIPTION	RÉPONSE
SOCIAL		
403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-6 : Promotion de la santé des travailleurs	<p>Allied fait appel à des tiers accrédités pour fournir des services de santé au travail à ses employés. MieuxVivre, notre Programme d'aide aux employés (PAE), offre des ressources sur la santé et le mieux-être ainsi qu'un soutien confidentiel et est accessible en tout temps. Lorsque Allied est informée de renseignements confidentiels sur la santé d'un employé, ces renseignements sont conservés au sein de l'équipe de gestion des talents pour veiller à ce que tous les documents privés demeurent strictement confidentiels. Tout employé peut accéder au PAE 24 heures sur 24, sept jours sur sept, par téléphone, par courriel ou par clavardage. Notre fournisseur de services propose une application pour téléphone mobile qui permet aux employés d'accéder facilement et confidentiellement à des renseignements, à des services et à du soutien en matière de santé et de bien-être. En plus du PAE, Allied offre à tous les employés permanents et à temps plein un programme d'avantages sociaux étendu. Le programme couvre diverses dépenses de santé et fournit une assurance médicale, optique, dentaire, d'invalidité de longue durée et d'assurance vie subventionnée.</p> <p>Allied propose une allocation de dépenses de mieux-être facultatif pour le remboursement des dépenses liées à la condition physique et/ou au mieux-être afin de promouvoir la santé et offre jusqu'à quatre séances de formation par an sur divers sujets liés à la santé et au mieux-être, y compris la santé mentale et les finances. Allied offre également six jours de congé personnel par année à chaque employé afin de lui permettre de s'absenter du travail pour des rendez-vous médicaux, ophtalmologiques, dentaires ou d'autres rendez-vous personnels pour assurer sa santé et son bien-être.</p>
	403-7 : Prévention et atténuation des répercussions sur la santé et la sécurité au travail directement liées aux relations d'affaires	<p>Allied a mis en place un programme de gestion des entrepreneurs et d'autorisation de travail qui garantit que les travaux effectués par des tiers répondent aux exigences et aux attentes minimales d'Allied en ce qui a trait à la santé et à la sécurité des travailleurs de l'organisation. Pour la gestion des entrepreneurs, les lignes directrices sont fournies aux fournisseurs de services tiers pendant le processus contractuel. Allied exige des permis lorsque des travaux à risque élevé sont effectués. Allied doit également fournir une autorisation avant le début des travaux, surtout pendant les projets de construction.</p> <p>Pour assurer la santé et la sécurité des usagers du bâtiment, Allied effectue des inspections fréquentes des aires communes pour s'assurer qu'elles ne présentent aucun danger et que tous les systèmes associés à la santé et au bien-être des occupants fonctionnent comme prévu. En 2021, Allied a commencé à réaliser des audits des bâtiments afin d'examiner le niveau de conformité de nos fournisseurs de services aux politiques et procédures d'Allied. Lorsque des possibilités d'amélioration existent, nous effectuons une analyse des causes profondes pour nous assurer que des mesures correctives et préventives appropriées sont prises. En 2023, Allied a adopté une politique obligeant tout le personnel de sécurité à suivre une formation en santé mentale, en premiers soins et en désescalade, ainsi qu'une formation sur l'intervention en cas de surdose d'opioïdes, même si la naloxone n'est pas disponible sur le site.</p> <p>À l'avenir, la santé et la sécurité des entrepreneurs et des fournisseurs feront l'objet d'examen trimestriels afin de s'assurer qu'il y a une communication ouverte et claire sur les dangers et les risques potentiels liés à la santé et à la sécurité dans nos propriétés.</p>
405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 : Diversité des organes de gouvernance et des employés	<p>a. Conseil d'administration</p> <ul style="list-style-type: none"> i. 60 % F / 40 % H ii. 20 % 30-50 / 80 % Plus de 50 ans iii. 10 % Noirs / 90 % Blancs <p>b. Cadres supérieurs et vice-présidents</p> <ul style="list-style-type: none"> i. 35 % F / 65 % H ii. 65 % 30-50 / 35 % Plus de 50 ans iii. 38 % des cadres supérieurs et des vice-présidents d'Allied s'auto-identifient comme membres de l'un de ces groupes diversifiés, c'est-à-dire des personnes qui s'auto-identifient comme noires, autochtones, membres d'une minorité visible, personnes handicapées ou membres de la communauté 2SLGBTQI+. <p>c. Tous les employés</p> <ul style="list-style-type: none"> i. 39 % F / 57 % M / 3 % non binaire / 1 % préfère ne pas répondre ii. 22 % Moins de 30 ans / 56 % 30-50 / 22 % Plus de 50 ans iii. Aucun autre indicateur
GRI 406 : Non-discrimination 2016	406-1 : Incidents liés à la discrimination et mesures correctives prises	Aucun incident lié à la discrimination.

Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

GOUVERNANCE	STRATÉGIE	GESTION DES RISQUES	MESURES ET CIBLES
<p>Décrire la surveillance exercée par le conseil d'administration vis-à-vis des risques et des occasions liés au climat.</p> <p>Le conseil d'administration est chargé de superviser le processus d'évaluation des risques de l'entreprise en identifiant les principaux risques des activités d'Allied et en veillant à ce que des systèmes appropriés soient en place pour gérer ces risques. Le conseil d'administration administre directement cette fonction de surveillance, avec l'appui de ses deux comités permanents, le comité d'audit et le comité de gouvernance, de rémunération et de nomination, qui traitent chacun des risques dans leurs domaines respectifs. Consultez la page 27.</p>	<p>Décrire les risques et les occasions liés au climat que l'organisation a cernés à court, moyen et long terme.</p> <p>Allied reconnaît que la probabilité de répercussions liées au climat sur notre entreprise augmente à court, moyen et long terme. Début 2022, Allied a organisé une série d'ateliers avec des experts du climat tiers afin de déterminer les risques potentiels et les occasions associés aux impacts du changement climatique sur le secteur immobilier canadien en utilisant deux scénarios de changement climatique à court (avant 2030) et long (au-delà de 2030) termes. Consultez la page 53 pour les résultats détaillés de l'analyse du scénario. En raison du climat macroéconomique qui prévaut, Allied prévoit d'examiner les résultats de notre analyse de scénario en 2024 pour s'assurer que les risques et les possibilités cernés demeurent conformes à la planification commerciale future d'Allied.</p>	<p>Décrire les processus de l'organisation pour déterminer et évaluer les risques liés au climat.</p> <p>Depuis 2017, le changement climatique est considéré comme un risque environnemental pour Allied, et nous avons l'intention d'améliorer continuellement nos processus d'évaluation et de gestion des risques climatiques physiques et de transition. Consultez les pages 8 et 9.</p>	<p>Divulguer les mesures utilisées par l'organisation pour évaluer les risques et les occasions liés au climat, conformément à sa stratégie et à son processus de gestion des risques.</p> <p>Allied a établi des mesures de rendement des bâtiments fondées sur l'intensité pour les sujets environnementaux importants pour notre entreprise, notamment l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets. La divulgation de mesures liées au rendement environnemental, comme l'intensité des émissions de gaz à effet de serre (IGES), l'intensité énergétique (IE) et l'intensité de l'utilisation de l'eau (IUE), permet à Allied et à nos intervenants de comprendre le rendement de nos actifs et la façon dont nous gérons le risque lié au climat. Consultez les pages 10 et 12.</p> <p>Afin d'assurer la qualité des rapports et la comparabilité pour nos intervenants, nous établissons notre rapport ESG, y compris les mesures et les cibles, conformément aux normes universelles de 2021 de la Sustainability Accounting Standards Board (SASB) et de la Global Reporting Initiative (GRI). En outre, dans le cadre de notre engagement à fournir des données cohérentes et précises, nous avons soumis toutes les données de 2023 sur l'énergie, les émissions de gaz à effet de serre (GES), l'eau et les déchets qui sont incluses dans ce rapport pour qu'elles soient vérifiées par un tiers. Consultez les pages 55 et 56.</p>
<p>Décrire le rôle de la direction dans l'évaluation et la gestion des risques et des occasions liés au climat.</p> <p>Le comité exécutif ESG d'Allied est chargé de mettre en œuvre, de développer et d'évaluer la stratégie ESG d'Allied, qui englobe l'identification des risques et l'évaluation des mesures visant à atténuer et à gérer les risques liés au climat. Le comité se réunit au moins une fois tous les six mois pour examiner toutes les questions liées aux facteurs ESG, y compris le risque climatique. Consultez la page 27.</p>	<p>Décrire l'impact des risques et des occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.</p> <p>L'une des priorités ESG d'Allied est la gestion des risques liés au climat, qui se concentre sur l'intégration des risques et des occasions de transition importants dans notre processus actuel de gestion des risques, la planification des immobilisations et les activités commerciales futures. L'adaptation au changement climatique est également un sujet important pour Allied. Nous nous concentrons actuellement sur l'évaluation, l'adaptation et l'atténuation du risque physique que le changement climatique pose pour nos actifs et nos activités opérationnelles. Consultez les pages 8 et 9.</p>	<p>Décrire les processus de l'organisation pour la gestion des risques liés au climat.</p> <p>Allied reconnaît l'importance d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 ou avant afin d'atténuer les effets néfastes du changement climatique et de réduire l'exposition de l'entreprise aux risques physiques et de transition. Nous élaborons actuellement notre plan de neutralité carbone qui déterminera la voie à suivre pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050, au plus tard. Consultez la page 7.</p>	<p>Divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) de la portée 1, de la portée 2 et, le cas échéant, de la portée 3, ainsi que les risques connexes.</p> <p>Le rendement environnemental du portefeuille à long terme d'Allied, y compris les émissions de GES des portées 1 et 2, se trouve à la page 30. Alors que nous poursuivons l'élaboration de notre plan de neutralité carbone, nous projetons de commencer à déclarer nos émissions de portée 3 conformément aux exigences de la SBTi.</p>
<p>Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation en tenant compte de différents scénarios liés au climat, y compris un scénario de 2 °C ou moins.</p> <p>Allied a utilisé deux scénarios climatiques pour effectuer notre analyse de scénarios. Elle incluait le scénario aligné sur l'Accord de Paris (inférieur à 2 °C), qui a été guidé par la SDS de l'AIE et la voie de concentration représentative (RCP) 2.6 du GIEC et supposait une action mondiale généralisée contre le changement climatique. Les répercussions les plus importantes sur le marché immobilier canadien dans ce scénario pourraient comprendre la stricte augmentation des règlements, des politiques, de la tarification du carbone et des exigences d'émissions neutres en carbone pour tous les nouveaux aménagements. Ce scénario laisse entendre que les priorités des intervenants pourraient changer, entraînant un potentiel refus de location de locaux par les usagers dans des bâtiments n'ayant pas atteint la neutralité carbone ou n'étant pas prêts pour cette transition, ainsi qu'un abandon par les investisseurs des entreprises sans plans crédibles de décarbonation. Dans ce scénario, nous avons cerné les risques de transition potentiels associés aux politiques et aux investissements, ainsi que les possibilités offertes par les technologies novatrices émergentes.</p> <p>Le deuxième scénario, ou scénario d'inaction (environ 4 °C), a été guidé par les RCP 6.0 et 8.5 du GIEC et supposait une action mondiale limitée sur le changement climatique. Dans ce scénario, les impacts climatiques les plus graves sur le marché immobilier canadien pourraient comprendre d'importantes perturbations de la chaîne d'approvisionnement en raison de conditions météorologiques extrêmes et d'événements géopolitiques, une augmentation de la fréquence et de la gravité des inondations et des épisodes de chaleur extrêmes dans les villes canadiennes et une augmentation des réclamations d'assurance, des taux et des primes dans les régions non assurables. Dans ce scénario, les risques potentiels et les possibilités cernés étaient principalement associés aux effets physiques du changement climatique.</p> <p>Consultez la page 53 pour les résultats détaillés de l'analyse du scénario (tableau ci-dessous). Pour veiller à ce que notre stratégie résiste aux risques potentiels cernés, nous élaborons notre plan de neutralité carbone et nous continuons à surveiller les risques liés au climat. Consultez les pages 7 et 8.</p>	<p>Décrire comment les processus de détermination, d'évaluation et de gestion des risques liés au climat sont intégrés dans la gestion globale des risques de l'organisation.</p> <p>Allied gère le risque lié à la transition à travers la vérification diligente des acquisitions, les examens réglementaires, les cibles de réduction des émissions de GES et la surveillance, ainsi qu'une gestion proactive appuyée par notre équipe des actifs et de la durabilité environnementale. Nous avons également établi un prix fictif du carbone en interne, qui joue le rôle de prix théorique du marché par tonne de carbone générée par nos opérations. Nous avons également établi un prix fictif du carbone en interne, qui joue le rôle de prix théorique du marché par tonne de carbone générée par nos opérations. Pour en savoir plus sur la façon dont ces processus sont intégrés à notre processus de gestion des risques, consultez les pages 8 et 9.</p> <p>Allied accorde la priorité aux stratégies d'atténuation au niveau du bâtiment et a commencé à évaluer les risques physiques de chaque bâtiment. Consultez la page 9.</p>	<p>Décrire les cibles utilisées par l'organisation pour gérer les risques et les occasions liés au climat, ainsi que le rendement par rapport aux cibles.</p> <p>Allied comprend à quel point il est important d'intégrer consciencieusement les mesures et les cibles climatiques dans notre stratégie commerciale et notre politique de rémunération. À ce titre, notre rendement par rapport au GRESB, outil d'analyse comparative internationalement reconnu pour le rendement ESG des sociétés immobilières, est directement lié à la rémunération incitative annuelle de tous les employés.</p> <p>En 2021, Allied a établi des cibles de réduction fondées sur l'intensité en matière de rendement environnemental, y compris sur l'énergie, les émissions de GES, l'eau et les déchets. Avec 2019 comme année de référence, nous avons établi un horizon temporel de cinq ans pour les cibles. Les cibles renforcent la capacité d'Allied à gérer nos risques et nos occasions liés au climat. Les cibles seront améliorées au fil du temps, particulièrement à mesure que nous mettrons en œuvre notre plan de neutralité carbone. Consultez les pages 10, 12 et 13.</p>	

Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD)

ANALYSE DE SCÉNARIOS			
Scénario 1 : Inférieur à 2 °C		Scénario 2 : Environ 4 °C	
Le scénario aligné sur l'Accord de Paris (inférieur à 2 °C) a été guidé par la SDS de l'AIE et la voie de concentration représentative (RCP) 2.6 du GIEC et supposait une action mondiale généralisée contre le changement climatique.		Le scénario d'inaction (environ 4 °C) a été guidé par les RCP 6.0 et 8.5 du GIEC et supposait une action mondiale limitée sur le changement climatique.	
RISQUES	OCCASIONS	RISQUES	OCCASIONS
<p>COURT TERME (AVANT 2030)</p> <ul style="list-style-type: none"> Exigences de mesures de résilience de la part des assureurs Amélioration des obligations en matière de déclaration des émissions et de planification de la transition Défis liés à la location de bâtiments à forte consommation de carbone ou sans plans de décarbonation Augmentation du coût des investissements et de l'aménagement pour répondre aux besoins de décarbonation des actifs nouveaux et existants Augmentation des coûts opérationnels en raison des mesures d'atténuation proactives Augmentation rapide des coûts opérationnels en raison de la tarification du carbone Changements imprévisibles des politiques et variations d'une province à l'autre Demande rapide d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans les bâtiments nouveaux et existants 	<ul style="list-style-type: none"> Tirer parti des subventions et des financements pour les investissements neutres en carbone et des mécanismes de financement verts Accorder la priorité aux programmes à faibles émissions de carbone en raison de la demande accrue des usagers et des investisseurs Continuer de réutiliser de façon adaptative et d'améliorer le parc immobilier existant Améliorer et renforcer les capacités internes Établir des partenariats avec les usagers pour mettre à l'essai des bâtiments neutres en carbone Améliorer le processus de gestion des risques afin d'intégrer les impacts liés au climat Rechercher des technologies à faibles émissions de carbone et d'autres nouveaux investissements et co-investissements potentiels Introduire la neutralité carbone en tant que service aux usagers au moyen de crédits d'élimination du carbone ou d'autres services de réduction des émissions Investir dans la chaîne d'approvisionnement locale et les partenariats à faibles émissions de carbone 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation des primes d'assurance Augmentation des frais généraux et du stockage afin de conserver un stock d'équipement pour atténuer les perturbations de la chaîne d'approvisionnement Augmentation importante des coûts opérationnels et pannes système prolongées Augmentation des coûts et des délais d'aménagement Accès limité à un approvisionnement fiable en eau pendant les sécheresses potentielles dans l'Ouest canadien Possibilité d'espaces pour les usagers non assurables et d'actifs délaissés Chaîne d'approvisionnement non fiable en raison d'événements météorologiques extrêmes Variation des loyers et de la demande sur le marché en raison de réglementations régionales incohérentes Complexité accrue de la planification et des opérations en raison des exigences variables entre les provinces et les municipalités 	<ul style="list-style-type: none"> Accroître la sensibilisation des usagers au programme de renforcement de la résilience Intégrer des mesures de résilience et de préparation aux situations d'urgence au-delà du code pour atténuer les risques physiques Élargir les services axés sur la résilience aux usagers Intégrer le risque climatique dans le processus d'acquisition et de vérification diligente Modifier la chaîne d'approvisionnement pour mettre l'accent sur les fournisseurs locaux Améliorer les connaissances et les capacités des employés en matière de préparation aux situations d'urgence et de résilience
<p>LONG TERME (AU-DELÀ DE 2030)</p> <ul style="list-style-type: none"> Variation importante des facteurs d'émission du réseau entre les provinces, entraînant des coûts d'exploitation variables Augmentation des matières dangereuses en raison de l'utilisation accrue de batteries Croissance rapide de la demande d'électricité menant à des baisses de tension dans les bâtiments Agitation sociale due à l'augmentation du coût de la vie, accélérant les inégalités Impacts économiques sur les entreprises en raison de l'évolution des préférences des clients 	<ul style="list-style-type: none"> Réduction des coûts découlant de l'investissement initial réalisé Augmentation de la demande en raison de l'offre limitée de bureaux neutres en carbone Explorer et mettre en œuvre des sources de revenus novatrices et liées aux nouvelles technologies Intégrer les espaces verts dans les grands projets d'aménagement Renforcer les partenariats avec des fournisseurs à faibles émissions de carbone Attirer des investisseurs alignés sur les objectifs de décarbonation d'Allied 	<ul style="list-style-type: none"> Impact important sur la chaîne d'approvisionnement et l'entreprise en raison d'événements météorologiques extrêmes Inégalité dans le noyau urbain en raison de la migration de masse des réfugiés climatiques Augmentation des pannes d'équipement et des dommages ayant une incidence sur la satisfaction des usagers Coûts entraînés par le déplacement de l'infrastructure essentielle du bâtiment pour atténuer les risques d'inondation Augmentation des coûts de sécurité en raison de la criminalité Risques accrus pour la santé en raison de la mauvaise qualité de l'air Manque de possibilités d'aménagement côtier en raison de l'élévation du niveau de la mer et des inondations 	<ul style="list-style-type: none"> Intégrer les facteurs potentiels d'impact climatique dans la conception des bâtiments Accroître le refroidissement passif et d'autres mesures novatrices de conception résiliente Améliorer les plans de gestion des bâtiments pour y intégrer des considérations liées au climat Obtenir des attestations qui démontrent l'engagement à l'égard de mesures de santé de premier plan Disponibilité accrue de travailleurs qualifiés à mesure que la population urbaine augmente Disponibilité accrue de travailleurs qualifiés à mesure que la population urbaine augmente

Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD ONU)

L'ONU a créé les ODD en tant que guide vers un avenir plus durable pour les populations et la planète. En tant qu'entité publique et citoyen du monde, Allied soutient les ODD des Nations Unies. Nos initiatives ESG contribuent aux objectifs et cibles associés suivants des ODD des Nations Unies.

ODD DE L'ONU	CIBLE DES ODD DE L'ONU	INDICATEUR DES ODD DE L'ONU	ALIGNEMENT D'ALLIED
 3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	3.8.1 Couverture des services de santé essentiels	Engagement des employés (page 21) et santé, bien-être et sécurité (page 25)
 5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	5.1 Mettre fin à toutes les formes de discrimination contre les femmes et les filles partout dans le monde	5.1.1 Mise en place ou non de cadres juridiques pour promouvoir, appliquer et surveiller l'égalité et la non-discrimination fondées sur le genre	Égalité, diversité et inclusion (pages 23 et 24)
	5.5 Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique	5.5.2 Proportion de femmes occupant des postes de direction	Égalité, diversité et inclusion (pages 23 et 24)
 6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	6.4 D'ici à 2030, augmenter considérablement l'utilisation rationnelle des ressources en eau dans tous les secteurs et garantir la viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du manque d'eau	6.4.1 Changement dans l'efficacité de l'utilisation de l'eau au fil du temps	Gestion de l'eau (page 12)
 7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	7.3 D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique	7.3.1 Intensité énergétique mesurée en fonction de l'énergie primaire et du PIB	Plan de neutralité carbone (page 7) et Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES (page 10)
 9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens	9.4.1 Émissions de CO ₂ par unité de valeur ajoutée	Plan de neutralité carbone (page 7) et Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES (page 10)
 11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées	11.2.1 Proportion de la population ayant un accès facile aux transports en commun, en fonction du genre, de l'âge et du handicap	Transport actif (page 25)
	11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial	11.4.1 Dépenses totales par personne pour la préservation, la protection et la conservation de tout le patrimoine culturel et naturel, selon la source de financement (public, privé), le type de patrimoine (culturel, naturel) et le niveau du gouvernement (national, régional et local/municipal)	Développement communautaire (pages 17 et 18) et normes de conception durable (pages 14 et 15)
 12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	12.5 D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation	12.5.1 Taux national de recyclage, tonnes de matériaux recyclés	Gestion des déchets (page 13)
 13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat	13.1.3 Proportion des gouvernements locaux qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe conformément aux stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe	Adaptation au changement climatique (page 9) et Gestion des risques liés au climat (page 8)
	13.2 Intégrer les mesures relatives au changement climatique dans les politiques, les stratégies et la planification nationales	13.2.2 Émissions totales de gaz à effet de serre par année	Gestion de l'énergie et réduction des émissions de GES (page 10)

Déclaration d'assurance

Déclaration d'assurance indépendante fournie par GHG Verification Services

SCV Consulting Ltd. (SCV) a été engagée par la fiducie de placement immobilier Allied Properties (Allied) pour vérifier de façon indépendante ses émissions de gaz à effet de serre (GES) des portées 1 et 2 pour l'année civile 2023.

Allied est seule responsable de la préparation des données et des rapports externes. Bien que SCV relève de la direction d'Allied dans la conduite de notre travail de vérification, notre déclaration d'assurance est une opinion indépendante conçue pour fournir de l'information à tous les intervenants, y compris Allied.

OBJECTIF DE LA VÉRIFICATION

L'objectif de cette vérification est de confirmer le respect des critères de vérification pertinents, y compris les principes et les exigences des normes applicables ou des programmes de GES. Cela comprend l'examen de l'inventaire des émissions de GES de l'organisation, l'évaluation de tout changement important à l'inventaire de GES depuis la période de rapport précédente et l'évaluation des contrôles liés aux GES de l'organisation dans le cadre de la vérification.

PORTÉE DE LA VÉRIFICATION

L'inventaire des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 2023 d'Allied comprend la portée 1 et la portée 2 suivant une limite organisationnelle de contrôle opérationnel.

NIVEAU D'ASSURANCE DE LA VÉRIFICATION

La vérification a été effectuée par SCV à un niveau d'assurance limité.

NIVEAU DE PERTINENCE

Les erreurs ou omissions qui représentent, individuellement ou collectivement, 5 % des émissions totales sont considérées comme importantes.

CRITÈRES DE VÉRIFICATION

Protocole des gaz à effet de serre de l'Institut des ressources mondiales (IRM)/du Conseil mondial des affaires pour le développement durable (CMADD), Corporate Accounting and Reporting Standard (portée 1 et 2).

PROTOCOLES DE VÉRIFICATION

ISO 14064-3:2019 Gaz à effet de serre – Partie 3 : Spécification avec orientation pour la vérification et la validation des déclarations de gaz à effet de serre.

LIMITE DE L'INVENTAIRE

Contrôle opérationnel, y compris les sites et les opérations à l'échelle mondiale.

Période de déclaration : Du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

DONNÉES VÉRIFIÉES

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Émissions de portée 1	19 663,66 tCO ₂ e
Émissions de portée 2 (selon l'emplacement)	23 677,26 tCO ₂ e
Émissions de portée 2 (selon le marché)	22 991,26 tCO ₂ e

OPINION D'ASSURANCE

Selon la vérification d'assurance de niveau limité effectuée, SCV est en mesure d'émettre un résultat positif, et n'a relevé aucune preuve :

- que les allégations faites par Allied n'étaient pas substantiellement correctes;
- que les allégations faites par Allied n'étaient pas une représentation équitable de l'information sur les émissions de GES;
- que les allégations faites par Allied n'ont pas été préparées conformément aux critères de déclaration;
- que les critères de déclaration n'ont pas été appliqués de façon appropriée pour les émissions, l'élimination ou le stockage de matériaux; et
- que l'efficacité des contrôles n'était pas suffisante.

INDÉPENDANCE

SCV n'a participé à la préparation d'aucune partie des données ou du rapport d'Allied. SCV maintient une approche équilibrée à l'égard de tous les intervenants lorsqu'elle effectue ses vérifications.

SCV Consulting Ltd.

13 mai 2024



KEVIN POIRIER
VÉRIFICATEUR PRINCIPAL



MARK SCAPLEN
RÉVISEUR TECHNIQUE

Déclaration d'assurance

Déclaration d'assurance indépendante fournie par les services de vérification ESG

SCV Consulting Ltd. (SCV) a été engagée par la fiducie de placement immobilier Allied Properties (Allied) pour vérifier de façon indépendante sa consommation d'énergie, sa consommation d'eau et sa production de déchets pour l'année civile 2023.

Allied est seul responsable de la préparation des données et des rapports externes. Bien que SCV relève de la direction d'Allied dans la conduite de notre travail de vérification, notre déclaration d'assurance est une opinion indépendante conçue pour fournir de l'information à tous les intervenants, y compris Allied.

OBJECTIF D'ASSURANCE

L'objectif de cette vérification est de confirmer le respect des critères de vérification pertinents, y compris les principes et les exigences des normes applicables ou des programmes de GES. Cela comprend l'examen des opérations de l'organisation, l'évaluation de tout changement important depuis la période de rapport précédente et l'évaluation des données de l'organisation dans le cadre de la vérification.

PORTÉE ET NIVEAU D'ASSURANCE

La vérification comprenait les données sur la consommation d'énergie, la consommation d'eau et la production de déchets d'Allied pour l'année 2023 (données sur le rendement environnemental). La vérification a été effectuée par SCV à un niveau d'assurance limité. La portée et le niveau de cette mission d'assurance ont suivi la norme ISAE 3000 du Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (Missions d'assurance autres que les audits et les examens d'informations financières historiques). La norme exige le respect des exigences éthiques ainsi que la planification et l'exécution de la mission d'assurance afin d'obtenir une assurance limitée.

SCV respecte ses normes de gestion exclusives et ses politiques de conformité pour le contrôle de la qualité, conformément à la norme ISO/IEC 17029:2019 – Principes généraux d'évaluation de la conformité et exigences pour les organismes de validation et de vérification. Cela comprend un solide système de contrôle de la qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées concernant la conformité aux normes éthiques, aux exigences professionnelles et aux cadres juridiques et réglementaires applicables.

Les procédures effectuées au cours d'une mission d'assurance limitée diffèrent par leur nature et leur calendrier et sont moins complètes que celles d'une mission d'assurance de niveau raisonnable. Notre travail a été planifié et mené de façon à recueillir suffisamment de preuves pour appuyer notre opinion, ce qui a permis de réduire, mais non d'éliminer, le risque d'erreur dans notre conclusion.

MÉTHODOLOGIE

SCV suit une approche fondée sur le risque pour déterminer les activités d'assurance et se concentre sur les domaines qui ont été identifiés comme présentant un risque plus élevé pour les allégations et jugés les plus importants. SCV a établi un seuil de pertinence de 5 % pour les données de rendement environnemental et a suivi l'ISAE 3000. SCV a appliqué les méthodes suivantes lors de l'assurance des données ESG, qui appuient les allégations et les affirmations présentées :

- Réalisation d'entrevues avec des dirigeants et des gestionnaires de données dans des services clés afin de faciliter la gestion des inventaires environnementaux.
- Examen minutieux de la documentation, des dossiers de données et des sources qui appuient les déclarations de données environnementales de l'entreprise.
- Examen des méthodes et des outils utilisés pour recueillir, compiler et divulguer toutes les données et mesures environnementales.
- Procédures d'échantillonnage pour la création, la collecte et l'administration des données.
- Systèmes et contrôles d'information environnementale évalués, y compris.
- Examen des méthodes d'acquisition, de traitement, de regroupement et de déclaration de données et d'informations environnementales.
- Examen des mécanismes et des processus qui permettent de vérifier l'exactitude des données et des informations environnementales.
- Examen des systèmes et des processus de soutien des systèmes d'informations environnementales.
- Évaluation de la conformité de l'organisation aux normes de déclaration.
- Vérification consistant à déterminer si les preuves et les données appuient suffisamment les déclarations environnementales.

LIMITE DE L'INVENTAIRE

Contrôle opérationnel, y compris les sites et les opérations à l'échelle mondiale.

Période de déclaration : Du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

DONNÉES VÉRIFIÉES

Consommation d'énergie	464 856 MWh
Consommation d'eau	925 313 m ³
Déchets générés*	7 538 tonnes

OPINION D'ASSURANCE

Selon la vérification d'assurance de niveau limité effectuée, SCV est en mesure d'émettre un résultat positif qualifié, et n'a relevé aucune preuve :

- que les allégations faites par Allied n'étaient pas substantiellement correctes;
- que les allégations faites par Allied n'étaient pas une représentation équitable des données sur le rendement environnemental;
- que les allégations faites par Allied n'ont pas été préparées conformément aux critères de déclaration;
- que les critères de déclaration n'ont pas été appliqués de façon appropriée pour les émissions, l'élimination ou le stockage de matériaux; et
- que l'efficacité des contrôles n'était pas suffisante.

QUALIFICATIONS ET LIMITES

L'examen des données sur la production de déchets s'est limité à la couverture des données disponibles par Allied, qui comprenait environ 91 % de toutes les activités de production de déchets.

INDÉPENDANCE

SCV n'a participé à la préparation d'aucune partie des données sur le rendement environnemental ou de tout rapport ultérieur d'Allied. SCV maintient une approche équilibrée à l'égard de tous les intervenants lorsqu'elle effectue ses vérifications. Les missions d'assurance de SCV supposent que toutes les données et les informations fournies par le client, y compris les ventes et les acquisitions, la superficie, la couverture des données et le contrôle opérationnel, sont fournies de bonne foi. SCV décline explicitement toute responsabilité ou responsabilité partagée à l'égard des décisions prises sur la base de la présente Déclaration d'assurance indépendante par toute personne ou entité.

SCV Consulting Ltd.

13 mai 2024



KEVIN POIRIER
VÉRIFICATEUR PRINCIPAL



MARK SCAPLEN
RÉVISEUR TECHNIQUE

*Veuillez noter que l'examen des allégations de production de déchets se limitait à la couverture des données disponibles, qui comprenait environ 91 % des propriétés d'Allied en termes de superficie.



« Nous construisons et exploitons
des immeubles commerciaux pour
protéger l'environnement mondial,
et non pour le détruire.

Par nos constructions et nos exploitations,
nous favorisons le bien-être humain
au lieu de le miner.

Par nos constructions et nos exploitations,
nous promovons la diversité
au lieu d'imposer l'uniformité.

Par nos constructions et nos exploitations,
nous facilitons la créativité
au lieu d'encourager la conformité.

Par nos constructions et nos exploitations,
nous agissons en tant que bâtisseurs de villes,
ce qui, d'une certaine façon,
englobe tout le reste. »

MICHAEL EMORY

ALLIED PROPERTIES FPI

134, RUE PETER, BUREAU 1700 TORONTO (ONTARIO) M5V 2H2
T 416.977.9002 F 416.306.8704 alliedreit.com